

LES IDÉES JAUNES

Ino. A. 10314

RÉALITÉS ET UTOPIES

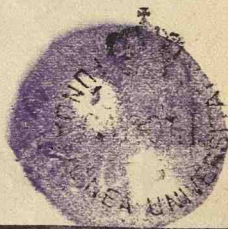
LES IDÉES JAUNES

PAR

GASTON JAPY

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Deuxième édition



PARIS

DONATIUNEA
EM. PORUMBARU

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6°

1906

Tous droits réservés

360381
38457

CONTROL 1953

1956

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARA
„CAROL I” BUCUREȘTI
COTA ... 36028

Rees/08

BCU-Bucuresti



C38757

Tous droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

Published 25 April 1906.
Privilege of copyright in the United States
reserved under the Act approved March 3d 1905
by Plon-Nourrit et C^{ie}.

A NOS CAMARADES JAUNES

C'est à vous, chers Camarades Jaunes, que je dédie ce petit travail.

C'est à vos côtés que je combats le bon combat pour l'émancipation véritable des travailleurs ; en développant des idées saines de travail, de moralité, de solidarité, d'amitié, d'économie. C'est en vous entendant que j'ai pris conscience de cette force formidable des travailleurs qui doit être employée : non pas à établir l'esclavage rêvé par les collectivistes, mais à répandre la liberté que seule donne la prospérité.

Nous voulons tous, ouvriers et patrons jaunes, la justice, l'équitable accession des travailleurs à la propriété leur donnant l'indépendance, la sécurité transformant les salariés en associés.

Nous sommes, nous, sur la vraie route du progrès de l'humanité, ne la quittons pas. L'Etat, parce qu'il s'appelle République au lieu de s'appeler Empire ou Royauté, ne doit pas nous tyranniser ; nous qui travaillons, qui produisons les richesses. Nous, travailleurs, voulons imposer nos

volontés à l'Etat, et non subir ses lois injustes.

Les fonctionnaires doivent être les serviteurs de la Nation, et non ses maîtres.

Je tiens à adresser à M. Pierre Biétry, Président de la Fédération des Jaunes de France, l'expression de mon amitié et de mon admiration.

Camarade Biétry, vous avez connu dès l'enfance la peine, la douleur. Votre robuste intelligence, votre indomptable énergie ont triomphé de tous les pièges du collectivisme et loyalement, sans abandonner votre idéal de progrès et de justice, vous avez eu le courage de reconnaître l'erreur et de vous dévouer à la juste cause de la société ! On vous a traité de renégat, laissez dire. Vous êtes le vrai brave, le vrai dévoué, celui qui ose dire je me suis trompé, je tourne le dos aux ténèbres, je vais à la lumière. Si, dans ma modeste sphère, j'ai lutté contre l'hydre affreuse du collectivisme, c'est un peu à vous que je dois le réveil de mon énergie et de mon désir d'être utile à ceux qui peinent.

Loyalement nous avons lutté avec violence l'un contre l'autre aux jours fâcheux des grèves de l'Est. De la bataille est sortie notre confiance l'un dans l'autre. De nos labeurs, souhaitons que quelque chose d'utile, quelque mince que soit son importance, puisse rester, c'est mon vœu le plus cher. Vous tous, Camarades Jaunes, qui, dans les

réunions, aux jours tristes et dangereux de nos débuts de lutte, êtes venus me tendre la main, permettez-moi de ne pas vous nommer, car vous êtes trop nombreux, luttiez sans cesse, sans perdre courage, pour le Peuple, pour la France, pour la Liberté et le Progrès, car ils sont vaincus, ceux qui s'abandonnent.

Gaston JAPY,
ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

RÉALITÉS ET UTOPIES

Dieu.

Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, les faux intellectuels ont ranimé les luttes religieuses pour détourner l'attention du peuple et masquer leur ignorance des questions économiques et sociales.

Cette méthode de diviser pour régner n'est pas nouvelle, mais elle est toujours bonne.

Tout en se prétendant des hommes de lumière et de science, ils nous ramènent aux guerres religieuses du xvi^e siècle. Etrange progrès !

Avant leur arrivée au pouvoir, il y avait longtemps déjà qu'on ne parlait plus de querelles religieuses : le paysan de France ne voulait pas être ennuyé par son curé, mais il avait de bons rapports avec lui. Les bourgeois peu instruits croyaient faire preuve d'intelligence et de science en se pré-

tendant athées, ce qui d'ailleurs ne les empêchait pas de faire bénir leur mariage, de baptiser leurs enfants et de réclamer l'assistance d'un prêtre au moment de mourir.

Dans le peuple donc, aucune agitation religieuse n'existait.

Quelques exaltés et quelques sectaires religieux éprouvaient seuls le besoin de discuter dans les journaux ou dans les brochures spéciales les questions les plus irritantes qui divisent les diverses religions, mais leurs écrits passionnés ne parvenaient point à secouer l'indifférence voulue que la tolérance la plus large inspirait à l'immense majorité du peuple français.

On ne s'apercevait pas du travail souterrain conduit activement et méthodiquement par quelques milliers de francs-maçons contre la religion en général et contre le catholicisme en particulier.

Soudain, à la suite de l'affaire Dreyfus, les faux intellectuels du genre de M. Jaurès se lancèrent à corps perdu dans l'athéisme et s'en firent un tremplin.

Ce fut au nom de la science que ces apôtres d'une doctrine prétendue nouvelle décidèrent que Dieu n'existait pas.

Nous assistâmes alors à un spectacle grotesque mais bien triste : tous les arrivistes, et notamment tous les jeunes instituteurs, s'autorisèrent de leur

instruction rudimentaire pour se joindre aux hableurs de table d'hôte et aux orateurs de cafés du commerce pour condamner Dieu *au nom de la science!*

Au nom de quelle science parlaient-ils? La science n'est pas, que je sache, une et indivisible comme la République de nos pères : il y a plusieurs sciences et aucun savant, je crois, n'a jamais prétendu les posséder toutes.

N'importe! les faux intellectuels ne s'embarassèrent point pour si peu : ils parlèrent au nom de la science et réussirent à éblouir les ignorants et les illettrés.

Il n'est pas inutile, devant leur affirmation audacieuse, de rechercher dans quelle science ils pourraient trouver la négation de Dieu.

Est-ce dans les mathématiques pures?

Je ne connais aucun théorème qui démontre la non-existence de Dieu. Les mathématiques pures prouvent l'existence de l'infini puisqu'elles donnent des solutions de problèmes reportées à l'infini, mais elles n'établissent rien qui soit contraire à l'idée de Dieu.

Descartes et Pascal, qui furent pour ainsi dire les créateurs des sciences mathématiques, étaient au contraire des croyants. Pascal surtout, qui fut l'un des esprits mathématiques les plus puissants, était non seulement un croyant, mais un chrétien. Ses

Pensées prouvent d'une façon indiscutable son absolue conviction de l'existence de Dieu.

Hermite, l'un des plus grands mathématiciens du XIX^e siècle, était non seulement un croyant, mais un pratiquant.

On pourrait citer bien d'autres vrais mathématiciens qui ont été ou sont des croyants et ceux-là sont des savants, tandis que parmi les faux intellectuels je ne vois aucun mathématicien éminent.

Il est donc amusant de voir des gens qui n'ont que de vagues notions des sciences mathématiques se moquer des chrétiens *au nom de la science* !

Est-ce au nom de l'astronomie que l'on décide que Dieu n'existe pas ?

Je ne vois aucune loi nouvelle trouvée par nos astronomes modernes qui puisse détruire l'idée de Dieu.

Les Képler, les Newton, dont les découvertes régissent encore l'astronomie, étaient des croyants.

Est-ce la chimie qui permet de nier l'existence de Dieu ?

Je sais que les athées mettent volontiers en avant le nom de M. Berthelot, mais ce chimiste éminent n'a jamais démontré que Dieu n'existe pas.

Pas plus que ses prédécesseurs, M. Berthelot n'a

pu expliquer pourquoi deux corps ayant la même composition chimique sont, malgré cela, absolument différents. M. Berthelot n'a jamais pu créer chimiquement une cellule vivante.

S'il y avait réussi ce pourrait être un argument contre l'existence de Dieu, puisque l'homme pourrait créer la vie; mais M. Berthelot n'y est point parvenu.

On fit en 1858 grand bruit autour de la découverte d'un naturaliste anglais, Huxley, qui prétendait avoir trouvé dans la mer la matière première de la vie. Après de longues discussions et des études minutieuses, on reconnut que cette prétendue essence de vie n'était qu'une boue contenant certains sels et secrétée par les éponges.

Déjà quantité d'écrivains et de penseurs bâtissaient sur cette boue de grandes théories sur l'évolution des êtres vivants : il leur fallut déchanter et renoncer à toutes leurs belles élucubrations.

Il en fut de même de la théorie de la génération spontanée, dont le chimiste Frémy fut un des plus fervents adeptes. Les découvertes de Pasteur, qui fut un chrétien pratiquant, détruisirent tout cet échafaudage très savant, mais très faux, qui prouve que la science elle-même est sujette à bien des erreurs.

M. Berthelot, — pour en revenir au prophète des athées modernes, — n'a jamais pu transfor-

mer un minéral en un végétal pas plus qu'il n'a pu faire une cellule animale avec une cellule végétale. Il n'a pas pu expliquer la vie, et sa science incontestable de la chimie n'a jamais pu prouver que Dieu n'existait pas.

Est-ce l'histoire naturelle, qui permet de nier l'existence de Dieu ?

Je ne le crois pas.

Pas mal de gens qui n'ont jamais lu Darwin affirment gravement : « *L'homme descend du singe, le grand Darwin l'a prouvé !* »

Rien n'est plus faux ! Darwin n'a jamais dit que l'homme descendait du singe. Le grand savant anglais a montré que chaque race animale se modifie suivant les circonstances et les milieux, mais il n'a jamais dit qu'une race pouvait se transformer en une autre.

Chaque race animale se perfectionne ou se déforme et les races mal appropriées aux milieux ou mal armées pour la lutte disparaissent. L'homme s'est modifié et s'est perfectionné matériellement, voilà ce qu'a dit Darwin. Si une race animale pouvait se transformer en une autre race, nous verrions cette transformation se produire et nous trouverions des animaux intermédiaires entre deux races. Or jamais les recherches des savants n'ont découvert de semblables animaux.

Darwin a établi un fait matériel, il a prouvé par de savantes recherches que l'animal se modifie, mais il reste un animal et garde les principaux caractères de sa race. Un herbivore ne devient pas un carnivore ; le cheval que nous montons aujourd'hui diffère, comme forme, comme muscles, comme squelette du cheval qui existait il y a des millions d'années, mais il reste un cheval. Ce cheval, ce chien, étudiés par Darwin, sont restés cheval ou chien depuis leur création : ils n'ont cherché ni à s'armer, ni à se vêtir, ni à se construire des demeures, et n'ont fait aucun progrès moral comparable aux progrès accomplis par l'homme.

C'est que l'homme, au lieu de descendre du singe, est bien au contraire une créature spéciale possédant une âme immortelle.

Seul de tous les animaux, l'homme a progressé, non pas seulement au physique, selon les milieux qu'il a habités, mais intellectuellement et moralement.

L'homme, au point de vue animal, était très inférieur aux grands fauves qui auraient dû pouvoir détruire la race humaine vu sa faiblesse. C'est, au contraire, l'homme qui a vaincu les animaux les plus puissants : il a remporté la victoire sur ses ennemis, parce qu'il avait l'intelligence créatrice, étincelle divine que n'ont pas les autres animaux.

Voilà pourquoi l'homme des cavernes, peu éloigné de la bête sans doute, s'est armé contre les fauves, a vaincu ses ennemis, s'est construit des habitations, s'est organisé en société, s'est civilisé.

Et c'est son âme particulière seule qui a pu le différencier ainsi des animaux et le conduire de la caverne misérable où il s'abritait aux merveilles de la civilisation moderne.

Il me semble que cette évolution unique accomplie par l'homme grâce à l'âme que Dieu lui a donnée prouve à elle seule l'existence de la puissance divine créatrice qui a prédestiné l'homme à une mission spéciale sur la terre.

Il y a un fait à constater et à expliquer : souvent les savants qui passent leur vie à étudier la matière, comme M. Berthelot, finissent par perdre de vue l'âme qui existe dans l'homme. C'est ainsi qu'on voit des chimistes, des médecins, des naturalistes passionnés pour leurs études, consacrant tout leur temps à l'étude de cette matière, qui forme nos corps et ceux des animaux ou des végétaux, ne pas penser à l'étude de nos âmes qui leur échappe, leur esprit n'étudiant que la matière.

Ce phénomène prouve combien l'esprit humain, malgré tout l'orgueil de ces savants, est limité. Notre esprit est si fini qu'il ne permet pas même aux plus puissantes intelligences de saisir à la fois

la vie matérielle et la vie spirituelle si leurs préoccupations ne leur laissent pas le loisir de quitter la matière pour étudier l'âme.

Ce n'est pas la science qui rend ces hommes athées, car leur science n'a jamais pu créer la vie ni remplacer le Dieu créateur : c'est uniquement la tension de leur esprit sur l'étude de la seule matière qui les rend aveugles pour tout le reste. Ils font de la matière leur Dieu, faute de pouvoir arracher de leur esprit l'objet de leurs études continuelles.

Le matérialisme de ces savants ne doit donc pas faire considérer que le matérialisme est la seule vraie doctrine, mais, au contraire, que l'esprit, même le mieux doué, n'est pas assez complet pour voir qu'à côté de la matière il y a l'esprit divin qui anime le monde.

Des intelligences supérieures, des savants comme Pascal, Newton, Pasteur, des grands hommes comme Napoléon I^{er} n'ont jamais été athées ; des philosophes comme Voltaire et Rousseau lui-même n'étaient pas athées.

Il ne reste plus guère comme science à examiner que l'histoire, mais au lieu de prouver que Dieu n'existe pas, l'histoire montre que l'idée de Dieu a existé chez tous les peuples de l'Univers. L'idée commune à tous les êtres humains est celle de

l'Être créateur, de l'Être suprême qui a donné la vie et l'énergie aux hommes, ainsi que l'idée morale sans laquelle l'humanité ne peut exister.

Cette idée générale a, chez les païens, transformé les forces naturelles en divinités : chez les autres peuples ; elle a créé le Dieu unique tout-puissant.

Cette idée, commune à tous les hommes et à tous les âges, ne peut s'expliquer que par l'étincelle divine mise dans nos âmes par le Dieu créateur.

Nous n'avons pas examiné si la philosophie prouvait que Dieu n'existe pas ; c'est que, à proprement parler et quoi qu'on en dise, la philosophie n'est pas une science : l'infini existe pour elle et elle ne peut l'expliquer. Notre intelligence finie ne peut comprendre l'infini. D'ailleurs, la plupart des philosophes sincères n'ont pu créer aucun système où le Dieu Créateur n'eût pas sa place. Les plus sceptiques ont dû se borner à dire avec Socrate : « Je sais que je ne sais rien. »

Somme toute, les philosophes ont apporté aux hommes de subtiles discussions et d'intéressantes controverses, mais ils n'ont jamais pu élucider suffisamment un seul des problèmes philosophiques pour se mettre tous d'accord sur sa solution.

Ce qui nous importe, c'est que la philosophie, sans pouvoir l'expliquer, est obligée d'admettre l'éternité puisque, aussi loin que nous regardions

dans le passé, quelque chose a précédé ce passé et aussi loin que nous regardons dans le futur, quelque chose suivra ces temps les plus reculés. L'idée seule d'un esprit sans commencement ni fin, qui se dégage des études philosophiques, conduit à l'idée du Dieu tout-puissant qui a été, est et sera, car notre esprit fini et mortel ne peut prétendre à la création ni même à l'explication de l'éternité.

Dans un esprit de vulgaire critique, certains athées se moquent des images populaires de Dieu et de l'éternité. Ces plaisanteries sont faciles, mais elles ne signifient rien.

Nous avons en nous-mêmes les germes des notions de l'infini et de l'éternité, mais notre esprit fini et notre conception imparfaite des choses divines nous poussent à donner aux aspirations de nos âmes des images terrestres. C'est naturel et fatal ; l'homme fini crée pour fixer ses notions de l'infini des images qui rabaissent ses conceptions à des choses plus matérielles et plus finies.

Chacun de nous sent qu'il y a en lui deux principes bien distincts, l'esprit et la matière. Les athées eux-mêmes prétendent à des sentiments de charité et de solidarité qui sont d'ordre spirituel, et non matériel.

Ces deux principes, qui existent chez l'homme, le distinguent des autres êtres de la nature, car c'est l'esprit qui a fait l'humanité et qui la main-

tient alors que les autres êtres, plantes et animaux, restent uniquement matière vivante, mais sans âme.

Les sentiments universels de divinité et de l'immortalité de l'âme ont toujours existé; l'histoire du monde le prouve. L'idée des Champs-Élysées montre suffisamment que les Grecs et les Romains croyaient à l'immortalité de l'âme. Les Japonais ont le culte sinthoïste, qui est le culte des ancêtres *dont les âmes survivent*.

Le bouddhisme, avec son Nirvana, ne nie pas l'âme ni son immortalité : il prétend que le suprême bonheur est le retour de cette âme *au grand Tout éternel*.

Bien plus, l'idée du Dieu qui naît d'une Vierge et qui meurt pour les hommes n'existe pas seulement chez les chrétiens : Sakia Mouni, chez les Hindous, a la même naissance et la même mort. La Biche de Lumière, chez les Mongols, est une vierge qui enfante des êtres qui se dévouent à l'humanité. Isis, chez les Égyptiens, meurt chaque année pour les hommes. — Je sais que l'on dit que l'idée de la résurrection d'Isis a été donnée à l'homme par le grain de blé qui meurt et ressuscite chaque année. Il est possible, en effet, que le peuple égyptien ait voulu rendre hommage à sa terre fertile en divinisant son agriculture. Il n'aurait fait qu'accomplir la même œuvre que les

Grecs, les Romains et tant d'autres peuples qui ont déifié les forces de la nature. Cela prouve toutefois que l'idée de Dieu existait chez tous ces hommes puisque dans toutes les parties du monde elles se sont produites spontanément puissantes et identiques au fond.

Il est incontestable que cette pensée universelle est naturelle à l'homme et comme innée en nous : elle est une preuve irréfutable de l'existence de Dieu.

Les athées disent que nous assistons à la mort de Dieu, phénomène semblable à la mort des dieux disparaissant vaincus par le Christ triomphant. C'est faux, car l'idée de la Divinité subsiste toujours. Le christianisme a triomphé du paganisme parce qu'il apportait de grandes idées : Dieu devenait immatériel, tout puissant, tout de grandeur et de bonté : le Christ enseignait aux hommes à s'aimer les uns les autres, il créait la fraternité. Le Christ apportait de nouvelles bases à la société.

Les Romains avaient accepté les dieux de la Grèce, de l'Égypte et de la Perse par politique ; ces divinités diverses ne modifiaient en rien la vie sociale de la nation romaine. Le christianisme, au contraire, bouleversait la société en proclamant l'égalité des hommes créés par Dieu. Leur même origine divine les faisait tous frères ; les chrétiens



t 5/8 C

refusèrent donc d'adorer l'Empereur et de lui vouer une soumission absolue. Bien des chrétiens furent martyrisés pour avoir refusé de rendre les hommages du culte à la statue de l'Empereur.

Les Révélations du Christ à l'humanité lui apportaient un peu de l'immense justice divine; aussi les dieux imparfaits créés par l'homme à son image ne tardèrent pas à s'effondrer. C'était fatal! L'idée du Dieu éternel était trop pure pour ne pas faire germer le principe divin déposé dans les âmes et les hommes comprirent que cette aspiration divine avait été viciée par l'idolâtrie.

L'empereur Constantin, voyant le christianisme triomphant, l'accapara et le recouvrit d'un masque un peu païen pour en faire une machine de domination à l'usage des puissants.

Le christianisme n'a pas encore converti l'humanité et sa doctrine vraie ne dirige pas les actes des hommes. Mais je ne suis pas un théologien et n'ai pas la prétention de discuter le christianisme au point de vue dogmatique; je constate seulement qu'il apportait au monde l'émancipation, la justice, l'amour et la fraternité.

Les détracteurs de la religion sont plus nombreux que jamais, mais ils auraient tort de se croire des novateurs et de prétendre que les esprits forts sont la résultante des progrès des siècles derniers. Ils ont eu des précurseurs avant même que le

christianisme n'ait existé, et j'en trouve la preuve dans le poème de Lucrèce sur la nature des choses, écrit un siècle avant Jésus-Christ :

L'homme traînait sa vie abjecte et malheureuse
Sous le genou pesant de la religion
Qui, des hauteurs du ciel penchant sa tête affreuse,
Le tenait dans l'horreur de son obsession.

(Traduction de SULLY PRUDHOMME.)

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que la religion est combattue, ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que la religion, ne suivant pas les enseignements divins, devient parfois trop humaine au lieu de rester divine. Nos libres-penseurs ne sont donc pas des novateurs et leurs prétentions à ce sujet sont simplement ridicules.

Quelles idées nouvelles nos athées nous apportent-ils ? Les seuls principes élevés qu'ils proclament sont ceux du Christ qui avait proclamé avant eux la fraternité, la justice et la liberté. Sur ce dernier point, il n'est pas inutile de rappeler sa parole :

— Ne dis maître à personne !

Souvent les chrétiens ont mis en pratique ces doctrines de liberté, de fraternité et de charité, tandis que nous ne voyons pas les athées les appliquer à leur propre conduite. La prétendue libre pensée s'est organisée sournoisement, non pas pour défendre sa liberté, mais pour restreindre

au contraire et anéantir celle des autres, en détruisant les œuvres des chrétiens et en persécutant tous ceux qui ne font pas partie de sa secte.

L'athéisme cherche à détruire la religion, mais il ne la remplace pas, car il n'apporte au monde aucune idée libératrice nouvelle. L'athéisme ne fait pas avancer l'humanité dans la voie du progrès, il la fait reculer en réveillant les haines assoupies et presque oubliées des querelles de religion, et en supprimant la liberté.

L'athéisme n'a pas prouvé que Dieu n'existait pas et n'a rien créé.

Dans leurs conférences libres-penseuses, certains orateurs ont mis en joie des auditoires un peu naïfs en tournant en ridicule certains épisodes de l'ancien Testament. La légende de Josué et l'histoire de Jonas sont, paraît-il, irrésistibles.

Il faut vraiment être bien à court d'arguments pour s'appuyer sur de semblables futilités.

L'histoire de Josué est simplement une légende militaire, une chanson de geste comme les événements glorieux en font naître. De même pour Jonas miraculeusement sauvé d'un naufrage sans doute. L'imagination populaire a créé la légende de la baleine qui fut transcrite dans l'ancien Testament comme bien d'autres légendes furent incorporées dans notre histoire de France.

Les guerres de religion et les persécutions reli-

gieuses servent également d'arguments contre la religion.

Il faut être peu sincère pour faire retomber la responsabilité de ces événements regrettables sur le Christ qui disait aimez-vous les uns les autres et qui racontait la légende du Bon Samaritain. Les persécutions et les guerres religieuses furent des fautes humaines contraires à la doctrine divine du Christ.

Beaucoup de personnes ayant quelques notions des sciences croient faire preuve d'érudition et de savoir en se disant athées. Que ces personnes relisent la phrase que Sully-Prudhomme leur consacre dans la préface de sa traduction de Lucrèce.

« Souvent ces études superficielles ont suffi pour détruire en eux la spontanéité au profit d'une logique bornée, de sorte qu'ils sont parfois, avec beaucoup plus de prétentions, plus éloignés du vrai que les précédents (Sully-Prudhomme venait de parler des gens peu instruits)

Démocratie et Christianisme.

Depuis un siècle, une partie de la démocratie française lutte contre le christianisme, en qui elle veut voir un ennemi.

D'où vient cette étrange façon de certains prétendus amis du peuple ?

Le christianisme ayant pour bases les sublimes maximes du Christ (Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te soit fait à toi-même. — Aime ton prochain comme toi-même. — Ne dis à personne Maître, Maître), il semblerait que la démocratie doive être chrétienne pour être vraiment fraternelle et libre.

C'est le contraire qui existe et cette animosité entre la démocratie et le christianisme a été semée dans le peuple par les bourgeois autoritaires désireux de diviser le peuple dans l'espoir de le dominer. Ces bourgeois ambitieux rencontraient dans les églises des rivales de leur autorité, et quelquefois, hélas ! de leur exploitation.

Par opposition au christianisme, ces bourgeois

s'emparèrent de la formule de Rousseau, déclarant que l'homme naît bon et que la société le corrompt alors que la religion enseigne que l'homme naît entaché par le péché et doit lutter pour devenir meilleur.

Comparons donc d'abord les deux hommes qui ont créé ces deux théories opposées en laissant de côté la divinité du Christ, que j'admets personnellement.

Le Christ a eu une vie exemplaire, toute de morale, de justice et de bonté : aucun homme honnête et sérieux ne peut le contester. Les doctrines du Christ sont sublimes, c'est indiscutable : les socialistes eux-mêmes qui n'ont jamais eu une idée personnelle ne font que reprendre la plupart de ses préceptes.... en paroles. Je dis *en paroles*, car leurs actes s'écartent étrangement des doctrines qu'ils préconisent.

Le Christ a apporté au monde les idées nouvelles de la fraternité des hommes et il est mort pour ses idées.

Jean-Jacques Rousseau, au contraire, a émis certaines doctrines peu morales relativement à l'éducation des enfants. Quant à sa vie, qui fut moins qu'honnête, il est impossible de la mettre en parallèle avec le sublime dévouement du Christ.

Rousseau prétendant que l'homme naît bon et que la société le corrompt voudrait le voir retour-

ner à l'état de nature. Mais Rousseau lui-même ne prouve-t-il pas dans ses *Mémoires* qu'il était né mauvais ?

Rousseau l'avoue lui-même.

En outre il paraît absolument anti-scientifique, — pour parler à la façon de nos libres-penseurs — de prétendre, à notre époque, que le vrai progrès consisterait dans la destruction des travaux accumulés par les milliers de générations qui nous ont précédés. L'état de nature, l'état de l'homme des cavernes est d'ailleurs impossible à reprendre maintenant : la terre est trop peuplée et les hommes ne pourraient plus se nourrir uniquement des produits de leur chasse ou de leur pêche.

Le Christ dit, au contraire, que l'homme naît mauvais et que la religion doit le rendre meilleur.

La religion contenant les principaux principes de la morale, la vérité de cette parole est manifeste.

Il y a donc entre la théorie chrétienne et la doctrine de Rousseau un abîme infranchissable.

Il faut reconnaître toutefois que si l'idée de Rousseau est fautive, les splendeurs de la civilisation actuelle augmentent les tentations qui rendent l'homme plus mauvais. Il est plus difficile de rester vertueux de nos jours qu'au moyen-âge. Le paysan sort facilement de son village, il est ébloui par le faste et le luxe vrai ou faux des villes

et il peut vouloir en goûter si fortement que tous les moyens, même les moins honnêtes, lui sembleront bons pour y parvenir. De même l'ouvrier et l'artisan voient avec une envie compréhensible des riches dépenser en quelques minutes des sommes qu'ils ne peuvent, eux, posséder qu'après de longues semaines de labeur acharné.

La jalousie et la haine même peuvent ainsi germer facilement dans les cœurs de tous les déshérités de la fortune, qui sont légion, hélas!

Il n'y a qu'un remède à ce malheureux état de choses, c'est la moralisation des masses et l'amélioration matérielle du sort des travailleurs. Il est nécessaire que les riches se rapprochent des pauvres, que la répartition de la fortune soit plus légitime et que l'argent qui spéculé en engloutissant les économies du peuple cesse d'être le souverain de la France.

C'est donc l'idée fausse de Rousseau qui sert de base à l'évolution actuelle de la démocratie française : c'est Rousseau qui sert d'inspirateur aux radicaux socialistes modernes.

Il est probable qu'ils ne créeront rien de bien durable ni de profitable pour l'humanité puisqu'ils partent d'un principe matériellement faux et contraire aux lois de l'évolution de l'humanité. Si la démocratie française va depuis quelque temps

de l'anarchie au despotisme et réciproquement, c'est parce qu'elle essaye de bâtir son idéal sur les idées fausses de Rousseau. Le perfectionnement de la société ne peut venir que de l'application et du développement des vraies doctrines du Christ qui sont les lois fondamentales et sacrées des démocraties. Rousseau lui-même d'ailleurs n'était pas athée, je le répète, et ses adeptes modernes ont le tort d'ajouter cette erreur à celles qu'il a commises.

En France, les hommes qui ont adopté les doctrines du Christ mettent-ils bien en pratique les divins principes que leur maître leur a enseignés ?

En général, je crois qu'ils ne le font pas.

La doctrine du Christ n'est pas politique, elle est sociale : le christianisme est la seule doctrine religieuse qui soit à la fois morale et sociale et qui se puisse appliquer à tous les hommes, qu'ils vivent dans une monarchie, une république ou un empire. Seulement, pour produire tout son effet, pour élever les hommes et les libérer, il faut qu'elle reste sociale et qu'elle ne devienne pas politique.

En France précisément, on a trop souvent voulu faire du christianisme une doctrine politique. C'est alors que, pour faire opposition à cette doctrine, d'autres ont construit une autre théorie sur les préceptes émis par Jean-Jacques Rousseau. De

cet antagonisme entre deux doctrines, dont l'une est vraie et splendidement élevée tandis que l'autre est manifestement fausse, est résulté le malheureux état d'esprit que l'on constate chez beaucoup de Français.

La faute en est d'une part à ceux qui ont voulu faire de la doctrine sociale du Christ une doctrine politique, et d'autre part aux bourgeois ambitieux qui, pour faire échec aux premiers et dominer le pays, n'ont pas hésité à créer et à propager une doctrine fautive tirée de Rousseau.

La démocratie française a pâti de ces rivalités et de la fautive direction qui lui a été donnée d'abord par certains chefs du christianisme et ensuite par les adeptes des doctrines de Jean-Jacques. Tout progrès social a été entravé par cet état de choses.

La finance cosmopolite et les agioteurs sans scrupules, profitant de ces divisions, qui empêchaient la France de s'organiser, ont accaparé le pouvoir et mis le peuple en coupe réglée. De leur côté, les autoritaires et les ambitieux ont essayé de tirer profit de ce désarroi pour pousser la nation au socialisme d'Etat, espérant bien être les chefs puissants et bien payés de l'Etat socialiste.

Le seul moyen pratique de remédier à la situation désastreuse de la démocratie française asser-

vie par la finance serait, à mon avis, de mettre de côté la politique et de créer un mouvement vraiment social. Ce mouvement devrait écarter toutes les questions de religion, se basant simplement sur les principes sociaux proclamés par le Christ. Chrétiens ou penseurs libres, tous les démocrates honnêtes, au lieu de se disputer comme les Byzantins, devraient s'unir pour faire triompher un idéal social basé sur les principes sacrés de liberté, de justice et d'amour du prochain.

Pour se libérer et pour progresser, il faut que la Démocratie française abandonne les erreurs semées par Jean-Jacques Rousseau et par ses adeptes, il faut qu'elle reprenne les doctrines du Christ et qu'elle en poursuive activement l'application.

Si, au contraire, la division continue à régner dans le peuple français, si la nation continue à s'épuiser en de stériles querelles, elle se livrera de plus en plus aux ambitieux et aux agioteurs de la finance cosmopolite qui l'exploitent. C'est l'acheminement naturel vers la décomposition et la ruine du pays.

Voltairiens et Païens.

Voltaire est, certes, un des Français traîtres à la patrie, qui fit du mal à la France, s'il fit quelque bien en dénonçant certains abus criants.

Voltaire fut un destructeur ne remplaçant ce qu'il détruisait par rien; ni au moral ni au matériel.

Voilà le mal fait à la France par Voltaire. Voltaire, homme d'esprit, ambitieux, jaloux de ne pas occuper une place élevée dans l'Etat, employa toute son intelligence, toute son activité à démolir sans rien édifier; ce fut son crime. L'homme convaincu trouvant mauvais, néfaste, l'état de choses actuel de sa patrie, de ses compatriotes, ayant un système de gouvernement à mettre à la place de ce qu'il considère comme défectueux, peut démolir, il espère rebâtir.

Voltaire incarne le bourgeois jaloux, envieux, mécontent, démolissant par haine, par envie, désirant parvenir, prêt d'ailleurs à jouir de tous les privilèges qu'il dénonce.

Voltaire est le type de l'égoïste, de l'envieux, de l'intrigant, il est le modèle du bourgeois servile, bas arriviste de nos jours.

Aussi notre bourgeoisie actuelle, jacobine, arriviste, jouisseuse, adore Voltaire et a raison de se réclamer de lui; elle et lui marchent de pair.

Arouet se moque des titres de noblesse et se fait lui-même noble, se décernant le nom de de Voltaire. De nos jours, la bourgeoisie blocarde ne cesse de parler des abus de l'ancien régime et, copiant son maître Voltaire, s'anoblit chaque fois qu'elle le peut. Voyez Vigné d'Octon, d'Estournelles de Constant et toutes les filles et les fils des agioteurs juifs et chrétiens qui rampent devant les titres de barons, de comtes, de marquis, de princes.

Tous ces bourgeois parlent avec mépris de tout ce qui touche à la vieille France sans la connaître; la France, à leur dire, date du jour où eux ont eu le pouvoir.

Et tous ces bourgeois se précipitent dans les recettes particulières, dans les ministères, dans les préfectures, les perceptions, se couvrent de décorations; l'ancien régime ne faisait certes pas mieux.

Que fut Voltaire? Ses admirateurs nous le représentent comme incarnant l'esprit de notre race, c'est un peu mensonger. Voltaire assimila, adapta

les idées anglaises, essayant de les mettre à la sauce française; il n'inventa pas, il copia, voilà la vérité.

Voltaire fut d'abord un mécontent poète libertain, il ne fait pas de la philosophie, il est sceptique, il intrigue. Avant d'aller en Angleterre, Voltaire est sensible, il s'aplatit devant les puissants chaque fois qu'il a besoin d'eux ou que sa vanité le pousse à faire sa cour aux grands de la terre.

Voltaire, avant son séjour en Angleterre, n'est pas un philosophe; c'est dans ce pays qu'il prend, chez Bacon, chez Bayle, chez Tyndale, ses idées.

C'est au contact des philosophes anglais, à l'étude de leurs œuvres, qu'il devient le dissolvant de son pays, il apporte en les corrompant encore les idées anglaises qui ne réussissaient pas de l'autre côté du détroit.

Voltaire fait connaissance de l'organisation de la Franc-Maçonnerie en Angleterre, il s'y affine.

A partir de ce moment, Voltaire n'est plus Français, il est maçon, obéit à la maçonnerie, reçoit ses ordres d'Angleterre. Voltaire félicite Frédéric le Grand de sa victoire de Rosbach, traite le peuple français de canaille, de singes, prête de l'argent au prince Wurtembergeois de Montbéliard, déteste la France.

Voltaire, talent et esprit à part, est donc dans

cet ordre d'idée le précurseur de nos internationalistes bourgeois genre Jaurès, Hervé, etc.

Voltaire ainsi que ces mauvais Français cherche à détruire la France; il admire tout comme eux l'étranger, il applaudit aux malheurs de la France et aux succès de ses ennemis.

Grâce à Voltaire, à la cour de Louis XV, on admire les Prussiens, leur roi; une partie de la noblesse française est assez folle pour être plus prussienne que française, par snobisme.

De même de nos jours, les éphèbes de la bourgeoisie française sont socialistes, internationalistes, par mode, endossent cette livrée honteuse comme ils endossent une jaquette ou une redingote à la mode.

Voltaire est l'homme néfaste qui a fait brèche non pas dans la citadelle des abus (s'il avait agi ainsi il aurait rendu service au pays), mais dans l'esprit français.

Voltaire a semé la haine, le doute, la négation dans la nation française; il a été le ferment de décomposition des idées françaises, il a travaillé pour l'Angleterre et l'Allemagne au titre de franc-maçon.

De nos jours, les socialistes, conduits par la maçonnerie qui agit pour le compte de l'étranger et des financiers cosmopolites, continuent l'œuvre de destruction de la mentalité française.

La méthode de dissolution de la nation française commencée par Voltaire, qui tournait en ridicule religion, armée, toute autorité, est continuée par les socialistes, les internationalistes.

Cette destruction de la France s'achèvera si la nation ne se reprend pas et ne met pas un terme à ces actes épouvantables des anti-Français maçons.

La maçonnerie, ne l'oublions pas, n'est pas française. Le passage ci-dessous du bulletin maçonnique 1889, page 267, le prouve :

« Le franc-maçon doit être citoyen. Mais il doit être franc-maçon d'abord. Il doit s'inspirer sans cesse de ses sentiments maçonniques. Plus ses fonctions publiques sont élevées, plus il a le devoir de venir puiser ses inspirations parmi les F... non à l'Orient, mais à son rang de simple maçon. »

Cette déclaration dit le maçon citoyen sans dire qu'il est citoyen français ; elle veut dire sans doute citoyen de l'univers, c'est-à-dire internationaliste ; toujours l'équivoque maçonnique.

En outre, cette déclaration montre bien le franc-maçon non Français, mais esclave absolu de l'or des Anglais, de la maçonnerie.

Les maçons suivent les traces de Voltaire. Détruire la France à leur profit personnel, voilà leur but.

Les voltairiens sont aidés dans leur œuvre de

dissolution de la nation française par les païens, c'est-à-dire les hommes restés attachés aux idées romaines et grecques antérieures au christianisme.

Ces gens, conscients ou inconscients de leur état d'âme, sont assez nombreux dans certaines parties du midi de la France encore imprégnées des idées païennes.

M. Clemenceau, quoique vendéen et maçon, semble personnifier cet esprit païen.

Le christianisme est pour ces hommes une abomination; pour eux, l'Etat doit être toute idée absolument contraire aux doctrines saines du Christ.

Ces êtres d'un autre âge comprennent l'humanité ainsi que la comprenaient les Romains.

Ils désirent voir eux et une certaine partie des citoyens être tout, commandant au titre de fonctionnaires aux autres citoyens.

La nation, pour eux, doit se composer de deux fractions d'êtres humains : ceux qui, fonctionnaires, représentants de l'Etat omnipotent, ont tous les pouvoirs et seraient les anciens citoyens romains, et ceux qui obéissent et peinent sous les ordres des premiers; ces déshérités seraient les ilotes, les esclaves antiques.

Ce système païen de l'Etat tout-puissant dû au païen Clemenceau c'est l'esclavage d'Athènes, de Rome adapté à notre siècle. Voilà le progrès pro-

mis à l'humanité par M. Clemenceau et consorts, c'est-à-dire un recul de plus de 2000 ans.

Ces prétendus novateurs ne sont que de vulgaires rétrogrades.

Voltaire et les païens détruisent la France, l'esprit français les aspirations de la nation française.

L'esprit français, les aspirations de la nation française demandent la liberté pour tous, la propriété pour tous.

Ce que le vieil esprit français demande c'est l'individualité. Le Français veut être maître chez lui, penser, croire ce qu'il veut, avoir son chez lui et que le gouvernement le vexé et le gêne le moins possible.

Le vieil esprit français est gouaillieur; il aime bien se moquer de son curé, de son église, c'est vrai, mais il aime sa religion, son église, il veut les garder. Nous Français ne voulons et ne pouvons être philosophes, cela ne va pas avec notre esprit, nos sentiments, et, Français, nous voulons être Français avant tout.

Voltaire n'incarne donc pas l'esprit français; il blesse nos vrais sentiments nationaux, il ne convient qu'aux bourgeois envieux, ambitieux, vaniteux, non patriotes, presque plus Français.

L'esprit païen genre Clemenceau, nous ramenant à la servitude grecque ou romaine, est aussi

contraire à nos aspirations nationales d'individualité, de liberté et de propriété individuelle.

Voltaireiens et païens trompent la nation, la dupent, ne lui montrent pas leurs vrais sentiments; ils sont des hypocrites; ils sont anti-français, contraires à l'esprit de notre race. Nous devons les combattre, les dévoiler, les montrer au peuple tels qu'ils sont : nos pires ennemis.

Notre état actuel.

Le capital qui spécule est devenu le maître de notre beau pays de France.

Depuis quelques années, en effet, une grave évolution s'est produite dans le peuple qui s'est laissé leurrer par une oligarchie bourgeoise sans idéal et sans honneur. Il ne se rend pas compte encore du mal qui le ronge; néanmoins, il sent que sa situation est loin de s'améliorer, aussi il s'agite, s'inquiète et cherche un remède qui le tire d'affaire.

Depuis des années, les politiciens ont conduit le pays au jour le jour, cherchant seulement à rester au pouvoir et à caser leurs amis. Pour cela, ils ont clamé en de multiples banquets les louanges de leur République et ont prodigué les décorations de toutes sortes, abaissant le niveau moral d'une quantité de gens par le favoritisme et la corruption. Cette démoralisation fut couronnée par une série de scandales dont Panama fut le plus retentissant.

Les tripotages louches sont devenus quotidiens

et la nation blasée n'y prend même plus garde. Lorsqu'une épidémie meurtrière ravage un pays, les habitants sont violemment émus par les premiers décès, puis, à la longue, ils s'y habituent et ils en arrivent à ne plus même faire attention aux cercueils qui passent. Il en est de même des scandales en France, on n'y attache plus d'importance : il y en a tant eu qu'on ne les voit plus passer.

Un parti politique arrive au pouvoir grâce à l'organisation de ses comités. Si vous voyez de près la plupart de nos gouvernants, vous êtes stupéfait de leur médiocrité intellectuelle, du vide de leurs théories et vous en arrivez à vous demander comment de tels hommes ont pu conquérir le pouvoir dans une nation aussi éclairée que la nôtre.

C'est bien simple : dans chaque commune de France nos politiciens ont un représentant qui renseigne l'organisation centrale sur tout ce qui se passe et la met à même de profiter des moindres événements pour embrigader des électeurs nouveaux. C'est un réseau serré qu'ils ont étendu sur la France, une grande toile d'araignée que nous ne pouvons déchirer parce que nous sommes divisés et affaiblis par nos querelles byzantines. La force de cette union est faite uniquement de notre faiblesse.

Dans chaque département, dans chaque arrondissement, parfois même dans chaque chef-lieu de

canton, le syndicat des politiciens possède un journal hargneux et anti-clérical qui se charge d'abîmer suffisamment les citoyens indépendants pour les terroriser. Le mensonge et la calomnie répandus par tous les correspondants agissent dans toutes les mailles du réseau et se colportent officieusement de l'une à l'autre pour discréditer les citoyens courageux que la violence n'a pu empêcher de proclamer la vérité.

Dans presque toutes les campagnes politiques, la diffamation joue un rôle prépondérant.

Médecin sans clientèle, avocat sans talent, avoué trop roublard et discrédité, le politicien est le pendant du mauvais prêtre : comme lui, il est ambitieux, autoritaire, sectaire et vaniteux. Quand il est arrivé, il s'empresse de caser ses parents et ses amis aux frais des contribuables, abusant ainsi dès le premier jour dans son intérêt particulier, d'un mandat qui lui est confié pour la défense de l'intérêt général.

C'est ainsi qu'en prétendant s'intéresser au peuple ils commencent par l'exploiter en leur faveur.

Beaucoup de ces politiciens, poussés par leur âpreté au gain, s'attirent des histoires plus ou moins édifiantes : pour s'assurer l'impunité, ils menacent de traîner devant les tribunaux ceux qui les démasquent. Mais ils se gardent bien d'attaquer leurs adversaires devant la cour d'assises, où la

preuve est admise : ils se bornent à réclamer des dommages-intérêts devant le tribunal correctionnel en s'assurant d'abord que, sur les trois juges, deux au moins sont en mal d'avancement ou de décoration, ou ont la tare maçonnique.

Le politicien a horreur de l'armée : sa nature autoritaire et prétentieuse n'a jamais pu se plier à la discipline et il garde rancune aux officiers de l'avoir traité sur un pied d'absolue égalité avec le commun des autres hommes. Sa vengeance sera la désorganisation des forces militaires. Tant pis si le pays en souffre et si la France n'est plus en état de se défendre contre une agression possible : il faut avant tout satisfaire les rancunes du politicien.

Sa principale occupation consiste à dénoncer quotidiennement le prétendu péril clérical. Il est curieux que cette fumisterie fasse encore de nombreuses dupes et vraiment le Français est bien naïf pour croire encore au moine ligueur caché derrière sa porte alors que nos gamins ne croient plus à croquemitaine. Cette terreur folle du péril clérical ne fait pas honneur à la clairvoyance et au bon sens pourtant réputé des Français.

Pour maintenir leur domination, nos politiciens ne cessent de dire au peuple que leur seule présence au pouvoir empêche le retour d'une nouvelle Inquisition, d'une Saint-Barthélemy, des

Dragonnades et d'un nouveau Torquemada. Les neuf dixièmes des citoyens ignorent ce que fut Torquemada, mais comme c'est un mot sonore qui fait bien dans un discours, chacun est convaincu et crie : A bas la Calotte !

Dans leur énumération des violences et des crimes passés, nos politiciens se gardent bien de parler des *deux cent mille* victimes guilloténées, noyées ou fusillées par les Jacobins. Ne vaudrait-il pas mieux ne rappeler ces souvenirs des horreurs commises par les sectaires noirs ou rouges que pour exhorter le peuple à la tolérance la plus large, au lieu de se servir de ce triste passé pour ranimer les vieilles haines et pour semer la division dans le pays.

La vraie leçon qu'il convient de tirer des violences commises pendant les Guerres de Religion et pendant la Terreur, c'est qu'il faut absolument écarter du pouvoir les sectaires de tous les partis, aussi bien les rouges que les noirs.

Il serait grotesque d'ailleurs de prétendre nous rendre responsables des fautes de nos ancêtres et de nous ramener à une époque déjà lointaine où l'état des esprits était déplorable.

C'est cependant ce que cherchent nos politiciens qui font montre des mêmes défauts que les auteurs de ces hécatombes historiques qui se nomment la Saint-Barthélemy et la Terreur.

Seules la tolérance et la vraie liberté peuvent amener chez un peuple le calme, la paix et le progrès, qui sont indispensables à sa prospérité.

Nos gouvernants, malheureusement, comprennent autrement la liberté qui, pour eux, est le droit d'imposer leurs idées à la nation tout entière.

La vraie liberté, au contraire, doit respecter les opinions et les convictions de tous les citoyens. Pour moi, qui suis protestant, peu m'importe que les catholiques aillent à la messe, les Juifs à la synagogue et les francs-maçons à la loge, s'ils me laissent également libre de pratiquer ma religion à ma guise. Quand j'accompagne un ami décédé à sa dernière demeure, j'entre parfaitement à l'église catholique, si c'était sa religion, et j'estime que nos prétendus libres-penseurs, qui n'entrent pas dans une église même en un cas analogue, sont des sectaires, des esprits bornés, des sots et des gens mal élevés.

Que l'enterrement d'un ami soit catholique, protestant, ou même civil, on doit le suivre dans toutes ses cérémonies sans discuter les opinions qui ont poussé cet ami à se faire enterrer ainsi. On n'a le droit de condamner aucune conviction sincère, voilà, à mon sens, la vraie doctrine libérale.

Les politiciens ont une façon spéciale d'écrire l'histoire : ils avaient prétendu notamment — et

je cite cet exemple entre mille — que le général de Boisdeffre était un clérical, un catholique intransigeant et sectaire. Or, le général de Boisdeffre avait pris sept officiers protestants dans son grand état-major. Je cite leurs noms pour preuve, c'étaient : MM. Lacroix, Langlois, Hartmann, Picard, Lauth, Maréchal et Burckhardt.

Cela prouve suffisamment que le général de Boisdeffre n'était pas un catholique sectaire.

Au contraire, le général André, que nos politiciens traitaient d'esprit libéral, a créé le système des fiches secrètes pour refuser tout avancement aux officiers coupables de fréquenter le temple protestant ou l'église catholique.

Jugez d'après cela l'état d'esprit des Français et vous aurez une idée exacte de la perturbation que les fausses doctrines de nos politiciens ont jetée dans le pays.

L'esprit religieux et moral est l'une des forces de l'Allemagne et de l'Angleterre : en France, au contraire, on cherche à détruire toute religion et, pour cela, on affecte de confondre l'esprit religieux avec l'esprit sectaire.

On ne veut pas comprendre que les libres penseurs sont eux-mêmes des cléricaux et des calotins, parce qu'ils veulent nous imposer leurs idées et leurs convictions par la violence, par la ruse et par la tyrannie.

De nos jours, les religions enseignent la tolérance et la moralité, tandis que la libre-pensée essaye de s'imposer par l'oppression et le dévergondage.

D'ailleurs, les chrétiens pratiquants y ont gagné une vertu qu'ils ne possédaient pas tous : en défendant leur liberté de conscience, ils ont appris à respecter celle des autres. Ils sont aujourd'hui les tolérants, les libéraux, alors que les libres-penseurs sont les cléricaux et les *calotins*.

La libre-pensée est devenue l'irréligion d'Etat. Pour obtenir un bureau de tabac, ou bien de l'avancement, ou même une décoration, il faut se faire libre-penseur. Au temps de Charles X, le billet de confession était indispensable ; nous sommes tombés aujourd'hui dans l'excès contraire. Sous la Restauration, il fallait être de la Congrégation, il faut maintenant être franc-maçon. La tyrannie a changé de côté, mais elle est toujours aussi odieuse !

Pour décider le peuple à combattre la religion, nos politiciens proclament à chaque instant l'existence du péril cléricale : de même pour combattre l'armée ils soupçonnent chaque jour des préparatifs de coup d'Etat.

Le cléricisme n'est pas plus la religion que l'armée de coup d'Etat n'est l'armée qui peut faire

la force d'une grande nation comme la nôtre. Ces deux épouvantails ne sont plus à craindre de nos jours : ils servent simplement aux politiciens pour effrayer le républicanisme de la démocratie française de façon à continuer à la dominer.

L'armée est la sauvegarde du pays : il faut la mettre en dehors de nos luttes politiques si nous voulons éviter qu'elle ne se désagrège. Une armée n'est pas forte uniquement par ses canons et ses fusils ; elle l'est surtout par son unité de direction et par son état moral.

Une armée, surtout quand elle n'a pas combattu depuis 35 ans — ce qui est le cas de la nôtre, car une infime partie seulement a participé aux guerres coloniales, — a déjà eu elle-même de graves causes de démoralisation et de désorganisation. Si nous voulons conserver une armée saine et forte, il faut combattre ces causes au lieu de les augmenter.

Il est nécessaire de garder à l'officier une place en vue dans la société, de l'élever moralement le plus possible, au lieu de chercher à l'abaisser. L'armée doit être unie si elle veut concentrer ses efforts ; il faut donc éviter tout prétexte de jalousie, tout motif de rancune parmi les officiers.

Nos politiciens modernes font exactement le contraire : le favoritisme règne en maître partout. Les officiers qui avancent ne sont pas ceux qui

font preuve d'une réelle valeur, ce sont les intriguants qui font de la politique espérant obtenir la protection des puissants du jour, prêts d'ailleurs à brûler demain ce qu'ils adorent aujourd'hui.

Jaloux de la considération dont le corps d'officiers jouit en France, nos politiciens cherchent toutes les occasions de blesser, de froisser et d'humilier nos chefs de troupes. La vie d'officier est difficile : peu de traitements, beaucoup de monotonie rendent nécessaires des satisfactions morales si nous voulons voir les esprits intelligents et cultivés rester soldats.

Dans la guerre moderne, il faudra un moral excellent à notre armée tout entière si nous voulons remporter la victoire. Le soldat aura peut-être moins de fatigues physiques dans la guerre de demain que dans les guerres passées, mais il devra supporter de véritables souffrances morales.

Naguère, en effet, les combattants se voyaient, la lutte était pour ainsi dire personnelle. Dans la guerre moderne, au contraire, ainsi que cela vient de se produire à la bataille de Liao-Yang, des armées peuvent se bombarder pendant des heures, pendant des jours même, sans s'apercevoir. Les fantassins seront obligés de s'avancer par petits groupes, presque individuellement, en s'éloignant les uns des autres. Isolés, pour ainsi dire, il leur faudra un moral superbe et une confiance absolue

dans leurs officiers et dans leurs camarades. Il convient donc de faire tous les efforts possibles pour ramener l'union entre les officiers, et, chez les soldats, la confiance en leurs chefs. Et ne l'oublions pas la victoire finale ne s'achètera que par l'attaque à l'arme blanche, qui donnera le succès final aux troupes ayant le moral le meilleur. Or, dans certains milieux, on fait au contraire tout ce qu'on peut pour ôter aux chefs la confiance et l'estime de leurs soldats : on divise les officiers entre eux, on sème la défiance du haut en bas de l'armée. C'est donc la défaite et le désastre que ces gens-là préparent sciemment à la France !

La Corruption.

La corruption existe depuis longtemps en France : Louis-Philippe l'avait particulièrement développée en corrompant les électeurs censitaires. Cet état de choses était honteux et désastreux, mais il était pourtant moins nuisible au pays que la corruption impériale continuée et aggravée par nos politiciens modernes.

Autrefois, en effet, cette corruption n'atteignait que certaines personnes dans la nation. Aujourd'hui, la corruption qui avilit et abaisse les caractères atteint le peuple tout entier. Voilà le péril, car le peuple est et sera toujours la suprême réserve dont l'énergie et le bon sens pourraient sauver la France s'il restait indemne de la corruption bourgeoise.

Il ne faut pas que ce bon et brave peuple de France se laisse gangréner : il faut le soustraire au mal qui le menace, sinon la décadence de notre patrie sera prochaine et irrémédiable.

La corruption dégradante développée actuelle-

ment par nos politiciens présente divers aspects :

Dans la classe élevée, on distribue des décorations : palmes académiques, rosettes de l'Instruction publique ou croix de la Légion d'honneur : on décore des gens sans aucun mérite et dès lors tout le monde se trouve digne de l'être et demande à l'être. De ce fait, tous ces bourgeois en mal de décorations sont prêts à toutes les capitulations dans l'espoir du ruban rêvé. Et les politiciens posent leurs conditions : soumission absolue, propagande électorale en leur faveur, et même, dans bien des cas, participation matérielle aux frais électoraux, avances ou dons d'argent, etc.

Aux commerçants, nos politiciens promettent des annulations de procès-verbaux, de contraventions, si la régie ou la douane venaient un jour leur chercher noise.

A d'autres et aux industriels, ils promettent des commandes de l'Etat, des places pour leurs fils dans les administrations : ils ont même la spécialité de débarrasser les familles des jeunes gens incapables, paresseux et bons à rien en les casant dans les sinécures du fonctionnarisme aux frais des contribuables; les colonies et les sous-préfectures sont les débouchés de tous ces ratés.

Il y a mille autres façons de s'attacher par la corruption les bourgeois ambitieux : le préfet les flatte et leur promet de les faire nommer membres

des jurys dans les expositions prochaines, il les nomme délégués de toute espèce de choses, membres de tous les comités consultatifs ou autres qui se créent dans la région.

Pour rendre tous ces petits services, préfets, députés et politiciens sont obligés de faire tant de démarches qu'ils n'ont plus le temps de s'occuper des intérêts dont ils sont chargés : les préfets encombrant les corridors des divers ministères s'efforçant d'obtenir les faveurs sollicitées par les bourgeois ambitieux. De même, naguère Versailles était assiégé par les courtisans et les quémandeurs qui désiraient obtenir du Roi Soleil des faveurs et des pensions.

Chaque ministre est un petit Roi Soleil amené au pouvoir par les hasards de la politique, et il s'attache une clientèle d'ambitieux par les procédés qu'employait le grand Roi.

Les paysans sont tenus par des promesses de secours en cas de perte de bétail : je me souviens de la réponse que me fit un cultivateur auquel je parlais de son député :

— Ce n'est pas l'homme qu'il nous faut, il ne connaît rien à nos intérêts, mais il a fait donner une subvention de 350 francs à notre caisse de mortalité du bétail, nous sommes obligés de voter pour lui !

Je répliquai :

— Mais vos impôts ont augmenté depuis quelques années, vous avez dû vous en apercevoir ?

— Oui, certes, nous faisons le compte l'autre jour au conseil municipal : les impôts ont été augmentés de 1.350 francs dans notre commune.

— Eh bien, mon cher Monsieur, si vous payez 1.350 francs de plus par an à l'Etat, vous avouerez qu'il pouvait bien vous donner en échange une petite subvention de 350 francs. C'est encore vous qui y perdez !

— C'est ma foi vrai, répliqua le bonhomme, convaincu cette fois que son député l'avait roulé.

Mais il vote quand même pour lui : il voudrait faire dispenser son fils de sa période d'exercice de 28 jours !

Les 28 jours, les 13 jours et les procès-verbaux, les permissions agricoles à faire accorder aux soldats, les exemptions de service militaire par le conseil de révision que le préfet préside, voilà autant de liens destinés à attacher les gens et les forcer à voter pour le candidat officiel, malgré leur conscience et leurs convictions.

Et le parti qui assure son triomphe par de pareils procédés a l'audace de se dire républicain et respectueux des libertés et de la souveraineté du Peuple !

Dans les campagnes, les politiciens qui sont les

candidats de l'administration ont le cynisme de dire aux cultivateurs :

— Ne votez pas pour mon concurrent de l'opposition car, s'il était nommé, il serait la cinquième roue d'un char. Il ne pourrait rien obtenir tandis que moi qui suis ministériel, je vous ferai avoir tout ce que vous voudrez !

Et les promesses électorales mettent en joie les électeurs : chacun aura le chemin ou la route qui lui permettra de mettre ses terrains en valeur ou d'exploiter plus facilement ses champs ; tramways, ponts, chemins de fer, rien ne coûte au politicien... ce sont les contribuables qui paieront !

Le complément naturel et nécessaire de ce système, c'est la menace et l'intimidation. Ce que les politiciens n'obtiennent pas avec leurs promesses, ils essaient de l'imposer par la terreur. Depuis le préfet jusqu'au dernier délégué de village, tous les fonctionnaires officiels ou officieux ont pour mission de faire subir aux électeurs indépendants tous les ennuis et toutes les tracasseries que peuvent susciter les rouages compliqués de l'administration française. Les communes qui résistent à la tyrannie préfectorale sont mises à l'index et non seulement elles ne peuvent avoir aucune faveur, mais elles ne peuvent même plus obtenir justice ni faire respecter leurs droits. Tous les budgets, les projets de travaux ou de construc-

tions, toutes les approbations nécessaires sont arrêtés à la sous-préfecture, à la préfecture, au ministère : il n'est pas jusqu'aux simples nominations d'agents ou de gardes qui ne soient refusées par l'administration.

Dans les villes, les citoyens ne se doutent pas de ces infamies, aussi nous allons leur citer un exemple caractéristique et d'une incontestable authenticité :

A Besançon, le préfet Roger, soutenant la candidature officielle de son beau-frère, M. Janet, n'a pas hésité à supprimer les pensions de tous les anciens soldats qui ne votaient pas pour M. Janet. L'un d'eux, M. Greusard de Byans, acculé à la misère, se suicida. Voici la liste de ces vieux serviteurs de la patrie sacrifiés aux intérêts électoraux du beau-frère de M. Roger :

Roy de Champoux, canton de Marchaux, âgé de 77 ans (campagne de Crimée), privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Greusard de Byans (campagnes de Crimée et d'Italie), privé de sa pension et réduit au suicide.

Depierre, de Pugey (campagne d'Algérie et campagne de 1870), privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Hétiard d'Osselle (campagnes de Crimée et d'Italie), privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Petithrouhaud, de Montgesoye (campagne d'Italie), privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Sandoz, de Cendrey, 72 ans (campagnes de Crimée et d'Italie), infirme du bras droit; 14 enfants, dont 7 vivants : privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Grand, d'Amancey, 66 ans, infirme, campagne en Afrique. Privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Bart, d'Amancey, 81 ans, campagne d'Algérie et campagne de Rome. Privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Paimbeuf, d'Amancey, campagne d'Afrique, 66 ans, infirme et *paralysé*. Privé de secours depuis l'élection de M. Janet.

Marion de Bolandoz, toute la campagne de 1870 et répression de l'insurrection algérienne, 1871 à 1873, médaille coloniale, privé de sa pension de 50 francs depuis l'élection de M. Janet.

La justice n'existe plus, le parti pris et l'intimidation triomphent. Des gardes champêtres sont révoqués pour leurs opinions et les sursis qu'on accordait naguère indistinctement à tous les citoyens pour leurs périodes de 28 jours et 13 jours quand ils justifiaient d'un empêchement légitime sont rigoureusement refusés aux citoyens indépendants.

Je n'avance rien sans preuves et parmi des milliers de cas, j'en citerai un que deux lettres préfectorales suffissent à raconter.

CABINET
DU
PRÉFET DU DOUBS

Besançon, le 13 août 1904.

Monsieur le Conseiller,

Vous avez bien voulu me recommander M. Houser

Louis, boulanger à Maîche, qui sollicite un sursis d'appel.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis la demande de M. Houser à M. le Général Commandant les 1^{re} et 2^e subdivisions à Belfort, en la recommandant à sa bienveillante attention.

Agréez, monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet.

ROGER.

M. FAIVRE, Conseiller d'arrondissement.

CABINET
DU
PRÉFET DU DOUBS

Besançon, le 6 septembre 1904.

Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite des renseignements qui m'ont été fournis par le Comité démocratique de Maîche il ne m'a pas été possible de donner avis favorable à la demande de sursis formée par M. Houser, Just-Louis, de Maîche.

Agréez, monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. Le Préfet.

Le Secrétaire Général.

TRIGAN-GENESTE.

M. FAIVRE, Conseiller d'arrondissement.

Voici encore la lettre qu'un ancien capitaine de douane, casserole officielle, a l'audace d'écrire à un pauvre vieux soldat :

Maiche, le 17 février 1905.

M. ROUSSEL GILBERT, à Plaimbois-du-Miroir (Doubs).

Monsieur,

Les renseignements pris sur votre compte sont on ne peut plus mauvais en ce qui concerne votre attitude politique.

Il paraît que vous avez assisté à une conférence faite par un réactionnaire, le nommé Amiot, ce qui dénote que votre républicanisme est bien douteux.

Vous comprendrez aisément que, dans ces conditions, il est inutile que vous établissiez une demande qu'il ne me serait pas possible d'appuyer favorablement.

Je dois vous dire que, si vous persistiez à vous montrer aussi peu attaché au Gouvernement actuel, je n'hésiterais pas à proposer à M. le Préfet le retrait de la pension qui vous a été concédée.

Je vous engage à faire mieux.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Le délégué de l'Administration préfectorale.

NORMAND.

La lecture de cette épître révoltante ne montre-t-elle pas l'état d'anarchie, de corruption, où est tombée notre patrie. Tout citoyen, s'il mérite ce nom, doit être indigné de pareilles vilénies.

J'ai vu dans ce même département du Doubs un juge de paix condamner le même jour et à la même audience un citoyen ami du préfet ayant arraché les affiches du candidat de l'opposition, à

5 francs d'amende, et un citoyen indépendant ayant arraché les affiches du candidat officiel a une peine double, soit 10 fr. d'amende.

Bien mieux, un procès pour corruption électorale fut un jour intenté par l'administration à un de mes amis, M. A..., artiste de talent qui s'était occupé des élections municipales dans sa commune. Département du Doubs, toujours. Voici ce cas extravagant :

Les politiciens soutenus par l'administration menaçaient une veuve d'instituteur de lui faire supprimer le secours qu'elle reçoit depuis la mort de son mari, si son fils ne votait pas ouvertement pour les candidats officiels. La pauvre femme désolée vint trouver mon ami pour excuser à l'avance son fils du vote qu'on lui imposait et qu'il serait forcé d'exécuter pour ne pas faire priver sa mère de son secours.

Pour rétablir l'indépendance de cet électeur, M. A... répondit généreusement : — Que votre fils vote selon sa conscience et si le Préfet vous supprime votre secours, je vous le rétablirai moi-même sur ma fortune personnelle.

S'il y avait corruption électorale, elle venait évidemment des politiciens de l'administration qui voulaient imposer un vote par la menace, tandis que mon ami, au contraire, rendait à l'électeur menacé sa liberté d'action.

Cela n'empêche pas que M. A... fut condamné pour avoir agi en honnête homme et en homme de cœur.

Voilà ce qu'est devenue la justice des tribunaux français sous le règne des politiciens modernes, presque tous francs-maçons.

Aussi l'administration n'ayant rien à craindre des tribunaux abuse de la corruption et de l'intimidation. Dernièrement, elle a toléré — et peut-être inspiré — l'affiche officielle suivante, qui fut placardée sur papier blanc et sans timbre dans la commune de Branne (Doubs).

AVIS

Le maire informe les électeurs que ceux qui voteront pour M. Girardet, candidat opposé à M. le Préfet, priveront la commune des secours demandés pour équilibrer le budget.

De plus, trois jeunes gens qui sont très méritants ne pourront obtenir les places qu'ils ont demandées.

Le Maire,
DERAY

Non seulement le signataire de cette affiche stupéfiante ne fut pas inquiété, mais le candidat officiel, élu à quelques voix seulement de majorité, fut déclaré valablement élu par le conseil de préfecture, malgré cette manœuvre cynique.

Voilà où nous en sommes dans le département

du Doubs, et probablement dans tous les autres départements.

J'ai cité quelques faits significatifs, mais il faudrait des volumes pour montrer tous les actes d'injustice et de démoralisation commis par nos politiciens, il faudrait, notamment, éplucher le compte électoral de beaucoup de députés afin d'établir les sommes qu'ils ont encaissées sur les fonds secrets pour leur période électorale et même pour certains de leurs votes. Voilà ce qu'il faudrait dévoiler aux Français et ce serait une mesure de salubrité publique que d'établir ce réquisitoire, de l'imprimer et de l'afficher dans toutes les communes de France. La lecture d'un pareil document serait à coup sûr plus utile à la moralisation du pays et à son affranchissement que l'affichage des discours que nos politiciens font placarder à nos frais sur tous les murs de nos villes et de nos villages.

Les préfets ont une étrange conscience politique!

Ils servent avec le même dévouement tous les ministres qui se succèdent quand ils ont suffisamment de poigne pour leur imposer l'obéissance. Ils ignorent la fidélité: c'est ainsi qu'en 1814 deux préfets seulement donnèrent leur démission: tous les autres se mirent à crier vive le Roy! aussi fort

qu'ils criaient la veille vive l'Empereur ! Un peu plus tard, ils servirent de nouveau l'empire, puis la monarchie, avec une égale humilité.

Aujourd'hui, les préfets crient vive la sociale, eux qui ont des traitements de 4.000 à 35.000 francs et ayant les prétentions, inutiles frelons, de tyranniser et de mener ceux qui travaillent et qui les font vivre. Le peuple, hélas ! suit docilement ces faux républicains en criant : Vive le préfet ! donnant un vaste spectacle de la décadence d'une nation et de la faillite de la liberté.

Aux côtés des grands politiciens, une nuée de Français s'agitent, se poussent, se bousculent afin d'obtenir une place ; suivant son appétit ou son milieu social, le quémandeur veut une recette particulière ou une place de cantonnier. Chaque solliciteur s'ingénie à flatter le pouvoir et ne recule devant aucune bassesse ; il dénoncera ses parents, il reniera ce qu'il adorait, rien ne rebute ces prétendus socialistes dont le seul idéal est une part de ce budget de 3 milliards 700 millions que le hasard a mis aux mains des politiciens qui entendent garder le plus d'argent possible entre leurs mains.

Les regards de cette foule de mendiants se tournent vers le député et le sénateur ; ils adorent ces petits souverains avec autant de servilité qu'en montraient les courtisans du Grand Roi suppliant

le puissant monarque de leur donner places ou pensions. Il est amusant, mais attristant, de voir les fonctionnaires, les aspirants fonctionnaires ou les aspirants décorés venir faire leur cour au ministre, à un député ou à un sénateur radical socialiste.

Ce n'est plus à Versailles que les courtisans vont adorer le pouvoir, c'est au café ou à la brasserie, lieu de réception du député et du sénateur; c'est au milieu des bocks et des absinthes que les politiciens trônent et émettent leurs oracles.

Ah! nous avons fait des progrès depuis deux siècles! Sous Louis XIV, une petite partie de la nation seulement mendiait des places, des croix, des pensions; maintenant, c'est une grande partie de la nation qui agit ainsi. Sous Louis XIV il y avait un roi qui distribuait des faveurs, maintenant il y en a quelques centaines! Il n'y avait qu'un Versailles où il fallait aller faire sa cour, maintenant maints cafés et brasseries servent de salle du trône aux roitelets politiques.

Ce qui n'a pas changé, c'est celui qui paie : c'est toujours le travailleur. Et ces politiciens ont la prétention d'être adorés servilement par le peuple; il faut voir comment le sénateur ou le député amené au pouvoir par le remous populaire prend des airs de grand seigneur. Certains d'entre eux prélèvent même la dîme, comme au temps jadis. Un fonctionnaire se permet-il un mot malsonnant

contre le potentat, vite il est déplacé, destitué. Non seulement le fonctionnaire n'est que l'humble serviteur du député et du sénateur, mais ceux-ci entendent que toute la famille du fonctionnaire soit tout entière à leur dévotion, exactement comme Louis XIV entendait être adoré par ses dignitaires et leur famille !

La France n'appartient pas aux Français, mais aux politiciens. La Révolution avait détruit les privilèges et les prérogatives, les *Droits de l'homme* avaient proclamé l'égalité des citoyens devant la loi et la liberté de penser, mais les politiciens ont rétabli tout ce que la Révolution avait supprimé. La seule différence existant entre l'ancien régime et celui des politiciens, c'est que les gens qui obtenaient, sous la Royauté, des faveurs, avaient quelquefois rendu des services à la France : c'étaient des soldats ou des diplomates, tandis que les gens qui obtiennent des faveurs aujourd'hui sont tout simplement de bons agents électoraux, de bons francs-maçons ou des gens ayant versé la forte somme aux diverses caisses électorales des candidats officiels.

Les politiciens ont organisé à leur façon et à leur profit la décentralisation tant promise : ils ont créé pour chaque député ou sénateur ami de l'administration un petit royaume où chacun d'eux fait librement régner son bon plaisir.

Voilà l'état actuel de la France : voilà les procédés qu'elle subit et l'étrange morale qu'on lui impose. Est-il possible qu'un pays ne se décompose pas lorsqu'il est gouverné, administré et dominé d'une telle façon?

L'agitation, l'inquiétude, l'affaissement moral que l'on constate tous les jours autour de soi viennent évidemment de cette politique de décomposition.

Il faut réagir s'il en est temps encore.

Au milieu du gâchis actuel, les électeurs ne distinguent plus les hommes, les opinions et les caractères. Terrorisés ou corrompus, ils votent pour le candidat du préfet qui fera annuler les procès-verbaux qui pourraient leur être dressés et qui leur fera accorder des places et des secours.

C'est grâce à ces procédés qu'un ministre habile a fait élire par la nation une chambre des députés composée en majorité d'incapables, de vaniteux et de sectaires que leur nullité même oblige à soutenir le ministère qui peut seul assurer leur réélection.

Dans son *Introduction*, Spencer constatait déjà que « les chambres sont, en général, inférieures à la moyenne du pays, non seulement comme conscience, mais aussi comme intelligence ». S'il avait connu nos chambres actuelles, qu'aurait-il pu dire!

Nos députés ne sont pas préparés à leurs rôles de législateurs, aussi ne font-ils que continuer la politique mesquine du Café du Commerce qui leur a procuré leur mandat. Ils mettent de côté toutes les questions importantes ou, quand ils sont forcés de les aborder, ils les votent au galop et sans pouvoir les discuter utilement. Leur seule occupation consiste à flatter leurs électeurs, à soigner leur popularité et à maintenir l'agitation qui a amené leur élection.

Tous les journaux qui les soutiennent nous annoncent qu' « enfin la justice va régner dans le pays et que c'est une ère de solidarité et de fraternité qui commence. Nos politiciens proclament qu'ils vont arracher le voile de l'obscurantisme qui cachait au peuple l'avenir de l'évolution sociale pour amener l'aurore de la société nouvelle par la libération des consciences. Ils saluent bruyamment l'effondrement du cléricanisme, qui s'enterre sous les ruines des bastilles de la réaction : leur science intégrale va affranchir l'humanité ! Encore un effort pour l'émancipation radieuse et définitive » !

Tout ce fatras veut dire tout simplement : « Maintenez-nous au pouvoir, » mais comme ce sont des phrases résonnantes, elles éblouissent les gens naïfs et toute une foule de braves gens qui se pâment d'aise en croyant que *c'est arrivé* !

C'est avec un semblable galimatias, avec des

phrases d'autant plus sonores qu'elles sont creuses, que la plupart de nos politiciens arrivent à conserver la confiance du peuple peu instruit.

Cela prouve bien que l'*intelligence intégrale* ne règne pas encore dans notre pays ! et qu'il est loin d'être sur le chemin du vrai progrès.

Le Vrai Progrès.

Puisqu'on parle tant de progrès, il me paraît nécessaire de savoir en quoi il consiste.

Y a-t-il un progrès unique et général améliorant en même temps la vie morale et la vie matérielle ?

A entendre nos politiciens, on croirait vraiment que tout progrès, toute découverte nouvelle fait progresser l'humanité non seulement au point de vue matériel, mais aussi au point de vue moral.

Il y a là une grave erreur qui peut amener dans bien des cas des idées fausses dont les résultats matériels sont déplorables pour notre pays. La création d'un chemin de fer dans une région est un progrès matériel, et souvent elle amène pourtant un abaissement moral de la population. En effet : les jeunes gens et les jeunes filles ont une plus grande facilité pour se rendre à la ville, à Paris même, et deviennent des *déracinés*, comme les a si justement appelés Barrès, qui est aussi profond esprit que bon patriote. Or, ces jeunes

gens ne sont pas préparés à affronter les tentations de la ville, et la plupart succombent. Combien de ces malheureux déracinés par un progrès matériel qui se perdent moralement !

De même les découvertes du machinisme amènent la création d'une usine dans une campagne. Cette installation est un progrès que souvent les habitants payent cher, car de braves cultivateurs quittent leurs terres pour entrer à l'usine et — eux qui étaient naguère économes — se mettent, au contact de certains nouveaux camarades qu'ils rencontrent à l'atelier, à gaspiller l'argent qu'ils gagnent régulièrement, ils ne pensent plus au lendemain et parfois même, grâce aux mauvaises fréquentations, deviennent des ivrognes.

Cela prouve suffisamment que progrès matériel n'implique pas progrès moral. Or, il est nécessaire, si l'humanité veut maintenir son équilibre, que le progrès intellectuel et moral accompagne le progrès matériel.

Si le progrès moral se produisait seul et sans progrès matériel, il serait également dangereux. Prenez un jeune homme peu fortuné et donnez-lui une instruction supérieure sans lui procurer le moyen d'élever sa situation matérielle : vous en faites un déclassé, un ennemi de la société. C'est l'histoire des nihilistes, de quantité d'anarchistes et de beaucoup d'instituteurs modernes devenus

révolutionnaires, antimilitaristes et internationalistes.

Un progrès mal équilibré en a fait des *ratés*.

Il est donc nécessaire que la société ne fasse pas la folie de produire trop de citoyens à culture intellectuelle élevée, si elle ne peut leur donner en même temps le progrès matériel et le progrès moral.

De même si un homme sans préparation intellectuelle et morale arrive brusquement à une situation très supérieure à celle à laquelle semblait le destiner sa position, cet homme abusera de sa fortune. Ce sera le parvenu qui abuse de son argent ou de son influence, ne sachant pas remplir les devoirs que sa situation lui impose.

Nous en avons, hélas ! chaque jour des exemples dans la conduite de bien des riches, de beaucoup de fonctionnaires et de politiciens que leur manque d'éducation et de préparation pousse à faire un usage tyrannique de leur argent ou du pouvoir qui leur est confié.

Tout ce qui est révolution est mauvais dans la nature : elle ne procède régulièrement que par évolution.

Le grand tort des congrégations a été précisément de créer par leurs écoles et collèges gratuits une quantité de déclassés qui sont devenus leurs pires ennemis, parce qu'ils ont été aigris en atten-

dant pendant longtemps une situation en rapport avec l'instruction qu'on leur avait donnée. Au début de leur carrière, ces ratés ont été des mécontents : ils ont lutté par tous les moyens pour arriver et, dans cette lutte, ils ont perdu tout scrupule et toute morale : quand ils sont arrivés au pouvoir, rien ne pouvait plus les empêcher d'en abuser pour satisfaire enfin leurs appétits et leurs rancunes.

Il est probable que si les congréganistes avaient eu des écoles pratiques d'agriculture, de commerce ou d'industrie, formant des industriels, des commerçants et des cultivateurs capables de gagner honnêtement et convenablement leur vie, au lieu d'avoir formé des intellectuels, ils auraient eu plus d'amis, plus de défenseurs pour prendre leur parti contre leurs détracteurs et leurs ennemis. Les congrégations, en orientant mal leurs élèves, ont créé les Trouillot, les Tourgnol, les Combes et quantité de sectaires, de ratés, devenus leurs pires ennemis.

Le progrès n'est donc vraiment complet que s'il est méthodique et bien équilibré.

Les personnes qui parlent de donner à tous les enfants l'instruction intégrale (!), alors que l'inégalité des positions et des intelligences est, et sera toujours, la loi de nature, induisent le peuple en erreur et sont ou des utopistes ou des trompeurs.

Nos politiciens abusent de la confiance et de l'ignorance du peuple en lui vantant sans cesse les mérites infinis et parfaits de l'instruction. Dans bien des cas, l'instruction est mal donnée en France ; l'école ne répand pas assez de notions pratiques et n'arme pas l'enfant pour la Lutte pour la vie.

Qu'un enfant sache son histoire et sa géographie, c'est parfait, mais s'il doit être cultivateur, qu'on lui donne en plus des notions d'agriculture pratique et de comptabilité agricole : s'il doit être ouvrier, qu'on le prépare à son métier. De même les jeunes filles devraient recevoir à l'école des notions pratiques de couture, de cuisine et d'économie ménagère. Malheureusement, beaucoup d'instituteurs nouveau style sont des pédants ridicules qui pensent plutôt à la politique et à la philosophie qu'aux études pratiques ; ils croiraient s'abaisser en formant des cultivateurs et des ouvriers au lieu de former des politiciens.

Quand donc, en France, deviendrons-nous pratiques et renoncerons-nous aux grands mots et aux grandes phrases creuses ?

Le temps passe et le progrès marche sans cesse autour de nous : les peuples voisins développent leur agriculture, leur commerce et leur industrie.

Des nations pauvres et arriérées comme l'Espagne, l'Italie et l'Amérique latine, qui étaient jadis

nos clientes pour une multitude de produits, installent chez elles des industries qui suffiront bientôt à leurs besoins et qui en arriveront prochainement à concurrencer nos produits dans le monde.

Je ne parle pas du Japon et de la Chine, qui s'organisent aussi et qui se passent déjà de nous pour la production de bien des articles. La main-d'œuvre à très bas prix dont ils disposent leur donne une supériorité formidable qui sera un danger sérieux pour l'industrie de la vieille Europe.

Au point de vue militaire, même, l'Europe n'a pas brillé dans ses derniers conflits avec les nouveaux peuples : l'Espagne a été écrasée par les Etats-Unis et a perdu Cuba, Porto-Rico et les Philippines. Les Nord-Américains viennent s'installer dans cet Extrême-Orient dont la population si nombreuse constituait un immense débouché pour les produits européens.

D'autre part, la Russie recule devant le Japon et le traité de paix entre ces deux peuples se signe non pas en Europe, mais en Amérique.

Une quantité d'Européens émigrent en Amérique, où ils portent nos industries qu'ils installent au Brésil et dans la République Argentine.

Aux Etats-Unis, 974.298 Européens sont venus s'installer en une seule année, du 1^{er} juillet 1904 au 30 juin 1905. Tous ces consommateurs sont perdus pour l'industrie européenne : ils vont aug-

menter la prospérité de nos concurrents américains dont ils achèteront les produits, ils sont une des causes de la prospérité inouïe de l'agriculture et de l'industrie des Etats-Unis. Ceux qui émigrent en Argentine et au Brésil restent encore nos clients pour quelque temps, car l'industrie de ces pays est encore rudimentaire.

Deux facteurs importants favorisent la concurrence des pays nouveaux : ce sont la baisse du taux de l'argent et la facilité d'achat du matériel perfectionné. Le crédit des peuples nouveaux se développe, et ils empruntent à bon marché.

En 1871, après nos désastres, la France a émis un emprunt 5 0/0 à 82 francs 50, c'est-à-dire rapportant 6 0/0.

La Russie en pleine défaite a émis des bons du Trésor à 5 0/0 *au pair*.

Le Chili maintient sa rente 4 1/2 0/0 à 95 0/0

Le Brésil — 4 0/0 à 90 0/0

L'Argentine — 4 0/0 à 94 0/0

Le Japon — 4 0/0 à 90 0/0

La Chine — 5 0/0 à 102.

Tous ces pays neufs ont des ressources immenses et n'ont pas les charges accablantes de notre vieille France.

De plus les pays neufs n'ont pas à faire les coûteuses écoles payées par les essais des industries européennes. Les industriels de ces pays achètent

de suite le matériel le plus perfectionné, ils n'ont plus qu'à former leurs ouvriers, ce qui demande évidemment un peu de temps, mais en général ils vont vite et nous voyons le Japon notamment se monter rapidement et posséder déjà un arsenal de grande valeur à Sasebo.

Tout cela devrait, — semble-t-il, — faire réfléchir les Français.

La Russie a aussi monté son industrie en peu de temps, peut-être même en trop peu de temps, car beaucoup de ses usines n'ont pas réussi faute de consommateurs, le peuple russe manquant d'argent et l'Etat étant le seul client dans bien des cas.

Mais des affaires russes toutes récentes ont pu émettre des obligations 4 1/2 et même 4 0/0 *au pair*, alors qu'il n'y a pas longtemps, en France, des industries vieilles et prospères devaient émettre leurs obligations à 5 et 6 0/0. Depuis, peu d'entreprises ont pu en émettre à 4 0/0.

L'agitation politique qui énerve notre pays depuis des années a chassé des milliards hors de France et, actuellement, les Français ont plus de 30 milliards placés à l'Etranger.

Cet exode des capitaux français a été dans bien des pays la cause de la baisse du tarif de l'argent. En Suisse, l'argent français a fait baisser de 5 à 4 0/0 le taux des obligations industrielles et de

4 0/0 à 3 1/4 ou même 3 0/0 le taux des obligations des grandes villes et de l'État.

L'industrie des pays neufs se développe rapidement. Prenons par exemple la production des filatures aux Indes.

Il y a quelques années, les Anglais vendaient tous les filés nécessaires aux Indiens; en 1904, sur une consommation de 300 millions de kilos de filés, les filatures anglaises n'ont plus vendu que 15 millions de kilos. Tout le reste, soit 285 millions de kilos, a été fabriqué aux Indes.

L'industrie française — ne parlons que de celle-là — va se trouver en face de nouveaux concurrents ayant très souvent de l'argent pas cher, du matériel neuf perfectionné, de la main-d'œuvre à bon marché, et sera, dans bien des cas, en mauvaise posture pour lutter.

Est-ce le moment de rendre les conditions de l'industrie encore plus difficiles, ou bien, au contraire, le vrai progrès ne consiste-t-il pas à montrer tous ces dangers à l'ouvrier dont la prospérité dépend de celle de l'industrie qui le fait vivre?

Les gréviculteurs et les exploités de la naïveté des travailleurs ne leur parlent jamais de ces questions, que d'ailleurs ils ne connaissent pas : il faudrait qu'ils les étudient et ils trouvent plus commode de leur servir des grands mots et des phrases sonores, mais vides.

Le vrai progrès consiste à instruire l'ouvrier sur les besoins de son industrie, à l'armer pour la lutte industrielle, à en faire un citoyen digne de ce nom.

Le progrès véritable n'existe pas s'il n'est pas moral, intellectuel et matériel à la fois.

Examinons maintenant comment nous arriverons à la réalisation du véritable progrès.

A mon avis, c'est en favorisant la création et le fonctionnement de véritables syndicats professionnels.

Syndicats professionnels.

FACTEURS DE LA PRODUCTION. — ENTENTE DE CES FAC-
TEURS. — ARBITRAGE. — ASSOCIATION. — SYNDICATS
JAUNES

Le syndicat professionnel est une organisation normale absolument naturelle.

Il est logique que des gens voués à la même profession s'unissent.

Tout pousse les artisans d'une même industrie à s'entendre : tout les y convie, c'est indiscutable, car ils ont les mêmes soucis, les mêmes espoirs, les mêmes idées et les mêmes intérêts.

Seulement, n'oublions pas que toute chose humaine a ses défauts, et que le syndicat n'échappe pas à cette loi, car il a une tendance à monopoliser l'initiative et à abuser de sa force pour faire prévaloir avant tout ses intérêts, même au détriment de ceux des autres citoyens.

Au fur et à mesure de l'accroissement de la population, du développement compliqué de la civilisation, les rapports réciproques des syndi-

cats de la même profession deviennent plus difficiles et l'esprit de concurrence d'intérêts particuliers arrive à diviser non seulement les syndicats, mais quelquefois même les membres d'un même syndicat.

L'idée du syndicat, c'est-à-dire de l'union de travailleurs s'occupant de même métier, est vieille comme le monde.

Les Egyptiens avaient des corporations. A Rome, Plutarque fait remonter leur installation à Numa. Les Grecs connaissaient les corporations sous le nom d'hétairies.

L'idée de la corporation, c'est-à-dire de l'union d'hommes vivant de même métier, se perd donc dans l'antiquité la plus reculée.

Cette corporation n'est-elle pas absolument logique, ne doit-elle pas aider à faciliter aux hommes attelés au même labeur le moyen de se perfectionner, de s'aguerrir, de tirer de leurs efforts une juste rémunération.

De nos jours, les trusts, les cartels patronaux ne sont-ils pas une rénovation de la corporation, mais à l'avantage unique du patronat ?

Pourquoi donc refuser à l'ouvrier ce que le patron trouve légitime pour lui ?

Je dis plus, je dis que la corporation ouvrière peut seule permettre à la corporation patronale, par son nombre, par la puissance qu'elle possédera,

de défendre les intérêts communs des ouvriers et des patrons.

Qui exploite trop souvent et le patron et l'ouvrier ; qui force le patron à baisser ses ouvriers ? les grands magasins. Qui exploite le travail national, qui introduit la concurrence allemande surtout en France ? les grands magasins.

Voilà les ennemis des travailleurs, ces immenses réservoirs de marchandises prélevant des bénéfices énormes sur les produits du travail des industries. Les grands magasins mettent en concurrence non seulement les industriels français, mais, pour obtenir des rabais, ils s'évertuent à amener sur les marchés français, les Allemands, les Belges, les Anglais, les Autrichiens. Qui fait un gain souvent scandaleux sur les articles vendus ? le grand magasin, forçant les industriels à vendre au rabais sans bénéfice souvent ; provoquant ainsi la baisse des salaires, privant du nécessaire les malheureux ouvriers des usines et bien des petits patrons.

Si des syndicats bien organisés, ne faisant pas de politique, existaient en France, cette exploitation du travail n'existerait pas. Les grands magasins pourraient vendre leurs marchandises avec des bénéfices raisonnables sans exploiter le travailleur, sans s'évertuer à amener continuellement en France, l'étranger.

Seules les corporations reconstituées à la moderne rétabliront la paix et la justice sociale en France, en combattant la spéculation et son exploitation du travail et des travailleurs.

La corporation a existé chez les Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains.

Chez les Romains, les corporations eurent une histoire agitée et devinrent vite des organisations politiques, troublant le pays. La loi Julia, 60 ans environ avant J.-C., enleva aux corporations leur caractère public.

Ces corporations redevinrent turbulentes sous Auguste, elles furent de nouveau supprimées comme sociétés publiques.

Mais les empereurs soutinrent les associations ouvrières restant professionnelles.

Alexandre Sévère réglemente diverses corporations. A la longue, les empereurs transformèrent toutes ces corporations en rouages destinés à fortifier leur pouvoir.

Les empereurs romains donnaient des privilèges à toutes ces corporations, afin d'en tirer des impôts et les modifièrent petit à petit, faisant de leurs membres de véritables fonctionnaires.

Les naviculaires construisaient et conduisaient les navires.

Les boulangers, les charcutiers, les fabricants de chaux, les banquiers, les bijoutiers, les mar-

poles, étant pour ainsi dire des fonctionnaires.

Tous les membres de ces corporations avaient de vraies sociétés de secours mutuels, assurant en particulier les funérailles des membres décédés.

La France se trouva entre les corporations d'origine romaine et les gildes, associations d'origine germanique.

Les gildes allemandes et flamandes furent puissantes, s'alliant entre elles, défendant leurs intérêts, secourant leurs membres. Rien n'est nouveau sous le soleil, les idées d'associations, de mutualité sont vieilles comme le monde. La Révolution française, menée par des bourgeois sectaires et égoïstes, a brutalement converti en partie ce mouvement qui se réveille et que nos socialistes prétendent inventer.

Je ne puis étudier les corporations dans cette rapide étude, il faudrait des volumes.

Il est difficile, au milieu de l'effondrement de l'organisation romaine, de la constitution de la féodalité du v^e aux xi^e et xii^e siècles, de suivre la situation des corporations. Cette étude n'est pas encore établie.

Aux xii^e et xiii^e siècles, la corporation reparaît sans doute sans avoir disparu complètement, gardant des restes des organisations romaines et s'infiltrant des idées des gildes allemandes.

A Paris, au XII^e siècle, les marchands d'eau s'appelaient nautes, du même nom que leurs prédécesseurs du temps de Tibère, ce qui semble indiquer la permanence de la corporation.

De même à Paris, au XII^e siècle, les bouchers sont forcés de faire de leurs fils des bouchers, ainsi que cela existait du temps de la domination romaine. Nous voyons, à partir du XII^e siècle, les corporations se reconstituer ou se réorganiser, se compléter de tous côtés en France.

Les corporations avaient des règles confuses, sans organisation précises. Etienne Boileau, prévôt de Paris en 1258, régla les corporations en rédigeant le livre des métiers.

Etienne Boileau fut un justicier terrible qui purgea Paris des bandits qui l'infestaient; on aurait besoin, à Paris; d'un Etienne Boileau de nos jours.

Le livre des Métiers classait les travailleurs en trois classes : apprentis, valets, maîtres. Ce n'est qu'au XIV^e siècle que paraît le compagnon, modification du valet.

Passons sur l'histoire des corporations, constatons seulement qu'elles jouaient souvent des rôles politiques avec Etienne Marcel, avec Caboche.

La situation des travailleurs au XII^e et au XIII^e siècle est favorable en France ; au XIV^e, elle est désastreuse par suite de la guerre de Cent ans,

chands de vin, les médecins avaient des monopoles, étant pour ainsi dire des fonctionnaires.

Tous les membres de ces corporations avaient de vraies sociétés de secours mutuels, assurant en particulier les funérailles des membres décédés.

La France se trouva entre les corporations d'origine romaine et les guildes, associations d'origine germanique.

Les guildes allemandes et flamandes furent puissantes, s'alliant entre elles, défendant leurs intérêts, secourant leurs membres. Rien n'est nouveau sous le soleil, les idées d'associations, de mutualité sont vieilles comme le monde. La Révolution française, menée par des bourgeois sectaires et égoïstes, a brutalement converti en partie ce mouvement qui se réveille et que nos socialistes prétendent inventer.

Je ne puis étudier les corporations dans cette rapide étude, il faudrait des volumes.

Il est difficile, au milieu de l'effondrement de l'organisation romaine, de la constitution de la féodalité du v^e aux xi^e et xii^e siècles, de suivre la situation des corporations. Cette étude n'est pas encore établie.

Aux xii^e et xiii^e siècles, la corporation reparaît sans doute sans avoir disparu complètement, gardant des restes des organisations romaines et s'infiltrant des idées des guildes allemandes.

A Paris, au XII^e siècle, les marchands d'eau s'appelaient nautes, du même nom que leurs prédécesseurs du temps de Tibère, ce qui semble indiquer la permanence de la corporation.

De même à Paris, au XII^e siècle, les bouchers sont forcés de faire de leurs fils des bouchers, ainsi que cela existait du temps de la domination romaine. Nous voyons, à partir du XII^e siècle, les corporations se reconstituer ou se réorganiser, se compléter de tous côtés en France.

Les corporations avaient des règles confuses, sans organisation précises. Etienne Boileau, prévôt de Paris en 1258, régla les corporations en rédigeant le livre des métiers.

Etienne Boileau fut un justicier terrible qui purgea Paris des bandits qui l'infestaient; on aurait besoin, à Paris; d'un Etienne Boileau de nos jours.

Le livre des Métiers classait les travailleurs en trois classes : apprentis, valets, maîtres. Ce n'est qu'au XIV^e siècle que paraît le compagnon, modification du valet.

Passons sur l'histoire des corporations, constatons seulement qu'elles jouaient souvent des rôles politiques avec Etienne Marcel, avec Caboché.

La situation des travailleurs au XII^e et au XIII^e siècle est favorable en France ; au XIV^e, elle est désastreuse par suite de la guerre de Cent ans,

des luttes des Armagnacs et des Bourguignons.

Jean le Bon, en 1350, réglemente les corporations et les prix des produits.

Charles VI, en 1415, publie une ordonnance très importante, visant les prévôts et la police des métiers.

Louis XI s'occupa beaucoup des corporations, mais, en politique habile et pratique, il cherche à les transformer en organisations politiques à son profit.

De ce moment date sans doute le germe de désorganisation et de mort des corporations devenant politiques et ne restant plus exclusivement professionnelles.

Louis XI s'octroya le droit de créer des maîtres, désorganisant ainsi les lois des corporations. Sous le règne de ce roi, il exista plus de 60 corporations de divers métiers.

Charles VIII et Louis XII ne créent que les corporations des Epiciers, des Apothicaires et celle des Imprimeurs.

En 1540, afin de protéger la soierie lyonnaise, l'introduction des étoffes de soie en France est interdite sauf par Suze ou Bayonne, et Lyon seul avait le droit de les vendre.

François I^{er} créa à Lyon, Rouen, Bordeaux des banques destinées à développer le commerce, et les changeurs deviennent fonctionnaires publics.

Du xvi^e siècle date la décadence ; les abus des corporations, les bourgeois, commerçants, industriels font leur œuvre égoïste, entravant le développement du nombre des maîtrises, organisant toutes les entraves au progrès des apprentis, des compagnons. L'État, obéré, contribue à cette démoralisation en donnant, moyennant finances, des privilèges (voir, pour l'histoire des Corporations, l'ouvrage de M. Etienne-Martin Saint-Leon).

Pendant cette période, la vie de l'ouvrier est favorable en France. (Voir l'*Histoire économique* de M. le vicomte d'Avenel.)

Henri III renforce les corporations en obligeant les artisans à se former en corporations là où ces corporations n'existaient pas. Des ordonnances de 1581 réglementent les corporations, fixent les redevances et l'apprentissage, etc.

Henri IV, à court d'argent, en 1597, fait une nouvelle ordonnance réglementant à nouveau les corporations, fixant les taxes.

Pendant la Ligue, les corporations furent toutes du côté de la Ligue, ce qui n'empêcha pas ces mêmes corporations de devenir enthousiastes d'Henri IV.

Le commerce, l'industrie avaient cruellement souffert des guerres de religion. En 1601, un Conseil de commerce fut créé.

Le Conseil s'efforça d'attirer des industries en

France et la couronne donna des monopoles.

Les corporations, sous Louis XIII, Louis XIV, sont mises de plus en plus sous la domination de la couronne.

En 1614, les Etats généraux protestent contre cette oppression des métiers.

A partir de ce moment, la décadence des corporations va en s'accroissant. Ce ne sont plus des organisations professionnelles, mais des rouages politiques, des moyens fiscaux, de là, la décadence.

Au début de la Fronde, les corporations sont contre la couronne qui les a opprimées et exploitées et Mazarin dut faire des concessions.

En 1664, sur la demande des corporations de Paris, le système douanier de la France fut amélioré, il est regrettable que cette réforme ne se fût appliquée qu'aux provinces du centre ; le midi principalement refusa d'y souscrire.

Colbert créa les Compagnies de commerce avec monopole, sorte de corporations. Colbert est, au point de vue de l'intervention de l'Etat dans le commerce et l'industrie, le précurseur des étatistes jacobins de nos jours ; il est leur précurseur.

Louis XIV continue l'œuvre mauvaise de la royauté, qui centralise et ligotte les corporations. L'édit de 1673 renforce les édits précédents.

Depuis 1674 jusqu'à la suppression des corporations, les discussions, les procès ne cessent plus

entre les corporations et certains commerçants désirant secouer le joug des corporations devenues tyranniques.

En 1691, Pontchartrain, à bout de ressources, décida, sous prétexte de supprimer des abus, de remplacer les chefs élus des corporations par des officiers royaux.

Les corporations, très effrayées de cette mesure, versèrent de l'argent, ce que voulait le ministre, et le *statu quo* subsista.

De ce moment jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, les corporations furent exploitées par l'Etat à bout d'argent.

Les corporations s'occupaient, au xviii^e siècle, moins de solidarité, de charité qu'au moyen-âge ; toutefois les secours aux membres pauvres ou malades continuaient à être donnés.

Les corporations continuaient à réglementer un peu abusivement le travail et la production, mais pourchassaient les fraudes et les malfaçons peut-être plus efficacement que la police de nos jours.

Louis XIV avait laissé la France épuisée, les ouvriers étaient dans une situation très pénible jusqu'en 1740 ; la paix ramena la prospérité en France.

En 1743, non seulement le roi frappa pécuniairement les corporations, mais réclama parmi elles des soldats.

Pendant le reste du règne de Louis XV, les corporations payant des contributions réclament contre les atteintes portées à leurs privilèges.

Il est certain qu'au xviii^e siècle les corporations commirent la faute énorme de ne pas se moderniser, de ne pas suivre le progrès, de vouloir continuer à conserver leurs droits sans s'inquiéter de leurs nouveaux devoirs créés par la situation nouvelle du commerce, de l'industrie, les besoins de la nation.

En particulier pour l'industrie des étoffes, les corporations n'évoluèrent pas du côté de la fabrication des articles bon marché, produits dans divers pays.

Les premières attaques raisonnées et coordonnées contre les corporations datent de 1758, rédigées par Quesnay, puis peu après par l'économiste Clicquot de Blervache.

Ces économistes, commerçants et industriels en chambre, comparables aux théoriciens socialistes de nos jours, demandèrent les premiers la suppression radicale des corporations; ils auraient sans doute mieux fait de demander leur réforme.

L'évolution, la transformation font œuvre utile; la Révolution, à côté de peu de bien, fait beaucoup de mal.

Clicquot disait : « On doit défendre expressé-

ment à tous les membres d'un même métier de s'assembler et d'élire des jurés. »

En 1766, Fiquet de Villeneuve fait à nouveau le procès des corporations ; toutefois, celui-ci ne demande pas leur destruction, mais leur réforme ; il était, lui, dans le vrai.

Pendant que Diderot, l'économiste Gournay combattaient les corporations, le gouvernement, afin d'en tirer de l'argent, voulait renforcer leurs privilèges en rendant héréditaires ces maîtrises.

La couronne allait donc commettre cette faute de remonter le courant, d'augmenter les abus reprochés aux corporations, au lieu de les moderniser.

Le gouvernement échoua dans sa tentative de rendre héréditaires les maîtrises et se décida, en 1765 et surtout en 1767, à rendre des arrêts libéraux.

En 1765, le commerce de gros fut rendu libre et en 1767 le travail de tisseur à domicile fut rendu libre.

La situation des travailleurs au xviii^e siècle était très inférieure à celle des ouvriers au xiii^e. La vie était plus chère au xviii^e siècle qu'au xiii^e et les salaires moins élevés. Il semble que l'accroissement de la population ait été supérieur à la création des capitaux et que leur répartition était mauvaise, que les impôts, trop élevés, écrasaient

les travailleurs; de là la situation précaire du peuple au XVIII^e siècle.

D'après Taine, les impôts frappaient affreusement le petit propriétaire. Pour un revenu de 100 £, il payait.

Taille (impôt du sixième sur le revenu).	16	£	66
Taillon capitation.....	25		49
Impôts des routes.....	11		28
Impôt du vingtième.....	14		28
Dime.....	14		»
Droits féodaux.....	81		71

Le marchand, l'industriel des villes payaient moins; 30 0/0 seulement de leurs revenus.

Donc les commerçants ne payaient pas la taille, ne payaient que 20 0/0 de leurs revenus. Les bourgeois avaient donc une situation très privilégiée en comparaison du peuple des campagnes.

La question des corporations était, sous Louis XVI, agitée; on parlait de les maintenir ou de les supprimer ainsi que malheureusement nous opérons en France. On ne parlait que des deux extrêmes; et la vraie solution, la réforme, n'avait que peu de partisans.

Turgot, en 1775, arrivé au ministère, établit la liberté du commerce des blés; en 1776, la liberté de l'industrie de la vanerie. Turgot fait imprimer et répandre une violente attaque contre les corporations de Bigot de Sainte-Croix.

A ce mémoire, Delacroix répond par la défense des corporations et on trouve cette phrase remarquable dans ce travail :

« L'argent se divise en différents canaux et va soulager plusieurs familles au lieu de rouler vers une seule qui regorgerait de richesses, tandis que mille autres languiraient de misère. »

Ne dirait-on pas que Delacroix a prévu les immenses bazars du xx^e siècle, tuant le petit commerce, les immenses banques du xx^e siècle tuant le crédit populaire, la mainmise enfin de la haute banque sur le peuple?

Les corporations se défendirent et publièrent un mémoire intitulé *Réflexions*.

Turgot, qui prétendait défendre la liberté, publia un arrêt du Conseil, le 22 février 1776, défendant la vente et l'impression des mémoires défendant les corporations, singulier moyen d'établir la liberté que de défendre la discussion. Ce procédé est celui de nos Jacobins, qui poussent les foules à empêcher les réunions dans lesquelles on combat le socialisme. Donc, en mars 1776, Turgot supprima les corporations.

Le Parlement refusa d'enregistrer l'édit de suppression des corporations. Louis XVI, le 12 mars 1774, l'y obligea.

En mai 1776, Turgot fut renversé et le 28 août 1776 un édit royal rétablit les corporations de

Paris avec quelques modifications et réformes de trop peu d'importance malheureusement.

De 1776 à 1780, divers édits reconstituent les corporations en province ; ces édits sont acceptés avec faveur ou protestation. Dans certaines villes, certaines corporations ne se reconstituent pas malgré les efforts des autorités. Ces suppressions et reconstitutions avaient provoqué des liquidations difficiles des biens des corporations.

En 1780, certains Juifs sont par le Conseil mis, malgré les réclamations, dans les corporations, qui protestent jusqu'à la Révolution contre cette décision.

Necker, ennemi de Turgot, est bien reçu par les corporations. Depuis longtemps les intérêts des corporations étaient soutenus par les six corps de Paris.

1 Drapiers.

2 Merciers.

3 Orfèvres.

4 Pelletiers.

5 Bonnetiers.

6 { Epiciers.
Apothicaires.

Les cahiers des Etats Généraux de 1789 demandant la suppression des corporations sont ceux de la noblesse et du clergé quand ils parlent de cette question ; mais l'immense majorité des cahiers de

ces ordres ne s'occupent pas de cette question.

Certains cahiers des trois états demandent la suppression des corporations, tout en maintenant des réglementations du commerce et de l'industrie.

D'autres cahiers, ne parlant pas des corporations demandent leur maintien ou leur modification ; certains même réclament le retour à la situation antérieure aux édits de 1776. Il semble que la majorité de l'opinion n'est pas du côté des partisans de la suppression des corporations.

A partir de ce moment, les événements se précipitent et, le 17 mars 1791, la Constituante supprima purement et simplement les corporations.

Cette suppression brutale mit le désarroi dans le monde du travail et provoqua une violente agitation dans les boutiques et les ateliers.

Le 14 juin 1791, Chapelin signala les dangers de cette agitation et réclama une loi, qui fut votée, et dont voici les trois articles principaux :

« 1° L'anéantissement de toutes espèces de corporations de même état ou profession étant l'une des bases de la Constitution, il est défendu de les rétablir sous quelque prétexte que ce soit ;

« 2° Les citoyens de même état ou profession, les ouvriers, les compagnons d'un art quelconque ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se

nommer de président, ou secrétaire ou syndic, tenir des registres, prendre des arrêts, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs ;

« 3° Il est interdit aux corps administratifs ou municipaux de recevoir aucune adresse ou pétition sous la dénomination d'un état ou profession, d'y faire réponse et leur est enjoint de déclarer nulles les délibérations prises de cette manière et de veiller à ce qu'il n'y soit donné aucune suite ou exécution. »

Des amendes, la prison, la privation des droits civils étaient promises aux délinquants.

La Révolution fut donc impitoyable envers les associations ouvrières, mais très favorable aux associations libérales. Le 27 ventôse an VIII, les 19 et 25 ventôse et 21 germinal an IX, les corporations d'avoués, d'huissiers, de notaires, de médecins, de pharmaciens étaient rétablies.

Au Corps législatif, Régnault de Saint-Jean-d'Angély parla en faveur des corporations ouvrières sans succès et sans insister du reste.

Napoléon ne s'occupa que des bouchers et des boulangers qu'il réglementa.

En 1816, la question des corporations fut discutée à la Chambre sans qu'une solution intervienne.

Duplessis proposa plusieurs fois l'étude de la réorganisation des corporations, particulièrement

en 1821; le haut commerce, la banque furent très hostiles à cette idée.

En 1829, les entrepreneurs parisiens demandèrent le rétablissement de certaines organisations corporatives.

Sous Louis-Philippe, les étatistes combattent l'idée corporative que défendaient Sismondi, Buchez, le comte de Villeneuve-Bargemont, ancien préfet, de la Facelle, Buret.

Malgré les défenseurs des corporations ou des associations, sous Louis-Philippe, la question ne progresse pas.

Sous la République de 1848, la loi du 1^{er} décembre 1849 modifia dans un sens libéral la loi sur les coalitions. Le 22 février 1851 une loi sur l'apprentissage fut votée.

Sous Napoléon III, le 1^{er} juin 1853, la loi sur les conseils des prud'hommes fut modifiée et rendue plus démocratique; en 1858, la seule corporation ouvrière rétablie, celle des bouchers, fut abolie et en 1863 la liberté donnée aux boulangers.

Le 25 mai 1864, la loi sur les coalitions, dont les peines étaient au-dessus de deux à cinq ans de prison, est abolie et le droit tant patronal qu'ouvrier de coalition reconnu; seules les violences ou manœuvres frauduleuses sont punies.

Cette loi est le premier pas fait dans la voie de la liberté, association consacrée par la loi de 1884.

Ce rapide exposé de l'histoire des corporations en France prouve bien le mal causé par les révolutions brutales; certes, une des causes du malaise de la France, de l'instabilité de ses gouvernements, du peu de progrès sociaux et moraux des travailleurs, c'est la non-existence des corporations ouvrières supprimées brutalement au lieu d'avoir été perfectionnées. Et au bout d'un siècle on voit la lacune, mais le mal fait ne peut pas être réparé brusquement; il faudra des années et des années.

En résumé, la Révolution a supprimé les corporations ouvrières, les associations des ouvriers manuels, mais elle a respecté les corporations des travailleurs de la plume et des carrières dites libérales. En effet, les docteurs, les avocats, les avoués, les pharmaciens, les notaires sont encore de nos jours en corporation. Ils ont leurs privilèges, ils font leur chef-d'œuvre, ils ont toujours eu le droit de s'unir et de défendre en commun leurs intérêts.

Si l'on examine l'esprit des gens qui ont fait la Révolution Française, on n'est aucunement surpris de cet état de choses. Les meneurs de la Révolution étaient presque tous des bourgeois ayant embrassé des carrières libérales, ou parents de bourgeois adonnés à ces carrières et y destinant leurs enfants.

Les chefs révolutionnaires renversaient la noblesse pour prendre sa place à la tête de la

nation, dans le but de s'enrichir et pour être enfin les maîtres du pays. Voilà pourquoi ils détruisaient les organisations ouvrières qui pouvaient être une force : ils ne faisaient pas la Révolution pour le peuple, mais uniquement pour eux, bourgeois des villes et des campagnes, qui tenaient à rester organisés.

Arrivés au pouvoir, ces bourgeois luttèrent avec acharnement contre les associations ouvrières : ils les forcèrent à se dissoudre et les empêchèrent de se reconstituer chaque fois qu'elles le tentèrent. Cette persécution dura pendant toute la durée de la première République.

Sous l'Empire, Napoléon s'appuyait sur les ouvriers, mais il laissa subsister les lois de la République. La Restauration, Louis-Philippe, la République bourgeoise de 48 et le second Empire empêchèrent de la même façon toute tentative de réorganisation sérieuse des corporations, mais tous ces gouvernements conservèrent soigneusement les corporations bourgeoises des carrières dites libérales. De plus, Louis-Philippe et l'Empire, qui condamnaient les associations ouvrières, favorisaient au contraire la franc-maçonnerie naissante, association essentiellement bourgeoise.

Ce n'est qu'en 1884 que la loi rétablit la liberté des associations ouvrières. Cette loi, malheureusement, ne donna pas les bons effets qu'on en

attendait. La faute en est aux patrons, aux politiciens et même aux ouvriers.

Les Patrons avaient presque tous une crainte irraisonnée des corporations : une légende s'était formée autour de ces associations et leur prêtait généreusement tous les défauts en les rendant responsables d'innombrables méfaits. Il y avait contre les syndicats le souvenir des journées de juin. De plus, l'Internationale du second Empire les rendit encore plus suspects, jusqu'à ce qu'enfin la Commune, de triste mémoire, ait achevé de les compromettre. Encore une fois, les violents et les énergumènes avaient compromis une bonne cause.

La Commune profita à nombre de bourgeois qui sont aujourd'hui dignitaires de la Légion d'honneur, députés, sénateurs, fonctionnaires ou même ambassadeurs, comme M. Barrère : ces bourgeois ont fait leur fortune dans le socialisme, tout comme ils auraient pu la faire dans l'épicerie. Les services qu'ils ont rendus à la France sont-ils comparables à ceux que le peuple leur a rendus en leur donnant de telles situations personnelles? C'est fort discutable.

Bref, si les chefs de la Commune ont fait fortune, les ouvriers qui les avaient suivis ont été tués, fusillés ou déportés, et les survivants sont restés de pauvres diables, éternellement Gros-

Jean comme devant. Après ces violences, les syndicats ouvriers furent, aux yeux des patrons, des ennemis et des destructeurs de l'industrie. Chose étrange, les socialistes eux-mêmes furent d'abord hostiles aux syndicats : ils s'en occupèrent seulement lorsqu'ils sentirent qu'il y avait là une force à utiliser.

Au début, les syndicats, mal vus des patrons, sans direction et sans influence, restent inertes. Ce n'est que lorsque les agitateurs se mettent en campagne qu'ils sont transformés par eux, non plus en associations professionnelles, mais en machines de guerre politiques, j'ai nommé les syndicats rouges.

Depuis la Révolution, l'ouvrier français avait perdu tout esprit d'association et il n'existait en France aucune association capable de résister à la tyrannie ou aux folies du gouvernement. L'ouvrier n'était donc pas préparé à faire partie d'associations.

Ce manque d'associations destinées à discuter les intérêts matériels de la nation est une des grandes causes d'infériorité de la France. Le peuple est émietté, il n'est qu'une poussière sans consistance, incapable de résister à l'Etat ou à une association de citoyens ambitieux cherchant à conquérir le pouvoir.

Le secret de la puissance de la franc-maçon-

nerie est bien simple : elle a petit à petit conquis la puissance et le gouvernement parce qu'elle était le seul groupement sérieux de citoyens français.

Dans toute agitation gréviste, il est facile de trouver la main de la franc-maçonnerie. Cette association ne veut pas voir grandir à côté d'elle d'autres unions capables de combattre son influence ; aussi s'impose-t-elle une double tactique à l'égard des syndicats ouvriers : elle veut les discréditer en les détournant de leur rôle simplement professionnel pour leur faire faire de la politique à son profit et les utiliser pour se maintenir au pouvoir.

Les révélations de M. Bidegain ne laissent plus aucun doute sur le rôle de la maçonnerie dans les grèves et la marche du socialisme. Au convent du 1893, le F. . Schwandre se plaint du manque de grèves dans le pays de Montbéliard et réclame des brochures socialistes.

A ce même congrès, le F. . Schwandre dit que la maçonnerie doit diriger le mouvement socialiste.

La franc-maçonnerie est le chancre qui ronge la France, elle développe le gaspillage dans le but de placer ses membres aux frais de l'Etat.

Impérialistes sous l'Empire, les francs-maçons sont maintenant républicains avancés afin de se

maintenir au pouvoir en se servant des masses populaires qu'ils flattent pour les duper et les dépouiller.

La franc-maçonnerie, c'est l'ennemie commune de tous les Français, sans distinction de religions ou d'opinions politiques : c'est le parasite dangereux qui vit aux dépens du pays et qui le tyrannise pour pouvoir continuer à l'exploiter.

La franc-maçonnerie ne veut pas voir les syndicats ouvriers devenir une puissance saine capable de juger la gestion déplorable des finances de la Nation ; elle lutte et luttera jusqu'à la mort contre toute organisation qui pourrait lui arracher sa toute-puissance.

La franc-maçonnerie soutient donc les syndicats rouges et révolutionnaires, car elle sait que ces syndicats ne sont que des agences politiques dont elle profitera, mais elle combat à outrance les syndicats jaunes indépendants, qui échappent aux agitateurs politiques pour s'occuper uniquement de questions professionnelles. La franc-maçonnerie craint que les syndicats indépendants, en étudiant leurs intérêts, s'aperçoivent de son rôle de parasite et veuillent rétablir l'ordre et la gestion honnête du pays.

Cette absence d'organisation normale des Français qui travaillent et qui produisent est depuis la Révolution la cause de beaucoup de nos malheurs.

Avec un gouvernement malhonnête, le pays, tyrannisé et exploité, est à la merci du moindre événement imprévu qui peut provoquer une révolution. Les Révolutions de 1830 et de 1848 ont été suscitées par les sociétés secrètes, par la franc-maçonnerie comprenant un petit nombre de citoyens, mais ayant la force que donnent l'union, le groupement, alors que la nation était sans aucune organisation. Isolés, les citoyens subissent sans résistance les influences du gouvernement ou des groupes puissants qui agissent. C'est ainsi que, depuis un siècle, les Français, tiraillés dans tous les sens, influencés alternativement par l'Etat et les associations politiques, vont de la tyrannie à l'anarchie et vice versa.

Je ne défends pas l'Empire, mais je pense que la Révolution de 1870 a été une faute énorme. Un peuple sensé ne se divise pas et ne se déchire pas devant l'ennemi. La résistance aux Allemands fut l'œuvre de l'organisation impériale, et non celle des préfets du 4 septembre. Il faut dire les choses telles qu'elles sont.

Un fait renversant prouve combien peu les Français suivent la politique de leur pays, c'est l'arrivée au pouvoir, en 1870, des hommes qui avaient répandu en France avant la guerre les théories pacifistes et combattu les projets du maréchal Niel? Ce sont les Pelletan, les Jules Favre,

les Ernest Picard, les Trochu, les Jules Simon (ce dernier a plus tard reconnu publiquement ses erreurs, mais le mal était fait). L'Empire étant tombé faute d'avoir su s'armer, le peuple français eut l'inconséquence de laisser prendre le pouvoir par les hommes qui avaient empêché l'Empire de se préparer à la guerre. N'est-ce pas la preuve de notre manque de sens politique ?

En France, on fonde facilement des Comités destinés à défendre une candidature politique, mais allez donc essayer de créer une ligue pour défendre les intérêts primordiaux du pays, le commerce, l'agriculture, l'industrie ? Ce sera presque impossible.

Il faut dire cependant qu'enfin certaines personnes se décident à se grouper, à s'unir, à ne plus vouloir compter uniquement sur l'État pour la défense des intérêts matériels du pays. La création d'Unions ou de Syndicats professionnels rendrait plus de services à la France qui travaille que toutes les prétendues ligues de Défense des Droits de l'homme et autres organisations politiques qui agitent le pays, ne lui rendent aucun service et sont destinées uniquement à faire arriver quelques ambitieux.

Il faut ajouter que, lorsqu'on parvient à créer une association patronale, les politiciens parviennent à s'y faufiler, cherchant à la conduire et à

bénéficiaire de son influence tout comme ils l'avaient fait pour les syndicats ouvriers. Et l'on assiste au spectacle grotesque de politiciens, de députés n'ayant aucune notion du commerce ou de l'industrie qui veulent expliquer cependant leurs besoins et leurs intérêts à des industriels et à des commerçants rompus aux affaires.

Le plus étrange de l'affaire, c'est que généralement, ébloui par des phrases sonores, commerçants et industriels écoutent bouche bée le politicien qui ne connaît rien aux questions qu'il traite et applaudit chaleureusement ses beaux discours.

Cette comédie, hélas ! presque quotidienne montre que nous sommes bien peu habitués à défendre nos intérêts. Nous avons trop d'égards à la situation de l'orateur, à son importance, à son éloquence pour constater que ce qu'il dit ne se rapporte en rien à ce qui nous intéresse et ne peut en aucune façon éclairer la discussion. Nous sommes restés des Césariens, nous avons l'admiration trop facile.

Nous sommes aux genoux d'un sénateur ou d'un député détenant un petit lambeau du pouvoir. Les citoyens qui font vivre le pays devraient conseiller et diriger les politiciens au lieu d'être en extase devant le monsieur quelconque que les hasards de la politique ont conduit au pouvoir pour quelques mois.

Ouvriers et patrons, les Français ont encore fort peu l'esprit d'association professionnelle : les uns et les autres ne se rendent pas encore compte de l'importance et du but des vrais syndicats professionnels. Il y a trop peu de temps que les Français ont la liberté d'association, ils sont encore des enfants dans cet ordre d'idées et ne savent point en user.

Les patrons se jaloussent entre eux, ils ne s'entendent pas et n'osent pas s'organiser pour résister aux pouvoirs publics et à la tyrannie de l'État.

Trop d'industriels attendent un ruban, une rosette ou une commande du gouvernement, et l'idée seule de rédiger un rapport critiquant l'État les rend malades et les écarte de tout syndicat combatif. Une autre cause de notre lâcheté en face des abus du pouvoir est la crainte d'être traité de réactionnaire et considéré comme hostile à la République.

Il me semble que la République devrait être un gouvernement de libre discussion : elle est la chose publique et chacun a le droit de la critiquer en exposant son opinion et en donnant son avis.

Notre République à nous n'est rien malheureusement de tout cela. Elle s'incarne dans le ministère du jour. M. X... étant ministre, ce serait combattre la République que de critiquer ses actes. Si M. Z... lui succède au ministère, il devient infail-

lible à son tour, et si l'on se permet de penser autrement que lui, si l'on veut montrer qu'il n'a pas toujours raison, on commet un crime de lèse-République.

La loi ne punit pas encore ces délits épouvantables, mais les divers journaux subventionnés par les ministres avec l'argent des fonds secrets, c'est-à-dire avec l'argent des contribuables, se chargent de donner de vertes corrections aux indépendants qui ont eu l'audace de soupçonner et d'attaquer l'omniscience du ministre.

En province, les préfets, les sous-préfets et les juges se chargent, s'ils en ont l'occasion, de punir l'audacieux qui a médité de Son Excellence.

Cette manière de faire est tellement courante et tellement connue qu'une personne faisant de l'opposition au gouvernement du jour n'ose pas signer une demande de concession : ses associés la prient de ne pas y faire figurer son nom, car on sait que le préfet retarderait la solution de l'affaire si ce nom désagréable se trouvait sur la requête. Je puis certifier l'exactitude de ce fait, car je me suis trouvé moi-même dans ce cas.

Si nous avions des organisations puissantes, des syndicats professionnels bien constitués, cette tyrannie de l'administration aurait cessé depuis longtemps et les fonctionnaires sauraient qu'ils doivent être les serviteurs de la nation et non ses maîtres.

Revenons aux syndicats ouvriers :

Les politiciens ont mis dans la cervelle de tout syndiqué rouge cette affirmation formelle : — nous sommes vos amis, et vos patrons sont toujours vos ennemis.

Et tout syndicat rouge partant de cette base a pour programme de soutenir les politiciens et de combattre les patrons. Jamais les intérêts généraux de l'industrie ne sont discutés dans ces assemblées tumultueuses qui se terminent souvent par des injures et des coups : on y applaudit aux discours violents où reviennent généralement des principes dans le genre de ceux-ci : des patrons n'en faut plus ! Supprimons les propriétaires, que les usines, que la terre, les maisons appartiennent à l'Etat, c'est-à-dire à tout le monde. Voilà la vraie égalité !

Si vous essayez de discuter et de dire aux syndiqués rouges que le patron et les ouvriers ont des intérêts communs, vous risquez simplement de vous faire assommer.

Et pourtant c'est la vérité. Je ne parlerai pas de la suppression du patronat dans ce chapitre puisque j'ai traité cette question en parlant du collectivisme, mais je puis affirmer encore que l'ouvrier et le patron ont des intérêts communs et doivent s'unir contre les politiciens.

Si l'usine prospère, le patron peut payer large-

ment ses ouvriers, développer ses affaires et assurer ainsi l'avenir des travailleurs.

Si l'usine périclîte et perd de l'argent, les salaires baissent, la ruine menace le patron : ce sera pour l'ouvrier le chômage et la misère.

La prospérité de l'industrie est intimement liée à la bonne administration de la nation.

Si les impôts sont trop lourds, ils grèvent non seulement l'usine par les patentes et les impôts directs divers, mais ils augmentent le prix de la main d'œuvre. Les impôts trop élevés sur la terre et sur les chemins de fer grèvent indirectement la main-d'œuvre. C'est ainsi qu'en Belgique, où la vie est moins chère, à Charleroi, par exemple, un ouvrier est plus heureux avec 4 francs par jour qu'il ne peut l'être dans bien des villes de France avec 5 fr. 50. Chaque Français paye en moyenne 50 ou 55 francs d'impôts de plus que les Belges ou les Allemands. Si une usine occupe 1.000 ouvriers, ces travailleurs nourrissent avec leurs salaires une population de femmes et d'enfants de 3.000 âmes au moins.

Voilà donc 4.000 êtres humains vivant de l'usine. Si chaque tête a payé de 30 à 50 fr. d'impôts de plus que les 4.000 personnes belges ou allemandes placées dans les mêmes conditions, les salaires devront être de 30 à 50 fr. par tête d'habitant plus élevés en France qu'en Belgique ou

en Allemagne pour que cette population vive sur le pied de la population belge ou allemande. L'usine devra donc payer de 120.000 fr. à 200.000 fr. de salaires de plus qu'en Belgique ou en Allemagne, ce qui rend la concurrence très difficile à l'usine française. Malheureusement, en France, nos industriels et nos ouvriers sont écrasés d'impôts.

Il faut de plus tenir compte de certaines conditions, telles que la cherté de la houille, qui mettent bien des usines françaises en état d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrentes allemandes, anglaises ou belges.

Ces diverses charges nécessitent l'élévation des tarifs de douane destinés à éviter à l'industrie française de succomber, mais ces droits de douane font renchérir encore la vie en France.

Le système protectionniste est nécessaire à la vie de la plupart de nos industries, parce que la France est mal administrée et trop chargée d'impôts. Diminuons les impôts, enlevons le pouvoir aux politiciens afin de réaliser des économies en supprimant notamment tous les fonctionnaires inutiles et nous pourrions abaisser les droits de douane.

Il est impossible de mener à bien une telle réforme si patrons et ouvriers ne s'unissent pas contre les politiciens : leurs intérêts sont communs et liés, et si les ouvriers ne veulent pas le croire, il faut le leur démontrer.

Beaucoup de travailleurs se disent : le patron est mon ennemi parce que je veux être payé le plus possible et le patron veut me payer le moins possible.

Il est aussi peu raisonnable de tenir ce langage que de dire: mon tailleur, mon cordonnier ou mon boucher sont mes ennemis: ils veulent me vendre leurs produits le plus cher possible alors que je veux acheter le meilleur marché possible, sans m'inquiéter du prix de revient de leurs produits.

La justice consiste à donner au tailleur, au boucher ou au cordonnier un profit suffisant, et l'on doit être assez raisonnable pour lui accorder ce profit.

Ouvriers et patrons doivent s'inspirer du même esprit dans le but de s'entendre : l'ouvrier doit avoir un gain raisonnable et le patron doit se contenter du bénéfice suffisant auquel il a droit. Il est évident que les patrons ont parfois des gains considérables — encore que ce soit plus rare qu'on ne le croit — alors que l'ouvrier gagne trop peu. Par contre, dans bien des cas, le patron a des bénéfices très réduits et l'ouvrier est très bien payé.

Malheureusement les usines qui emploient beaucoup d'ouvriers ont souvent peu de bénéfices et ne peuvent par conséquent donner des salaires élevés aux travailleurs. Une petite augmentation

des salaires du personnel dans une usine qui occupe beaucoup d'ouvriers peut supprimer toute rémunération du capital.

Prenons, par exemple, une forge occupant 300 ouvriers et produisant pour 2 millions de francs par an sur lesquels elle gagne 8 0/0 net. Cette usine a 160.000 francs de revenu pour un capital de 2 millions au moins. Elle donne 100.000 francs à ses actionnaires, soit 5 0/0, ce qui n'est pas exagéré. Elle doit mettre en outre de côté environ 30.000 francs pour sa réserve en cas de mauvaise année, de modifications de matériel, etc. Il lui reste donc 30.000 francs sur lesquels elle doit donner des gratifications à ses ingénieurs, directeurs, etc. Admettons qu'elle emploie 5.000 francs à cet usage, ce qui est peu. Il faut mettre 10 ou 15.000 francs de côté pour les caisses de secours, de maladie pour les ouvriers : il lui restera donc environ 10.000 francs, soit 30 francs par ouvrier.

Au contraire une usine de spécialités chimiques ou pharmaceutiques peut faire 500.000 francs d'affaires avec 50 ouvriers et gagner 100.000 fr. environ avec un capital de 300.000 fr. seulement.

Si cette usine veut donner 10 0/0 à son capital, il lui restera, l'amortissement, la réserve et les caisses de secours nanties, une somme de 30.000 francs sur laquelle elle peut prélever une part raisonnable pour son personnel, dont chaque

membre recevra une gratification importante.

Voici encore une question sociale qui prouve qu'il n'y a pas *une* question sociale, mais une infinité. Il est vrai que, dans la forge, il n'y aura peut-être que 50 ouvriers de métier et que les autres seront des manœuvres facilement remplacés du jour au lendemain tandis que, dans la fabrique de spécialités chimiques ou pharmaceutiques, il y aura, sur 50 ouvriers, 30 travailleurs ayant dû faire un long apprentissage.

Le collectivisme voudra-t-il que tout le monde soit payé de même ?

Dans ce cas, personne ne se soumettra plus à la nécessité d'un apprentissage long et parfois coûteux et pénible : tout le monde choisira les métiers faciles qui ne demandent ni apprentissage ni efforts pénibles. Il faudra désigner d'office Pierre pour faire ceci, Paul pour faire cela, et user de moyens de coercition si la collectivité veut se faire obéir. C'est le retour pur et simple à la barbarie et à l'esclavage. L'effort, l'initiative, n'étant plus sollicités, ne se produiront plus, nous redeviendrions des sauvages destinés à être colonisés par les Japonais, par les Chinois et peut-être même par les nègres.

Le syndicat professionnel bien organisé doit s'informer de la situation de l'industrie avant de déclarer une grève.

Les Facteurs de la Production.

Toute entreprise humaine nécessite 3 facteurs de production :

Le travail intellectuel inventeur et directeur;

Le capital;

Le travail manuel.

De ces 3 facteurs, l'un, le *Capital*, est représenté par les bâtiments, les machines, le fond de roulement.

Le travail intellectuel est donné par les ingénieurs, les dessinateurs, etc., construisant ou achetant le matériel, l'outillage de l'usine qui, devant tenir l'établissement à hauteur de tous les progrès, s'ingénient à rendre meilleure, tous les jours, la production de l'entreprise. Dans bien des cas, ce groupe possède des chimistes analysant les matières premières et perfectionnant les procédés de fabrication. En outre, ce facteur comprend les commerçants achetant les matières premières, vendant les produits fabriqués. Ces commerçants doivent se tenir au courant des besoins des divers marchés sur lesquels les articles qu'ils produisent

s'écoulent, des goûts de leurs acheteurs, etc. La partie commerciale doit aussi étudier les questions de transports, prévoir les époques de livraison, surveiller les crédits des acheteurs, etc. Les directeurs ont, de plus, le devoir d'administrer, de diriger l'usine, d'éviter les frais généraux inutiles; ils tiennent la main au bon emploi des matières premières, évitent leur gaspillage et dirigent la fabrication, la maintenant régulière et bonne afin de conserver à l'usine sa clientèle.

Un autre des facteurs comprend le monde du travail manuel : les ouvriers. Ceux-ci ont des droits et des devoirs tout comme les autres. Les droits des ouvriers consistent à l'obtention de salaires les faisant vivre, eux et leurs familles, de traitements justes et l'existence de mesures devant les soustraire aux dangers de leur profession. Le devoir des ouvriers consiste à travailler le mieux possible, à entretenir normalement leurs machines, de façon à éviter des pertes à l'usine. L'intérêt commun de ces trois facteurs doit les amener à s'entendre, dans le but de faire prospérer l'usine, s'ils veulent eux-mêmes prospérer. En effet, si l'usine périclité, le capital ne reçoit pas son salaire, le travail directeur ne reçoit, lui, qu'un salaire réduit et les ouvriers, de leur côté, ne peuvent recevoir que de faibles journées.

Si, au contraire, grâce à l'union, aux efforts des

trois facteurs, l'usine marche d'une façon heureuse, le capital recevant un salaire peut abandonner une partie de ce qui lui revient, dans le but d'intéresser les ouvriers, les contremaîtres, les ingénieurs au capital de l'usine.

Le facteur travail directeur reçoit un bon salaire, le facteur ouvrier peut, lui aussi, être bien payé et, par diverses mesures, devenir participant au capital de l'usine.

Voilà, il me semble, l'avenir rationnel de toute entreprise industrielle. L'usine ne prospère-t-elle pas mieux si les ouvriers, au lieu d'être de simples automates entrant le matin, sortant le soir, et ne sachant rien ni des besoins de l'usine, ni des difficultés qu'elle rencontre, ni de ses succès, savent ce qui se passe à l'usine et ont un intérêt dans cette usine. Tous les ouvriers, ou au moins un grand nombre, attachés moralement et matériellement à l'usine, ne défendront-ils pas ses intérêts qui seront les leurs?

Combien de choses sont nuisibles à l'industrie : des impôts trop élevés, de mauvais tarifs de chemins de fer, des tarifs de douane mal étudiés. De nos jours, les ouvriers ne s'occupent en aucune façon de ces questions vitales pour l'industrie. Si cet état de choses continue, fatalement, les affaires périront en France : un pays vit d'affaires et non de politique.

Le seul moyen d'amener ces millions d'ouvriers vivant maintenant sans s'intéresser à la marche générale des affaires en France à se défendre contre les politiciens qui nous écrasent de lois trop souvent fausses et d'impôts onéreux, c'est de les instruire, de leur dire la vérité, au contraire des socialistes qui les dupent.

Je vais, par des exemples, expliquer ce que j'avance. Prenons la réglementation des heures de travail. Est-il possible d'imposer les mêmes durées de travail à toutes les industries, par des lois qu'établissent des avocats, des médecins, des professeurs ignorant tout de l'industrie ? Je dis non !

Telle usine, en travaillant huit heures, produira autant qu'en travaillant 9 ou même 10 heures. Ses ouvriers devant fournir un travail musculaire important, faisant dans ces 8 heures tout ce qu'ils sont capables de produire ; au contraire, une autre usine pourra travailler 10 heures, sans que son personnel ressente de fatigue.

Certaines usines travaillant soit pour l'exportation, soit pour la production d'articles de saison, pourraient travailler de 8 à 9 heures, pendant huit mois, mais auraient besoin de travailler 10 heures et demie à 11 heures, pendant quatre mois, si elles ne veulent pas perdre leur clientèle et voir leurs affaires quitter la France. Ce serait aux ouvriers

à fixer, d'accord avec les patrons, les limitations des heures de travail et de les discuter ensuite avec les pouvoirs publics.

Les impôts, les droits de douane, les tarifs de chemins de fer devraient être étudiés par les ouvriers et les patrons. Les programmes de ces diverses questions une fois établis seraient proposés aux pouvoirs publics. Tous les litiges entre patrons et ouvriers devraient être tranchés par des commissions arbitrales dont la moitié serait nommée par les patrons, la moitié par les ouvriers. Ce n'est pas à un juge de paix, à un préfet à se mêler de ces questions de travail auxquelles ils ne connaissent rien. Une fois ces commissions arbitrales établies, la grève, œuvre rétrograde, disparaîtra. La grève, en effet, est un acte barbare rappelant les révoltes des pays sans justice. L'arbitrage, au contraire, est le progrès établi dans les pays civilisés dont les citoyens s'inclinent devant la justice.

L'établissement de l'entente du monde du travail faciliterait sa lutte contre la spéculation qui, elle, vit au détriment de tous les travailleurs. De plus, en parcourant la France, que de fois n'ai-je pas entendu dire : ici la main-d'œuvre est trop basse, les ouvriers sont malheureux parce qu'il y a trop d'ouvriers. Dans d'autres localités, au contraire, on ne trouve pas d'ouvriers et, cependant, les salaires sont très bons. Par des accords, par

des ententes, il sera possible d'avertir les ouvriers des localités où il manque d'ouvrage ; qu'ailleurs, au contraire, il manque d'ouvriers.

Le développement de l'industrie amène une concurrence trop souvent acharnée dont souffrent vivement les ouvriers. L'accord entre les travailleurs ouvriers et patrons rendra plus rares ces guerres industrielles. En Allemagne, presque toutes les usines d'électricité se sont syndiquées entre elles et les salaires des ouvriers se sont améliorés ; l'usine Schükert, de Nuremberg, a pu intéresser beaucoup de ses ouvriers au capital de son industrie.

Les ententes de producteurs effraient certaines personnes qui disent : que deviendra le consommateur, au milieu des travailleurs ne se mangeant plus les uns les autres.

Je répondrai à ces trembleurs : tout homme, s'il n'est pas un oisif, est un consommateur et un producteur ; par conséquent, chacun gagnera à ces ententes, sauf ceux qui ne feront rien. Eh bien, ces derniers ne m'intéressent pas, ils n'auront qu'à devenir eux aussi des producteurs.

Toute entreprise humaine nécessitant intelligence directrice, travail manuel et capital, il faut que ces trois facteurs soient unis. Les mettre en conflit est une absurdité, car une association ne peut vivre si ses membres sont en état de guerre perpétuelle.

Le syndicat professionnel doit être basé sur ces principes d'union et d'entente s'il veut lutter contre les exploités de la spéculation et de la politique.

Le syndicat professionnel doit s'occuper des intérêts matériels de sa profession sans s'inquiéter des questions politiques ou religieuses, afin que tout le monde puisse venir à eux sans arrière-pensée.

Le syndicat professionnel doit s'occuper d'être utile aux industries dont il s'occupe; il doit former l'esprit des ouvriers, l'ouvrir aux connaissances pratiques. Il doit éviter les conflits par l'arbitrage.

L'arbitrage existe en Angleterre dans les mines : un conseil arbitral est nommé chaque année, il se compose de 24 délégués, 12 ouvriers, 12 patrons. Ces 24 délégués choisissent à l'avance un arbitre suprême pour les départager pendant toute l'année que dure leur mandat. Cet arbitre suprême se prononce en cas de partage du conseil arbitral en deux blocs égaux : il ne doit avoir aucun intérêt dans les mines, il doit connaître les questions concernant les houillères et n'être ni fonctionnaire ni homme politique.

On voit de suite la différence qui existe entre le caractère anglais et le caractère français : chez nous, quand on cherche un arbitre, les ouvriers demandent immédiatement un fonctionnaire ou

un politicien pour trancher le débat. Cela montre que chez nous on n'a pas idée de l'importance des intérêts matériels qui doivent être respectés. L'ouvrier français cherche non pas l'équitable décision, mais la protection du fonctionnaire ou du politicien.

Dans toute usine, un conseil arbitral devrait exister et la grève ne pourrait être déclarée qu'après le refus des patrons de se soumettre à la décision de ce conseil.

Le syndicat professionnel pourra aussi mettre ses fonds dans son industrie, s'y intéresser et devenir l'associé du patron. L'évolution de la propriété doit continuer à amener la diffusion parmi un plus grand nombre de mains par le partage de la terre, des mines, des usines par actions ou par obligations. C'est la propriété placée en un plus grand nombre de mains. Voilà le vrai progrès.

Le salaire doit se transformer petit à petit en part de bénéfices résultant de l'association.

Le travail parti de l'esclavage a passé par le servage, le salariat et arrivera à l'association. Voilà son évolution normale qui ne se fait que lentement : peut-être y aura-t-il toujours des salariés s'ils ne savent conquérir l'association, mais le progrès est de s'efforcer d'en diminuer tous les jours le nombre.

Le socialisme au contraire voudrait ramener la propriété à son état d'il y a 2000 ans : le salariat

redeviendrait l'esclavage antique, puisque tous les travailleurs seraient obligés de faire le travail que leur imposerait un maître unique et tout-puissant : l'Etat.

Le syndicat professionnel ayant une méthode et un but de progrès est donc le syndicat jaune, et non le syndicat rouge, qui n'est en général qu'une organisation politique destinée à servir de tremplin électoral aux arrivistes.

Sans faire de politique, les syndiqués jaunes doivent évidemment voter pour le candidat qui adopte les idées économiques d'association et d'union entre le capital et le travail : si plusieurs candidats se réclament de ce même programme, les syndiqués choisissent chacun suivant leurs préférences.

Il ne faut pas confondre l'accession des ouvriers au capital des entreprises avec la coopération.

La coopération exclusivement ouvrière est une idée fausse, à de rares exceptions près, car elle ne contient qu'un seul des trois facteurs nécessaires à toute entreprise industrielle.

La coopération ouvrière peut réussir par exemple lorsqu'elle organise une société de déchargement de navires, car la grue des quais se loue et le capital n'est pas indispensable.

Dans presque tous les autres cas, la coopérative ouvrière échoue parce qu'il lui manque la direc-

tion et le capital. Les statistiques sont probantes et l'on peut dire que depuis 1834 aucune coopérative exclusivement ouvrière n'a prospéré, malgré les secours et subventions de l'Etat. La théorie des jaunes est de refuser le concours de l'Etat qui ne peut produire que des œuvres hybrides et sans durée.

Les jaunes considèrent l'étatisme, c'est-à-dire la mainmise par l'Etat au moyen de ses fonctionnaires sur la société, comme un recul de l'humanité et non un progrès.

Les jaunes estiment que l'Etat, qu'il s'appelle Royauté, Empire ou République, est tyrannique, oppresseur, corrupteur, s'il dépasse ses attributions.

Pour les jaunes les attributions de l'Etat se résument aux services assurant la sécurité intérieure et extérieure de la nation et à un rôle de surveillant et pas à autre chose. L'Etat subventionnant tel syndicat fait une œuvre politique, et non une œuvre sociale.

L'Etat, au point de vue des jaunes, sort de ses attributions s'il prend l'argent de Paul pour le donner à Pierre, qui lui n'a rien fait pour gagner de l'argent; l'Etat, en agissant ainsi, fait acte de tyrannie, d'injustice, de corruption, il prépare la décadence du pays.

Les syndicats rouges, subventionnés par l'Etat,

les villes, les départements, n'ont été que des rouages politiques, créant des fonctionnaires, des politiciens exploitant la nation, et n'ont créé aucune œuvre durable et utile.

Les jaunes n'admettent provisoirement jusqu'à meilleure organisation de la société que des subventions de l'Etat, aux œuvres de mutualité, l'Etat aidant ceux qui s'aident eux-mêmes.

Retraites ouvrières.

Au premier abord, la question des retraites ouvrières semble très simple.

Assurer le pain aux vieux travailleurs, c'est une œuvre splendide et tout le monde est séduit par la perspective d'arracher à la misère les vieillards usés par toute une vie de travail et exposés aux étreintes du froid et de la faim.

Au point de vue pratique, la question n'est pas aussi simple que l'on veut le faire croire, et les retraites ouvrières peuvent porter préjudice à de nombreux travailleurs si elles sont mal établies.

C'est un problème très complexe.

Prenons le projet Millerand qui impose des versements correspondant à 4 0/0 des salaires : 2 0/0 payés par l'ouvrier et 2 0/0 payés par le patron.

Un ouvrier gagnant 2.500 fr. par an fera donc un versement de 50 francs.

Un ouvrier gagnant 1.200 francs par an fera donc un versement de 24 francs.

Enfin celui qui gagne 900 francs par an fera donc un versement de 18 francs.

Le patron paiera de même 50 francs pour le premier.

24 francs pour le second.
18 francs pour le troisième.

Il résulte de ces différences que le patron payant bien ses ouvriers sera plus imposé que celui qui les paye mal.

D'autre part, les industries qui emploient beaucoup d'ouvriers seront plus imposées que celles qui en emploient un petit nombre. Enfin, il n'est nullement tenu compte des bénéfices de l'usine.

Mais il y a mieux : les trois ouvriers dont nous venons de parler et qui font des versements très différents auront-ils la même retraite ? Si oui, c'est injuste.

La loi allemande fixe cinq catégories de retraites, proportionnelles aux versements, c'est plus équitable. Car il n'est pas juste que l'ouvrier habile, actif, travailleur, paie pour d'autres paresseux ou incapables. Pas plus qu'il n'est juste que le patron payant bien ses ouvriers paye pour ceux qui payent mal les leurs. Ce système organiserait l'impôt sur le travail et sur l'intelligence au profit des incapables et des paresseux, frappant les patrons généreux et raisonnables au profit des exploités et des déraisonnables.

Cet impôt nouveau pèsera très différemment sur les diverses industries :

La porcelaine ordinaire voit la main-d'œuvre entrer pour 60 0/0 dans son prix de revient : le

projet Millerand grève donc ce prix de revient de 2,4 0/0, ce qui est écrasant.

Dans l'horlogerie, la main-d'œuvre figure pour 40 0/0 dans le prix de revient : le projet Millerand la surcharge de 1,6 0/0.

Or, la porcelaine ordinaire et l'horlogerie exportent leurs produits avec des bénéfices très réduits : elles ne pourront supporter ces augmentations de prix de revient.

La bijouterie, industrie de luxe, au contraire, où la main-d'œuvre est peu de chose dans le prix de revient, ne sera grevée que de 0,32 0/0 environ, c'est-à-dire d'une somme insignifiante.

Il y aurait quantité d'exemples à citer montrant les injustices de cette loi et les difficultés insoupçonnées des rêveurs et des législateurs que son application soulèvera.

Il y a encore un autre point à examiner : beaucoup de familles ouvrières ont des années très difficiles à passer lorsqu'elles ont des enfants à élever. Plus tard, lorsque ces enfants ont 13 ou 14 ans, ils commencent à gagner leur vie ; à 16 ans, ils aident leurs parents avec leur gain et leur permettent de faire des économies. La caisse de retraites allemande englobe tous les travailleurs gagnant moins de 2.500 francs à partir de 16 ans. Une famille ayant 4 ou 6 enfants va donc voir prélever sur le gain de ces enfants pendant 5 ou

6 ans, et quelquefois plus, une somme importante.

Supposons une famille ayant 4 enfants qui travaillent et gagnant chacun 2 fr. 50 par jour, soit 250 francs par mois. Chaque mois le ménage perdra 5 francs pris par la caisse de retraites, soit 60 francs par an qui, joints aux 50 francs prélevés sur le salaire du père de famille, feront une somme de 110 francs. Supposons que cet état de choses dure pendant 6 ans, ce qui est normal, et nous avons une somme de 660 francs enlevée au ménage, soit le commencement important d'une épargne. Et n'oublions pas que l'ouvrier qui a commencé à épargner continue : c'est le début de l'épargne qui est difficile en général.

La famille ouvrière qui n'aura pas d'enfants ou qui n'en aura qu'un ou deux ne sera privée que de fort peu de chose et aura eu la vie moins pénible.

De quel droit allez-vous priver de ses épargnes ce père de famille ? De quel droit allez-vous lui dire : Moi, Etat, je te considère comme un être incapable de devenir un homme libre ; toute ta vie, parce que tu es pauvre, je serai ton maître ?

De quel droit voulez-vous arracher cet argent à ces ouvriers s'ils veulent économiser ? De quel droit jeter leurs épargnes dans le gouffre du gaspillage de l'Etat et ne pas les laisser acheter un champ, une maison, une obligation ou s'associer à leurs patrons ?

Quantité de familles ouvrières travailleuses et économes arrivent à se bâtir une maison et à posséder quelque chose, soit un champ, soit des actions ou des obligations. Vous voulez, au nom de la liberté, arracher des mains de ces bons citoyens, de ces braves gens dignes de respect, d'admiration même, leur argent qu'ils savent mettre de côté et faire valoir ?

Et pourquoi ? Pour donner des retraites aux ivrognes et aux dépensiers ! C'est contraire à la morale, c'est un recul de l'humanité.

Vous enlèverez la liberté à des gens qui savent s'en servir parce que d'autres sont incapables de se conduire ! C'est toujours l'idée dominante du mouvement socialiste : abaisser tout ce qui s'élève, niveler par en bas, faire les lois à l'avantage des mauvais et au détriment des bons !

La loi des retraites obligatoires est attentatoire à la morale et à la liberté : elle découragera les bons et rendra les mauvais plus mauvais encore. L'ouvrier en effet pourra se dire : A quoi bon économiser ? A quoi bon se priver de dépenses agréables et superflues ? Gaspillons notre argent, amusons-nous. Plus tard, la retraite parera à tous nos besoins.

Trop d'ouvriers feront ce triste raisonnement et la misère, la maladie les atteindront avant qu'ils ne parviennent à l'âge de la retraite.

La loi des retraites par l'Etat démoralisera les ouvriers et augmentera la misère. Voilà quel sera son avenir.

L'ouvrier qui place son argent a besoin de tout ce qu'il économise s'il veut atteindre un but : en fractionnant son effort, en lui en enlevant une partie, on porte atteinte à sa liberté, on le décourage. :

La loi allemande impose les versements suivants :

I^{re} classe, comprenant les ouvriers qui gagnent jusqu'à 350 mark (le mark vaut 1 fr. 25) : 7 mark 28 par an ou 14 pf. par semaine.

II^e classe, ouvriers gagnant de 350 à 550 mark : 10 mark 4 par an ou 20 pf. par semaine.

III^e classe, ouvriers gagnant de 550 à 850 mark : 12 M. 40 par an ou 24 pf. par semaine.

IV^e classe, ouvriers gagnant de 850 à 1150 mark : 15 M. 6 par an ou 30 pf. par semaine.

V^e classe, ouvriers gagnant plus de 1150 mark : 18 M. 72 par an ou 36 pf. par semaine.

Ces versements ne sont donc pas proportionnellement les mêmes, ils varient de 2 0/0 à moins de 1 0/0 : ils sont très inférieurs à ceux que le projet Millerand veut imposer aux ouvriers français. Du reste, en Allemagne la loi ne donne droit à la retraite qu'à 70 ans : c'est donc le très petit nombre des ouvriers qui en profite.

Voici le montant de ces retraites allemandes auxquelles les ouvriers ont droit à 70 ans :

1^{re} classe, 110 M. — 2^e classe, 140 M. — 3^e classe, 170 M.
4^e classe, 200 M. — 5^e classe, 240 M. — En plus, l'Etat
donne 50 M. à chaque retraité, en plus.

La loi des retraites obligatoires, c'est encore le *panem et circenses* : on veut créer un peuple d'ilotes incapables de se conduire et de s'élever pour le dominer et le placer sous la tutelle des politiciens et des financiers.

Dans le monde des ouvriers, il y a une distinction à faire. On doit considérer ceux qui peuvent et veulent économiser : ceux-là ont droit à la liberté ; ils en sont dignes et vous n'avez pas le droit, parce qu'ils ne gagnent que 2.500 francs par an, de les traiter en parias et de leur dire : Vous êtes incapables de vous diriger dans la vie, nous allons guider votre existence.

Les travailleurs d'élite s'élevant par leur économie, vous avez à les aider en leur donnant des avantages particuliers, ainsi que le font les Belges, mais en leur laissant la liberté.

Les autres ouvriers, ceux qui gagnent trop peu pour économiser et ceux qui, par leur inconduite, se préparent une vieillesse désastreuse, ceux-là tombent vraiment à la charge de la société. De quel droit forcer les bons ouvriers à faire la retraite des ouvriers de cette seconde catégorie ? Mais pouvez-vous prendre, à ceux qui gagnent trop peu pour économiser 2 0/0 de leurs salaires à

C'est beaucoup trop, vous ne pouvez raisonnablement leur demander que 1/2 0/0.

Dans cette catégorie, devraient être placés les ouvriers qui gagnent moins de 400 francs par an, car réellement ils ne peuvent rien économiser.

Puis tous les ouvriers ayant eu une condamnation pour ivresse, ceux ayant des saisies-arrêts, c'est-à-dire ceux vraiment incapables de se guider dans la vie, ceux-ci, considérés comme mineurs, seraient forcés de faire partie des caisses de retraites officielles.

Cette caisse serait alimentée par ce versement de 1 0/0 sur les salaires au-dessus de 400 francs et 1/2 0/0 sur les salaires au-dessous de 400 francs.

Il est injuste de grever les patrons qui payent bien leurs ouvriers d'une somme plus forte que ceux qui les payent mal. La contribution patronale devrait se composer d'une taxe fixe par tête d'ouvrier, plus une taxe sur les bénéfices nets de l'usine.

Le reste de la caisse serait fourni par un impôt sur les valeurs : les personnes prouvant qu'elles ont moins de 4.000 francs de revenu seraient exemptes de cet impôt.

Quant aux travailleurs devant faire partie de cette caisse, étant des malheureux gagnant trop peu, ou des gens incapables de se conduire seuls, ils doivent être à la charge de toute la société et non pas seulement à la charge des patrons. Cette

loi d'assistance doit donc frapper les rentiers, les financiers, les carrières libérales et en général toute la société, au lieu de peser seulement sur ceux qui la font vivre. En outre, cette loi serait morale : elle inviterait tous les ouvriers ayant du cœur à sortir de cette situation de mineurs que leur ferait la loi.

Actuellement les lois sont faites par des gens qui appartiennent en majorité aux carrières libérales, aussi toutes les lois nouvelles sont-elles à l'avantage des professions libérales et au détriment de l'industrie.

C'est ainsi que nos politiciens font très généreusement des promesses et des largesses avec l'argent des autres.

L'argent des caisses de retraites ne devrait pas être donné à l'Etat, qui ne peut le faire valoir ; on devrait, avec cet argent, établir des caisses d'épargne libres et organiser le crédit populaire tel qu'il existe en Allemagne, en Italie et en Suisse.

Si l'on donne à l'Etat l'argent des caisses de retraites ainsi qu'on lui donne l'argent des caisses d'épargne, qu'en fera-t-il ?

De deux choses l'une : ou bien cet argent sera employé à acheter de la rente française, par conséquent à la faire monter d'une façon artificielle, et les revenus de la rente sont pris aux contribuables puisqu'ils figurent dans les impôts.

Ou bien, l'Etat disposant de ces fortes sommes,

les éstatistes pousseront le gouvernement à créer quelques monopoles nouveaux. C'est la marche vers le socialisme d'Etat, c'est-à-dire vers l'oppression et la ruine.

En résumé, je considère qu'on n'a pas le droit, parce qu'un citoyen gagne moins de 2.500 francs, de le priver de sa liberté s'il est digne de s'en servir. En République, on ne doit point créer des caisses de retraites *obligatoires* si ce n'est pour les indignes ou pour les malheureux. Ces caisses doivent être à la charge de *toute* la société riche.

Etablir les retraites par une contribution de 4 0/0 sur les salaires, c'est une injustice, car on frappe uniquement l'industrie et la contribution pèse sur les bons ouvriers et sur les patrons qui payent bien leur personnel plus lourdement que sur les mauvais ouvriers et sur les patrons qui payent mal.

En outre, l'argent des caisses de retraites doit travailler et gagner ses revenus, au lieu de venir encourager le gaspillage par l'Etat et favoriser l'épanouissement du fonctionnarisme. Cet argent des caisses de retraites doit servir à organiser les banques populaires destinées à favoriser le développement du petit commerce, de la petite industrie, de l'agriculture.

Les fonctionnaires émargeant aux budgets divers : Etat, départements, communes, sont, en 1905, au

nombre de 747.000, en augmentation de 82.000 sur leur nombre de 1901 c'est effrayant, tout simplement.

L'obligation de la caisse des retraites ne peut être acceptée que si elle touche tous les citoyens pauvres ou riches, de même que le service militaire. Dans ce cas, on pourrait séparer les citoyens en deux groupes :

Ceux qui ont plus de 35 ans et qui ne peuvent plus organiser leurs retraites.

Ceux-ci ne peuvent jouir que de secours en cas de besoin.

Les autres, de 18 à 35 ans, peuvent établir leurs retraites en versant 15 francs par an et l'Etat 15 francs par an fournis par un impôt sur les revenus dont seraient affranchis les revenus globaux de moins de 4.000 francs, ceux de 4.000 à 10.000 ne payant que la 1/2 de cet impôt. L'argent de ces caisses devant fournir les dépôts des banques populaires et non pas aller s'enfouir dans les caisses de l'Etat.

Il est nécessaire de prendre de grandes précautions dans l'organisation des caisses de retraites, afin de ne pas enlever l'esprit d'épargne, de prévoyance des Français; en cas contraire, on les transformera en un peuple d'imprévoyants, de débauchés.

Socialismo.

Le mot socialisme n'a qu'une signification vague s'il ne veut pas dire collectivisme; M. Millerand l'a dit lui-même alors qu'il voulait arriver à tout prix : fatalement le socialisme mène au collectivisme.

Il est vrai de dire que beaucoup de bourgeois désireux de flatter le peuple ont pris l'étiquette socialiste et ne sont rien moins que collectivistes.

Le mot socialiste sonne bien aux oreilles du peuple : il semble lui promettre des béatitudes nombreuses et tous les politiciens rusés se prétendent socialistes.

Pour les travailleurs, socialisme veut dire partage des biens des riches, et suppression de l'effort personnel. Il est l'équivalent du *panem et circenses* des Romains. Pour quantité d'ouvriers leurrés par les politiciens, le socialisme c'est le paradis sur la terre : ils se figurent que, le jour où le socialisme sera établi, il n'y aura plus de peines, plus de soucis, plus de fatigues : ce sera l'ère

fameuse des alouettes toutes rôties qui tomberont dans les assiettes des travailleurs.

Voilà comment les malheureux, grisés et trompés par les hâbleurs bourgeois, entrevoient et comprennent le socialisme.

Grâce à ces espérances naïves, les voix de nombreux travailleurs vont aux chefs socialistes qui savent par ailleurs s'attirer quelques voix bourgeoises en prenant la précaution après un bon dîner de dire aux riches qu'ils veulent faire voter pour eux :

— Je ne suis pas plus socialiste que vous, je me dis socialiste afin de diriger le courant populaire, et c'est ainsi que vous pouvez dormir sur vos deux oreilles car je serai le meilleur gardien de vos propriétés et de votre fortune.

Alors, bourgeois socialistes et bourgeois poltrons marchent ensemble au cri de : A bas la calotte !

Le bourgeois se prétend voltairien, cela flatte sa vanité : il croit faire preuve d'instruction et de savoir en affectant d'être libre-penseur.

Il se moque de sa femme qui va à la messe, mais le jour où la maladie le cloue sur son lit, il demande à être soigné par une sœur de charité, il ferait venir le pape, si c'était en son pouvoir, pour l'administrer. Mais discutons un peu le collectivisme et son introducteur, le socialisme d'Etat.

Les socialistes parlent toujours de la *question*

sociale ; examinons si réellement il y a *une* question sociale.

Quand on entend les socialistes annoncer qu'ils ont trouvé la solution de la question sociale, cela semble indiquer qu'il n'y a qu'un seul problème social auquel une seule solution peut être donnée.

C'est un mensonge, et nous constatons que, dès le début de l'étude du socialisme, nous trouvons une erreur voulue.

Il n'y a pas une question sociale, il y a une quantité de questions sociales qui sont tellement enchevêtrées les unes dans les autres qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de solution définitive tranchant toutes ces questions d'un seul coup : il n'y aura que des perfectionnements et des améliorations.

De même que la médecine moderne ne supprime et ne guérit pas toutes les maladies, mais les atténue et rend la souffrance moins terrible, le progrès social atténuera les peines et les douleurs de l'humanité sans toutefois parvenir à les supprimer.

Les docteurs ne parviennent pas à combattre victorieusement la mort, il en sera de même des difficultés sociales qui terrassent l'humanité. Ce qu'on peut, c'est améliorer les conditions d'existence et éviter les conflits, et cela soulève de nombreux problèmes.

Prétendre qu'il n'y a qu'une seule question sociale et qu'on en apporte la solution, c'est du charlatanisme comparable à celui du médecin qui prétendrait qu'il n'y a qu'une seule maladie et qu'il en a trouvé la guérison, ce qui supprimerait la mort.

Au temps primitif des peuples pasteurs, il n'y avait peut-être qu'une seule question sociale, — et encore!... A cette époque, la seule richesse des hommes consistait en troupeaux parcourant avec leurs maîtres des solitudes immenses et se déplaçant suivant les saisons. La tribu était le modèle de la société collectiviste; le troupeau appartenait à tous.

Chaque membre de la collectivité percevait le lait et la viande nécessaires à sa subsistance et la laine et les peaux indispensables à son vêtement. Et cependant ces collectivistes avaient déjà des chefs, parfois tyranniques. Il est vrai que nos apôtres du collectivisme moderne se réservent le rôle de chefs dans la société future.

Ce genre de vie collectiviste existe encore dans certaines parties de l'Asie centrale: les Kirghiss ou Thibétains nomades sont des collectivistes, ainsi que certaines tribus nègres. Pourquoi Jaurès et les autres ne vont-ils pas vivre selon leur doctrine avec ces peuples arriérés? Au Mexique, les villages indiens vivent en collectivité; le gou-

vernement mexicain, frappé de la pauvreté de ces villages, a fait voter une loi dite du Reparta donnant à ces collectivistes la propriété individuelle indispensable à tout progrès. Les amuseurs du peuple se gardent bien de mettre en pratique le collectivisme ; ils vivent en général très largement, dans de riches hôtels ou de vastes châteaux. Pourquoi ne mettent-ils pas leurs théories en pratique en partageant leur fortune avec un certain nombre de disciples sans le sou ? M. Jaurès gagne de 20 à 40.000 francs par an comme journaliste, alors que les vendeurs de ses journaux touchent quarante sous par jour. Pourquoi M. Jaurès n'établit-il pas une organisation collectiviste dans ces journaux, de façon à partager les salaires de façon plus égale entre ses collaborateurs, ses vendeurs et lui ?

Si le bonheur parfait régnait dans ces grandes familles collectivistes, nous pourrions peut-être mieux apprécier les théories de M. Jaurès, tandis que sa façon de vivre ultra-bourgeoise ne peut en aucune façon nous convaincre de la sincérité de ses convictions.

La vie moderne est si compliquée qu'elle a forcé les citoyens à se spécialiser ; au temps d'Abraham, la vie collectiviste était possible, parce qu'il n'y avait ni les complications, ni les besoins actuels : chacun était apte à faire un berger, un chasseur,

un pêcheur. Déjà pourtant il y avait des différences d'aptitudes, l'histoire d'Esau le prouve.

De nos jours, par suite de l'atavisme et des complications de la vie amenées par le développement de la science, des arts, du machinisme, l'homme doit se spécialiser : la question sociale a fait place à autant de questions sociales qu'il y a de métiers et de manières de gagner sa vie.

Par exemple, dans la bijouterie de grand luxe, la main-d'œuvre représente de 5 à 8 0/0 de la valeur du produit fini : si l'on augmente, même sensiblement, le salaire de l'ouvrier, cela renchérra peu la valeur du produit fini. L'ouvrier bijoutier est un artiste, fils la plupart du temps d'artistes bijoutiers ; il gagne largement sa vie parce que, dès sa naissance, il y a chez lui un don spécial qu'il n'a qu'à développer par le travail.

Dans le régime collectiviste, vous traiterez cet artiste comme un manœuvre, vous payerez son travail au même taux que celui du manœuvre ou du charretier. C'est grotesque.

Si, au contraire, vous le payez davantage, vous ne changerez rien à l'état de choses actuel. En outre, dans votre état collectiviste, quelles personnes auront le droit ou la possibilité de porter des bijoux ? Les bijoux constituent un luxe, c'est-à-dire une inégalité : supprimerez-vous cette in-

dustrie? Alors vous détruirez une valeur créée par la suite des générations.

Ou bien votre régime collectiviste est un régime destructeur des acquits de l'humanité, ou bien il laissera subsister les difficultés de l'heure actuelle. Nous avons pris pour exemple l'ouvrier bijoutier, mais nous aurions pu tout aussi bien choisir d'autres artisans ou artistes, par exemple les peintres, les sculpteurs, etc.

A ce propos, les collectivistes disent qu'ils placeront toutes les œuvres d'art dans les musées pour que tout le monde puisse en jouir. C'est encore une bonne plaisanterie ou plutôt un attrape-nigauds, car où installeront-ils ces musées? Dans chaque ville, dans chaque village? Promèneront-ils les œuvres d'art à travers la France ou bien promèneront-ils tous les Français pour qu'ils puissent visiter tous ces musées nouveaux?

Dès qu'on examine un simple point de ces doctrines collectivistes, on se heurte à une bêtise ou bien on maintient pur et simple l'état de choses actuel.

Si la hausse du salaire de l'ouvrier bijoutier se répercute peu sur la valeur de l'objet fini, il en est tout autrement pour d'autres industries. Dans les houillères, par exemple, suivant les conditions de l'exploitation de la veine, la main-d'œuvre entre pour 35, 40, 45, ou même 55 0/0 dans le prix de

la houille. La moindre hausse des salaires aurait pour résultat immédiat d'augmenter singulièrement le prix de la houille.

Ce prix de la houille a une importance colossale et influe sur le prix de revient de toute l'industrie du pays. La hausse des salaires ou l'exagération des dividendes des houillères peuvent donc porter une atteinte terrible à toute la vie économique du pays.

Le mineur est aussi un ouvrier spécial qui fait son métier par atavisme ou par entraînement : un homme de 30 ans deviendra très rarement un bon mineur s'il commence ce métier à cet âge ; en outre, il s'acclimatera très difficilement à cette vie spéciale.

Au contraire, les fils et descendants des mineurs commencent très jeunes à descendre *au fond* : ils sont accoutumés et pour ainsi dire préparés à cette vie souterraine. La société collectiviste ne pourrait rien changer à leur existence.

Dans certaines industries métallurgiques, la main-d'œuvre représente de 15 à 30 0/0 du prix de l'objet fabriqué. Dans l'industrie de la porcelaine, la main-d'œuvre atteindra 60 0/0 de la valeur de l'article fini. Dans l'industrie de la montre, la main-d'œuvre est de 40 0/0 du prix de vente ; enfin, dans l'industrie de la pendule ordinaire, la main-d'œuvre représente 55 0/0 de la valeur des pendules terminées.

On voit combien sont variables les questions de main-d'œuvre, qui sont autant de questions sociales. Dans certains cas, l'élévation du prix de la main-d'œuvre influe peu sur la valeur de l'objet fini ; dans d'autres cas, au contraire, elle joue un rôle énorme et peut arrêter l'essor d'une industrie.

De ces diverses conditions résultent des différences sociales entre travailleurs. Je sais que les collectivistes prétendent que, lorsque leurs théories seront appliquées, *on arrangera tout cela*. C'est facile à dire, et en attendant ce moment — qui n'arrivera jamais — le peuple, suivant ces doctrines, voudrait déjà niveler les salaires, susciter des conflits qui ruineront la plupart des industries du pays. Les autres peuples encouragent ces conflits dans l'espoir de ruiner l'industrie française qui leur fait concurrence.

Les salaires en outre sont variables encore suivant les peuples, si bien qu'il y a 50.000 Allemands à Paris qui envahissent certaines corporations au détriment des ouvriers français. Au faubourg Saint-Antoine, les ouvriers et les contremaîtres ébénistes sont presque tous Germains. Par contre, il n'y a pas 400 ouvriers français à Berlin.

A Marseille, 70.000 Italiens viennent prendre le pain des ouvriers français assez naïfs pour agiter et ruiner ce port, en écoutant des meneurs d'allures douteuses, au grand profit de Gênes et de l'Italie.

Aux Etats-Unis, dans l'Alabama, les nègres expulsent les ouvriers blancs des usines métallurgiques par le jeu des salaires. Les Etats-Unis et l'Australie sont obligés de se défendre par des lois draconiennes contre l'invasion de la main-d'œuvre jaune et contre l'émigration chinoise.

Les Chinois, à leur tour, prenant conscience de leur force et de leur importance — ils sont le quart sans doute des êtres humains — ne veulent plus acheter de marchandises américaines tant qu'une satisfaction raisonnable ne sera pas donnée à ceux d'entre eux qui veulent aller gagner leur vie en dehors de chez eux.

Avant de ruiner l'industrie française et les ouvriers avec elle, M. Jaurès ferait peut-être bien d'aller d'abord convertir à ses idées ces masses grouillantes et miséreuses qui veulent à leur tour conquérir un peu de bien-être.

Au Japon, une ouvrière de filature gagne douze sous par jour pour douze heures de travail.

Il est incontestable que l'argent qui travaille, c'est-à-dire le commerce et l'industrie, amènent du bien-être. C'est dans les pays de production intense, en Angleterre et aux Etats-Unis que les salaires sont les plus élevés.

En Allemagne, les salaires ont doublé depuis 20 ans grâce au développement industriel de ce pays. En 1904, l'émigration allemande ne com-

porte plus que 40.000 personnes, alors qu'elle en comprenait chaque année plus de 150.000, il y a vingt ans : or la population allemande est actuellement de 60 millions d'habitants ; elle n'était alors que de 45 millions. Ces chiffres montrent d'une façon évidente le bien-être apporté au peuple par l'initiative privée.

En Espagne, pays où l'industrie est encore peu développée, les salaires sont de 50 à 60 francs par mois et de 75 francs par mois pour un bon ouvrier à Barcelone, ville de près de 600.000 habitants.

Les collectivistes qui parlent d'internationalisme et d'unité de salaires sont donc ou des ignorants ou des farceurs.

Le collectivisme est-il une doctrine nouvelle et scientifique ?

Non. Le collectivisme est la forme primitive de la propriété : il était le régime des peuple pasteurs. Il existait dans la tribu sémite il y a des milliers d'années. De nos jours encore, en Russie, certains villages n'ont pas la propriété privée : la terre appartient à la collectivité, et tous les trois ans chaque feu reçoit un lot de terrain en partage. Cette propriété collectiviste s'appelle le Mir. Les villages soumis à ce régime sont les plus pauvres et les plus arriérés, l'intérêt personnel ne stimulant pas les cultivateurs.

La législation spartiate constituait également

un régime collectiviste ; or, cette république ne connut jamais la prospérité des autres républiques grecques et sa décadence fut rapide.

Les congrégations religieuses, tant détestées par les socialistes, sont cependant des communautés collectivistes. Pourquoi donc si ce régime est si parfait nos socialistes ont-ils été si acharnés à détruire et à chasser de France les seuls gens qui appliquaient leurs théories ?

Le collectivisme ne peut exister que dans de très petites communautés ou chez des peuples à civilisation très simple, très primitive, et n'ayant ni commerce ni industrie.

Quand ils disent qu'il faut donner à chacun suivant ses besoins, nos collectivistes se figurent apporter au monde une maxime nouvelle : c'est une nouvelle erreur, car cette phrase est vieille de près de 2000 ans.

Dans les actes des apôtres, saint Pierre dit :

« Car il n'y avait personne parmi eux qui fût dans l'indigence parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre, des biens, les vendaient et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu ; ils le mettaient aux pieds des apôtres pour qu'ils distribuent à chacun suivant ses besoins. »

Cette fameuse maxime n'est donc ni de Jaurès, ni de Karl Marx, elle est de saint Pierre.

Saint Pierre était l'homme des idées anciennes

des Juifs, alors que saint Paul était au contraire le propagateur des idées de progrès, imbu de la culture grecque et romaine ; saint Paul est le fervent apôtre des idées de personnalité contraires aux vieilles théories collectivistes des Sémites.

Le rêve de l'Israélite saint Pierre ne dura guère, car, aussitôt après le passage que j'ai cité, il est dit qu'un nommé Ananias trompa ses frères et garda une partie de ses biens pour lui seul. Le collectivisme même à cette époque reculée où la civilisation était relativement simple, ne put réussir : qu'en serait-il de nos jours et combien d'Ananias ne compterions-nous pas ? Les Jaurès, les Vaillant, les Sembat, grands apôtres du collectivisme, possédant hôtels et châteaux, rentes et traitements énormes, me semblent tous autant d'Ananias peu disposés à partager avec le reste de l'humanité.

Si donc les grands chefs socialistes gardent précieusement et jalousement leurs biens au lieu de les apporter à la collectivité, que feraient donc les autres qui ne sont qu'à demi convaincus des beautés du collectivisme ?

M. Jaurès, qui dîne avec le roi d'Italie, se garde bien d'inviter les pauvres frères qui couchent sous les ponts à partager ses repas dans son hôtel de Passy ou dans son château de Bessoulet.

Après le temps des peuples pasteurs — dont l'existence n'est plus possible de nos jours à cause

de la densité de la population qui ne permet plus un genre de vie nécessitant des solitudes immenses — est venue une société dans laquelle les rois et les princes étaient seuls les propriétaires du sol et de toutes les richesses.

C'est l'époque de l'esclavage et du servage.

L'idée de la propriété individuelle absolue, non précaire, est romaine.

Seulement les Romains ne la comprenaient que pour eux citoyens romains, et les chrétiens venant dire : *Les hommes sont frères, donc tous aptes à être propriétaires, devinrent les ennemis de la société romaine.*

Après la destruction de l'Empire Romain, l'idée de la propriété individuelle recule. La propriété redevient précaire, déléguée par le Roi, le Prince. C'est l'idée germaine collectiviste qui reprend le dessus ; c'est la barbarie qui triomphe de la civilisation.

Petit à petit l'idée de la propriété individuelle revient, la propriété déléguée à telle personne et précaire par le Roi et le Prince tombe en désuétude ; les confiscations, si nombreuses il y a des siècles, diminuent ; elles froissent enfin le public. La propriété individuelle devient définitive du fait des mœurs.

La Révolution Française consacre enfin définitivement la propriété individuelle.

Le collectivisme est donc un retour de la barbarie essayant de venir une fois encore détruire la civilisation, empêcher ses progrès, arrêter l'essor et l'affranchissement des travailleurs.

Les collectivistes sont des barbares; leurs chefs, de même que les chefs barbares, doivent se partager les dépouilles de la nation et sans travail accaparer à leur unique profit les fruits du travail, de l'épargne des hommes intelligents et laborieux.

A Rome, les Gracques essayèrent sans succès de ramener le peuple à l'idée collectiviste des peuples primitifs. Catilina, exploitant les mauvaises passions du peuple, ainsi que le font les socialistes de nos jours, promettait le partage de tous les biens au peuple. Rien n'est neuf sous le soleil.

Guillaume le Conquérant envahissant l'Angleterre prend toutes les terres, et ce n'est que petit à petit que l'aristocratie anglaise devint propriétaire du sol.

Dans les pays musulmans, le sultan est souvent propriétaire au moins nominal de toute la terre. C'est encore une forme du collectivisme; la propriété appartenant au pouvoir qui représente la collectivité. C'est en somme la théorie actuelle de nos collectivistes qui désirent tout donner à l'Etat. Que ce soit l'Etat ou le Prince qui possède les terres et les usines, c'est tout un, le collecti-

visme est une vieillerie, et non une nouveauté.

L'évolution de l'humanité, — l'histoire des peuples le prouve, — se produit donc par la disparition progressive du collectivisme et le développement de plus en plus grand de la propriété individuelle. Comme toute chose humaine, cette évolution a ses temps d'arrêt et même ses reculs. Ainsi, à la fin du III^e siècle et pendant le IV^e siècle, la petite propriété, ruinée par les exigences du fisc romain de la décadence, tend à disparaître au profit des immenses domaines. Cette modification est due précisément à l'étatisme romain, socialisme d'Etat provoqué par la décadence romaine et absorbant tout, favorisant quelques grosses fortunes au détriment de la masse du peuple et de l'initiative privée.

Cet étatisme romain préparait ce retour partiel au collectivisme du Germain envahisseur.

Cela confirme notre thèse : le socialisme d'Etat favorise les puissants, nuit au peuple et crée l'esclavage.

C'est de cette époque que date le servage dans bien des régions : les malheureux petits propriétaires ruinés par la toute-puissance de l'Etat romain perdent leur liberté : ils ne vont pas jusqu'à l'esclavage, mais ils deviennent les serfs des riches et des puissants.

Les anciens esclaves affranchis deviennent également des serfs.

Le servage est supérieur à l'esclavage, car le serf suit la terre qu'il habite : il est vendu avec elle, il se marie et ne peut être séparé de sa famille.

L'esclave au contraire n'avait rien et était la propriété exclusive du maître.

Mais si le servage est un progrès sur l'esclavage, il est un recul par rapport à la liberté et il est indiscutable qu'au III^e et au IV^e siècle nombre d'hommes libres sont redevenus serfs du fait de l'étatisme romain.

En France, avant le XIII^e siècle, la féodalité possédait, de concert avec la royauté et le clergé, l'immense partie du sol français.

A partir du XIII^e siècle, qui fut une période de vie intense, d'énergie et de fortes personnalités, la propriété individuelle augmente : les communes, les cultivateurs, les artisans font des conquêtes nombreuses et reforment progressivement de petites propriétés individuelles.

A la Révolution Française, près de 3.500.000 propriétaires possédaient déjà le sol de la France. De nos jours il y a dans notre pays près de 9 millions de propriétaires fonciers, sans compter les propriétaires mobiliers.

Le mensonge des socialistes apparaît donc encore lorsqu'ils disent que la grande propriété se reconstitue au préjudice du petit propriétaire.

Le nombre des propriétaires s'accroît sans cesse

et l'évolution logique et scientifique de l'humanité part de la propriété collectiviste pour aboutir à la propriété individuelle si l'Etat n'arrête pas cette évolution.

Le collectivisme n'est pas une théorie scientifique nouvelle, c'est une doctrine vieille comme le monde et contraire à toutes les données de l'histoire et de la science.

En France, la propriété foncière se répartit de la façon suivante :

Propriété de moins de 2 hectares :	5.211.526	hectares.
— de 2 à 6 — :	7.543.347	—
— de 6 à 50 — :	19.217.902	—
— de 50 à 200 — :	9.298.057	—
— de plus de 200 — :	8.017.548	—

La petite et la moyenne propriété allant jusqu'à 50 hectares représentent environ 32 millions d'hectares tandis que la propriété importante et la très grande propriété ne représentent que 17.400.000 hectares. Il est bon de dire que dans ces dernières catégories il faut compter les bois et forêts, qui sont difficiles à fractionner.

Il est certain que l'agitation socialiste et franc-maçonne, aidant les manœuvres de la banque cosmopolite en France depuis quelques années, a arrêté l'essor de la propriété individuelle.

Tous ces agissements louches ont ruiné le pays,

chassé de France des capitaux immenses, empêché par conséquent la création de nouveaux capitaux et empêché de nouveaux Français d'arriver à la propriété individuelle. Voilà l'œuvre des socialistes, des francs-maçons à la solde de la banque cosmopolite

Propriété collective.

Beaucoup de travailleurs m'ont posé cette question :

— Quelle différence y a-t-il entre la propriété collective et la propriété collectiviste ?

La différence est considérable. La propriété collectiviste est une masse indivisible dans laquelle la part de chacun n'est pas fixée et ne peut être donnée à celui qui voudrait sortir de l'indivision. C'est un véritable bague dans lequel tout citoyen doit rester à la place qu'on lui assigne et dont il ne peut sortir. N'ayant rien en propre, le collectiviste est dans l'impossibilité de réaliser une somme quelconque pour s'expatrier ou changer de situation. Le collectiviste est un vulgaire esclave enchaîné à la communauté dont il n'est qu'un rouage : il est obligé de vivre de l'emploi dont le charge la communauté, sans espoir de jamais améliorer la situation qui lui est imposée.

La propriété collective est toute autre : elle est le fait d'hommes mettant en commun de l'argent,

de l'intelligence, du travail, et créant une œuvre destinée à produire des bénéfices. La part de chacun est définie dans cette œuvre collective : chacun peut être libre, sous certaines conditions, de vendre sa part, de sortir de l'association de suite ou dans un temps déterminé, et d'employer à sa guise l'argent retiré de l'entreprise commune.

La propriété collective, c'est la société en commandite, la société par actions, l'association sous toutes ses formes librement consentie, dont la dissolution et le partage de l'actif sont toujours possibles de suite ou dans un délai plus ou moins rapproché.

La propriété collective est comme une forme de la propriété individuelle qui doit s'appliquer nécessairement à certaines entreprises humaines. Une mine, une usine, une compagnie de navigation ne peut partager son actif actuel entre ses actionnaires et donner à l'un un morceau de pilon, la cheminée de l'usine ou l'hélice du bateau à l'autre. Ces œuvres, créées par le progrès humain et par le machinisme, ne peuvent se partager comme la terre et appartenir par petits morceaux à plusieurs personnes. Et cette nécessité a créé les actions et les obligations représentant la propriété individuelle collective. Chaque propriétaire, suivant ses apports, a un nombre déterminé d'actions et d'obligations représentant sa part de l'œuvre commune. Mais

chaque propriétaire est libre de vendre cette part, il touche des intérêts qui peuvent être le salaire de son travail ou le salaire de ses capitaux.

Les socialistes bien souvent confondent ou font semblant de confondre la propriété collective avec la propriété collectiviste.

Ces rhéteurs disent à leurs auditeurs :

— Nous ne prêchons pas une utopie, la propriété collectiviste existe déjà dans les usines, les mines, etc. Nous demandons la généralisation du système et la remise de toutes ces œuvres à l'Etat, c'est-à-dire à tous les citoyens.

Ici encore les socialistes trompent le peuple en lui cachant la différence colossale qui existe entre la propriété collectiviste, qui est l'esclavage, et la propriété collective, forme de la propriété individuelle, maintenant la liberté et la propriété individuelle.

Certaines personnes prétendent que le machinisme est venu bouleverser le développement normal de l'humanité et empêcher la continuation de la diffusion normale de la propriété individuelle.

Non, rien n'arrête le développement normal de l'humanité, sauf, pendant un temps relativement court, la folie, la bêtise et le mensonge des hommes. Le machinisme n'est qu'un incident dans la marche de l'humanité.

La forme de la propriété individuelle pour les

ouvriers de l'industrie est la propriété collective, chacun d'eux ne pouvant pas être possesseur en propre d'une pièce de machine. Les ouvriers de l'industrie qui ne peuvent avoir, ainsi que le paysan, un morceau de terre de France, peuvent du moins posséder un morceau de l'usine où ils vivent, c'est-à-dire une action ou une obligation de cette entreprise.

L'évolution de l'humanité se continuera donc ainsi; un plus grand nombre parviendront à la propriété et les lois du progrès continueront à nous régir. Cette évolution de l'humanité serait entravée si le collectivisme parvenait à arrêter toute initiative, toute conquête nouvelle de la propriété individuelle par un plus grand nombre de travailleurs.

Comment l'ouvrier pourra-t-il devenir propriétaire des actions ou obligations de l'usine où il travaille ?

Bien des solutions existent.

Un des meilleurs procédés me paraît être celui qui est appliqué chez M. La Roche-Joubert, à Angoulême. Tout ouvrier peut déposer ses économies à l'usine qui paye un intérêt fixe à ces dépôts, plus une part d'intérêt en fin d'année. Chaque dépôt grossit donc régulièrement, et lorsqu'il atteint 4.000 francs, l'ouvrier devient actionnaire.

Le patron retire une partie de ses capitaux de

cette façon et rembourse ses commanditaires étrangers que ses ouvriers remplacent. Chez M. La Roche-Joubert, un ancien ouvrier devenu contre-maître est arrivé à posséder pour 50.000 francs d'actions de l'usine.

Je sais qu'il peut être néfaste dans certains cas pour les ouvriers de mettre leurs pauvres économies dans une usine pouvant faire de mauvaises affaires, c'est vrai, mais que voulez-vous ? rien n'est parfait en ce monde. Le paysan qui est propriétaire de son champ court les risques de la gelée, de l'inondation, de la sécheresse, de la grêle ; l'ouvrier, s'il veut devenir propriétaire, sera également exposé à quelques inconvénients. Il serait contraire aux lois de l'évolution que les ouvriers devinssent une classe privilégiée n'ayant aucun risque à courir.

Les ouvriers actionnaires, d'ailleurs, peuvent user de leur droit de contrôle dans certains cas. Au début il y aura peut-être des abus, mais dans la suite le patron, j'en suis convaincu, sera heureux d'avoir son personnel copropriétaire de ses usines et sa tâche en sera bien facilitée. En outre, le jour où les ouvriers seront co-propriétaires des usines où ils vivent, ils défendront les intérêts qui sont ceux de leurs patrons, contre les politiciens qui les dupent, qui écrasent le pays d'impôt, qui arrêtent l'essor des affaires en France compromet-

tant ainsi et retardant l'amélioration du sort des travailleurs.

Peut-être une loi pourrait-elle rendre privilégiées les actions ouvrières en leur donnant hypothèque sur les usines : l'émission d'actions ouvrières pourrait être entourée de certaines garanties, par exemple la nomination par le tribunal de commerce d'un expert assermenté chargé de vérifier si l'émission est sincère et ne cache pas une spéculation ou une dissimulation de situation embarrassée.

Les travailleurs sont trompés par les orateurs collectivistes dont certains sont des hommes cultivés qui font profession de politiciens, sans s'inquiéter des conséquences des théories qu'ils propagent et dont ils ne pensent pas le premier mot. D'autres orateurs collectivistes sont des professeurs, de prétendus intellectuels n'ayant jamais mis les pieds chez un ouvrier, ignorant tout du commerce et de l'industrie, qui bâtissent une société dans leur cabinet de travail à la façon d'un roman. Ceux-ci font un mal immense et ils devraient bien étudier et approfondir les questions dont ils parlent sans les connaître avant de se poser en réformateurs de la société.

Parmi ces derniers, il y a beaucoup d'aigris, de gens infatués de leur valeur et qui trouvent que la société ne leur donne point la place à laquelle ils

ont droit : c'est pourquoi ils trouvent la société mal faite et cherchent à la reconstituer à leur profit. Beaucoup de ces prétendus intellectuels bouleversent les esprits non seulement par ignorance de ce qu'est le monde du travail, mais par snobisme. Certains font ainsi le mal par plaisir, par distraction, pour émotionner un certain monde. M. Anatole France doit posséder ce genre d'esprit dissolvant.

Un des grands arguments des orateurs socialistes en faveur du collectivisme est la suppression de tout patronat. Cette suppression radicale fait le succès des conférenciers que les ouvriers applaudissent à tout rompre, heureux de considérer le patron comme un ennemi.

C'est triste à dire, mais, dans ce cas encore, les socialistes sont pris en flagrant délit de mensonge.

Leur théorie collectiviste en effet établirait l'apothéose du patronat tyrannique et irresponsable dirigé par les fonctionnaires. Car notre société, ne pouvant revenir au régime des peuples pasteurs, devrait conserver ses complications. Il faudrait quelqu'un pour décider des cultures à faire, des produits à fabriquer, des constructions à élever, des travaux à entreprendre. Des chefs seraient nécessaires pour prendre ces décisions et veiller à leur exécution. Ces chefs seraient tout-puissants

puisqu'il n'y aurait aucun contrepoids à leur autorité tyrannique.

Pour résister à l'oppression, il faut posséder quelque chose qui vous permette de vivre indépendant. Dans la société collectiviste, nul ne possédera quoi que ce soit en propre, par suite nul ne pourra résister à ceux qui commanderont. Ce sera le plus affreux esclavage que les hommes aient jamais subi : les chefs collectivistes seront plus puissants que jamais princes et rois ne l'ont été. Nous reviendrons à l'omnipotence du patriarche sacrifiant son fils si cela lui plaît. Le chef collectiviste sera le patriarche moderne et tous les citoyens pourront être ses victimes.

Les socialistes nous disent que ces chefs seront nommés par le suffrage universel qui pourra mettre un tempérament à leur puissance.

Mettons pour un instant de côté la question de compétence et ne retenons que la question de commandement.

Que pourront faire des hommes vivant sous les ordres de fonctionnaires tout-puissants renforcés par leurs parents, leurs amis et leurs protégés dans une société où nul ne pourra vivre de son travail personnel, mais sera forcé de subsister du travail en commun obligatoire e commandé par les fonctionnaires ?

La résistance à la tyrannie, je le répète, exige

l'indépendance personnelle et la possibilité de vivre de ses propres ressources.

Toute indépendance aura disparu dans cette société qu'on nous présente comme un paradis socialiste, et qui serait en vérité un enfer patronal où les fonctionnaires tyranniseraient à leur guise le peuple qui ne pourrait s'affranchir que par une révolution sanglante.

En donnant toutes les usines à l'Etat, les socialistes ne suppriment pas le patronat, et l'exemple des manufactures de l'Etat le prouve suffisamment.

Dans ces manufactures il y a, comme chez tous les patrons, des directeurs, des ingénieurs, des contre-mâîtres, des surveillants. Tout ce monde-là commande comme dans l'industrie privée, mais sont irresponsables. Tandis que le patron doit compter avec les responsabilités multiples qui pèsent sur lui, les directeurs et les ingénieurs sont obligés de se préparer à leur rôle par de longues études : dans la société collectiviste, si vous conservez ces gens-là, vous en ferez des privilégiés et dans le cas contraire vous confierez la direction des usines à des incompetents.

Les chefs fonctionnaires du genre de nos préfets actuels sont des arrivistes, des flatteurs du peuple qui ambitionnent le pouvoir pour le dominer et l'exploiter.

Ces fonctionnaires rétabliront, avec plus d'injustice, l'esclavage antique et se feront les seigneurs tout-puissants, les tyranneaux arbitraires de la nation asservie.

Nous voyons déjà que les préfets qui touchent 35.000 francs par an arrivent par la faveur et non par le travail et le mérite : ils se disent socialistes et se font acclamer par les malheureux à qui le budget arrache l'argent nécessaire pour l'entretien de ces fonctionnaires souvent inutiles et toujours coûteux.

Cette situation donne un léger aperçu de ce que pourrait être l'exploitation du peuple collectiviste par les fonctionnaires.

Au sommet de cette société régneraient des préfets, des sous-préfets, se cramponnant au pouvoir, terrorisant et exploitant à leur profit le peuple qui travaille. Au-dessous de ces fonctionnaires, peinerait une masse de malheureux privés de liberté et auxquels toute initiative serait enlevée, ainsi que tout espoir de s'élever par le travail.

Dans cette société, tout progrès disparaîtrait car à quoi serviraient le travail et l'intelligence puisque personne n'en retirerait un profit personnel? L'homme ne travaille et ne produit — sauf de très rares exceptions — que dans son intérêt personnel. C'est précisément parce que beaucoup d'hommes trouvent que leur travail ne leur profite

pas assez personnellement qu'ils demandent le changement de la société actuelle. Ces malheureux espèrent obtenir une amélioration de leur sort dans une société où l'effort personnel ne profiterait plus du tout à son auteur.

Quel manque de logique ! Est-il permis de concevoir qu'une pareille utopie puisse se développer et troubler l'esprit et la conscience de tant de travailleurs !

Dans cette société collectiviste, si je refusais de travailler, que ferait-on de moi ? Me tueriez-vous, doux pacifistes, ou bien me nourrirait-on sans que je fasse aucun travail ? Si vous me nourrissez sans que je travaille, croyez bien que je ne serai pas longtemps seul et que vos amis seront les premiers à m'imiter, car ils sont légion dans votre parti les amis du doux *farniente*.

Une autre question se pose actuellement, c'est celle de la compétence des chefs. Je ne puis croire que les socialistes veuillent nous ramener à l'état des Papous. Il faudra des ingénieurs, des dessinateurs, des chimistes, etc. Comment la société collectiviste se procurera-t-elle ces spécialistes ? elle sera forcée de les instruire dès leur jeune âge et de leur faire des situations spéciales, c'est-à-dire de rétablir les inégalités qui existent actuellement. Les socialistes nous annoncent, il est vrai, la plaisanterie de l'instruction intégrale donnée à tous les

enfants qui seront tous mathématiciens, géographes, historiens, chimistes, hommes de lettres, etc. Cette façon ridicule de tromper les malheureux électeurs peu instruits montre combien les collectivistes sont sots ou faux. Leur *instruction intégrale* me rappelle une anecdote :

Dans une conférence publique, un vétérinaire très collectiviste me dit :

— Je voudrais voir le premier élève de chaque école primaire faire gratuitement ses études pour devenir ingénieur.

Je lui répondis :

— Il me semble que vous détruisez déjà la sainte égalité : pourquoi favoriser le premier élève au détriment des autres ? Pourquoi le premier et non pas tous les élèves de l'école primaire ? On voit des gens sortir premiers de Polytechnique, de Centrale, de Normale supérieure et n'être dans la vie que des êtres très ordinaires et peu brillants ; d'autres, au contraire, sans avoir fait de telles études, deviennent des êtres utiles à la société. Pour être logique avec vous-même, M. le collectiviste, il faudrait donc faire de tous les élèves de l'école primaire des ingénieurs, car le dernier de cette école peut avoir une intelligence qui se développera plus tard.

Seulement j'ajoutai qu'il y a déjà quantité de pauvres diables qui sortent de Chalon, de Centrale

et qui meurent de faim. Les ingénieurs mourront tous de faim si l'on pousse à cette position chaque année les 30.000 premiers des écoles primaires de France.

Je cite cet exemple de la bêtise des prétendus esprits avancés qui se contentent de formules générales, inapplicables pour faire de la surenchère électorale.

Le peuple français est tellement grisé par toutes ces bêtises qu'il ne distingue plus le boniment électoral de la vérité.

Je ne vois que deux solutions pouvant permettre à la société collectiviste d'exister : ou bien ramener la nation à l'état de nature et en faire un peuple de sauvages menés à coups de bâton par des chefs, ou bien copier la société actuelle, avec cette différence que des chefs irresponsables et tout-puissants mèneront le peuple à la baguette.

Dans ce dernier cas, le patronat responsable et perfectible sera remplacé par des chefs omnipotents, souvent incapables, et les travailleurs ne pourront plus espérer améliorer leur sort. La société s'effondrera dans une décadence affreuse et rapide, l'effort personnel n'existant plus.

En résumé, les socialistes mentent lorsqu'ils représentent le collectivisme comme une nouveauté. Le collectivisme, au contraire, est l'état d'enfance de l'humanité.

Ils mentent encore lorsqu'ils prétendent que leurs théories sont scientifiques : elles sont contraires aux lois de l'évolution humaine.

Le collectivisme est une théorie rétrograde qui ramènerait l'humanité à l'esclavage, à la barbarie, et arrêterait tout progrès.

Du reste, voyez ce qui se passe dans les syndicats socialistes, dans les coopératives socialistes : la liberté n'existe plus, l'homme y est traité en esclave. Au contraire, dans les sociétés coopératives ordinaires, gardant l'idée de la propriété personnelle, chaque membre reste indépendant.

L'humanité ne peut améliorer la situation des travailleurs et des humbles que par l'augmentation des capitaux de façon à ce que chacun puisse en avoir sa petite part. La propriété individuelle seule donne la liberté, la moralité et surtout l'indépendance.

Le collectivisme, privant à tout jamais l'homme de la propriété individuelle, est une doctrine de servitude, d'exploitation, d'esclavage et de mort : aucun homme sensé ne peut accepter de s'y soumettre.

En somme, le collectivisme est, — on ne peut trop le répéter, — la forme ancienne de la propriété chez les peuples primitifs à faible population. Cette forme de la propriété ne peut plus

exister dans nos sociétés modernes compliquées et composées de populations denses. Loin d'être une nouveauté, le collectivisme est une vieillerie que des rêveurs ou des ambitieux ont souvent essayé de remettre en vigueur.

De nos jours, certains Allemands, dont plusieurs Israélites, — Karl Marx en tête, — par atavisme sans doute, ont rafraîchi ces antiques doctrines tout en les laissant très vagues. Dès que l'on examine la possibilité de l'application des doctrines socialistes en levant le voile dont leurs bons apôtres les recouvrent, on en aperçoit le néant. Il est surprenant que les Français, dont l'esprit est net en général, se laissent bernier par ces théories nébuleuses chères aux esprits nébuleux des Germains.

Ou bien nous retrouvons dans la société collectiviste notre société, avec ses différences sociales ayant tous les défauts actuels encore accentués constituant un retour à l'esclavage antique, ou bien nous voyons la destruction du progrès produit par 2000 ans de civilisation.

Les doctrines collectivistes doivent être combattues avec énergie : elles ne peuvent séduire que des esprits peu éclairés, des organisations grossières de gens peu intelligents, des rêveurs ou des ambitieux décidés à se faire un tremplin de ces idées dans le but d'arriver au pouvoir en dupant le peuple.

Socialisme d'Etat.

Le collectivisme est une doctrine de mort anti-scientifique et rétrograde : elle ne peut avoir pour adeptes que des arrivistes dépourvus de tout scrupule, des rêveurs ne connaissant rien de la vie pratique ou des naïfs dupés par les rhéteurs.

Si jamais le peuple devenait assez peu intelligent, assez dépourvu de tout esprit de liberté pour accepter le collectivisme, l'essai de ces théories surannées ne pourrait durer.

Malheureusement, il faudrait un affreux cataclysme pour nous débarrasser de ce cauchemar épouvantable. Les ruines seraient déplorables et peut-être irréparables, mais la société collectiviste ne pourrait durer longtemps.

Il en est autrement du socialisme d'Etat, doctrine proche parente du collectivisme.

Le socialisme d'Etat est très dangereux, car il opère par petites doses, il s'infiltré petit à petit dans la nation, la corrompant, l'anémiant et la dissolvant. Le socialisme d'Etat convient absolument à l'esprit jacobin.

Le jacobin est un être très infatué de lui même, sachant tout, même s'il est d'une ignorance absolue. Ceux qui ont vécu en contact avec nos politiciens jacobins de petites villes ou de villages sont fixés sur leur mentalité. Même s'il n'a aucune instruction, le jacobin a lu deux ou trois livres auxquels souvent il n'a rien compris, mais dont il a retenu quelques citations qu'il utilisera à tout propos et même hors de propos ; de plus, il possède un Larousse.

Pourvu de ce bagage, le jacobin parle de tout, et tranche toutes les questions. Son rêve est d'être quelque chose dans l'Etat dont il veut développer la puissance pour satisfaire ses ambitions ; le jacobin admire les monopoles et veut les établir tous : monopole des tabacs, de l'alcool, des chemins de fer, de l'instruction publique et même plus tard, quand il aura détruit le christianisme, il compte bien établir le monopole de la morale scientifique et de la religion maçonnique.

Quels sont donc les bienfaits et les méfaits, les avantages et les désavantages des monopoles ?

Je vais essayer de les exposer ici :

Les partisans des monopoles prétendent que l'Etat est un administrateur hors ligne qui en tire des revenus tout en les organisant de façon supérieure aux entreprises privées.

Pour ma part, je trouve que les monopoles

mènent directement au collectivisme. Si l'Etat est le meilleur industriel, le meilleur agriculteur, le meilleur commerçant et le meilleur éducateur, pourquoi borner son activité aux allumettes et aux tabacs : donnez-lui l'administration de tous les biens des Français. Il n'y a dans ce cas aucun motif pour limiter ou pour entraver le socialisme d'Etat : on doit aller jusqu'au collectivisme. Si les partisans du socialisme d'Etat s'arrêtent en route, c'est qu'ils ne sont pas sincères, c'est qu'ils ne reconnaissent pas la capacité de l'Etat et qu'ils cherchent simplement à nous leurrer en la proclamant.

Pourquoi d'ailleurs l'Etat serait-il supérieur aux administrations privées : a-t-il un personnel spécial? — Non, ses ingénieurs sortent des mêmes écoles que ceux des entreprises privées.

Les ingénieurs et les professeurs libres peuvent même aller compléter leurs études où bon leur semble; ils peuvent se spécialiser suivant leur vocation et diriger leurs travaux et leur intelligence vers un but déterminé.

Les employés de l'Etat n'ont pas cette liberté, et c'est une première infériorité que nous notons à leur désavantage.

Les personnes qui jouissent de leur liberté peuvent espérer acquérir la richesse et se faire des situations brillantes sans attendre le tableau d'a-

vancement ou la faveur d'un ministre. Elles peuvent faire progresser et réussir les entreprises qui leur sont confiées, l'intérêt personnel étant le moteur de l'humanité.

Les fonctionnaires, au contraire, souvent soumis à des chefs qui ne permettent aucune initiative et désirent peu qu'un de leurs inférieurs fasse des innovations, sont moins aptes à faire prospérer les entreprises. Le fonctionnaire désireux de plaire à ses chefs pour avancer se replie sur lui-même : il devient un rond-de-cuir sans initiative.

Le citoyen indépendant peut, s'il lui arrive pareille mésaventure et s'il a de la valeur, chercher ailleurs dans une autre entreprise une place où ses travaux et ses capacités seront appréciés : il n'est pas enchaîné comme le fonctionnaire.

Dans une entreprise privée, tous les rouages sont destinés à faire progresser et réussir l'affaire ; dans les monopoles, le ministre, les sénateurs et les députés interviennent non pour les faire produire, mais pour en tirer un parti personnel ou une situation politique.

Des considérations très étrangères à la bonne marche du monopole décident des questions de salaire, du choix du matériel et même du personnel. Fatalement, les monopoles de l'Etat sont administrés d'une façon médiocre.

Passons d'ailleurs en revue les monopoles qui fonctionnent actuellement en France. Ceux qui paraissent les plus prospères et qui fournissent des arguments aux socialistes d'Etat sont les monopoles des tabacs et des allumettes.

Le monopole des tabacs rapporte à l'Etat français une somme annuelle de 360 millions nets : c'est vrai, mais l'Angleterre tire par sa douane plus d'argent des tabacs et n'a pas les faux frais formidables du monopole français, qui s'élèvent à 87 millions.

La France ne peut pas vendre un seul kilo de tabac hors de nos frontières et le fait du monopole oblige à renoncer à toute exportation. La nation est donc privée d'un commerce qui lui donnerait des bénéfices importants. Les travailleurs français sont privés des salaires supplémentaires que l'exportation leur procurerait.

En France, le tabac est cher, il est mauvais et la facilité de sa vente est entravée. Le monopole entraîne une perte de gains pour les commerçants, les ouvriers, les industriels français : il porte préjudice à la nation.

Est-il au moins démocratique pour donner raison à nos politiciens qui se prétendent les amis du peuple ?

Pas du tout : le monopole frappe plus lourdement le pauvre que le riche.

La vente du tabac en France rapporte brut à l'Etat 447 millions.

401 millions proviennent de la vente du tabac à bon marché consommé par les travailleurs.

La régie gagne sur cette basse catégorie de tabac de 500 à 800 0/0.

Cette même régie d'un Etat prétendu démocratique ne prélève par contre qu'un bénéfice de 100 à 250 0/0 sur le tabac de luxe.

Les monopoles sont donc anti-démocratiques et frappent les travailleurs plus que les riches.

Le monopole des allumettes ne vaut pas mieux : il donne un exemple encore plus frappant de la mauvaise administration des entreprises de l'Etat.

Créé en 1872, le monopole des allumettes coûta d'abord au Trésor 30 millions et demi, destinés à indemniser les 600 fabriques d'allumettes qui existaient à cette époque.

Quel fut le résultat de cette opération ?

La cessation de toute exportation d'allumettes à l'étranger.

Or, avant 1872, nous exportions pour 8 millions d'allumettes, représentant environ 4 millions et demi de salaires pour les ouvriers qui les fabriquaient.

Si le commerce des allumettes était resté libre, nous exporterions sans doute à l'heure actuelle pour plus de 20 millions d'allumettes laissant aux

ouvriers français pour plus de 12 millions de salaires tandis que l'Etat français seul fabricant n'en a exporté en 1903 que pour la somme dérisoire de 45.096 francs.

Il y a mieux... ou pire ! Nous n'exportons plus d'allumettes, mais l'Etat français en achète à l'étranger, incapable qu'il est de fabriquer toutes les allumettes qu'il nous vend. Il enlève ainsi des salaires considérables aux ouvriers français. L'Etat français achète à l'étranger pour 232.000 francs d'allumettes toutes finies et pour 1.094.000 francs d'allumettes blanches. L'Etat français n'est donc qu'un vulgaire contrebandier.

Les dépenses totales du monopole des allumettes étant de 9.498.802 francs, l'Etat français achète 14 0/0 de la fourniture qu'il fait aux Français à l'étranger !

Chacun connaît la valeur des allumettes françaises et leur prix exorbitant. Le monopole organise la vente forcée et l'Etat en abuse sans s'inquiéter de nos besoins et nous impose ses produits que nous devons acheter sans pouvoir discuter le prix et la qualité.

Les monopoles sont loin d'être des œuvres parfaites : ils fabriquent mal, font payer leurs produits très cher et suppriment toute exportation.

Comment réclamer si l'on vous vend un paquet de tabac mélangé de bûches de bois ou une boîte

d'allumettes ininflammables? A qui réclamer?

Il faut payer et conserver une mauvaise marchandise qu'on rendrait certainement au vendeur s'il était un citoyen quelconque au lieu d'être l'Etat.

Le monopole des allumettes est aussi anti-démocratique que celui des tabacs.

Qui consomme surtout des allumettes?

L'ouvrier et le paysan : ils n'ont pas l'électricité chez eux, il leur faut des allumettes pour allumer la lampe ou la chandelle.

Le monopole des allumettes dépense 9.498.802 francs par an pour produire ou acheter à l'étranger les allumettes qu'il vend aux Français pour la jolie somme de 41.152.958 francs.

Le commerce libre prendrait 30 0/0 de bénéfices sur sa fabrication et vendrait les allumettes aux Français pour 12 millions environ : l'Etat les leur vend plus de 41 millions! Il prélève ainsi un impôt de plus de 30 millions non pas sur les riches, mais sur les petites bourses.

L'Etat français vend environ 895 francs le million d'allumettes aux Français : il le vend 237 francs à l'étranger et son exportation est si faible que l'on peut en conclure que ce prix de 237 francs est encore trop élevé. D'ailleurs, le million d'allumettes se vend environ 130 francs dans les autres pays.

Heureux Français! Nous payons les allumettes 500 0/0 trop cher, et les Jaurès, les Bourrat vantent les beautés des monopoles de l'Etat. On peut juger, d'après les chiffres qui précèdent, ce que valent les belles paroles de ces faux prophètes.

Les monopoles sont un ancien système d'impôt: ils ont existé sous l'ancienne monarchie, dont tout le monde connaît la gabelle.

Sous Charles I^{er} d'Angleterre beaucoup de denrées et de produits furent vendus exclusivement par des monopoles: dentelles, tabac, vins, fers, sel, etc.

Les monopoles ne sont pas du tout une preuve de la capacité de l'Etat; leur examen montre au contraire que l'Etat est mauvais industriel, mauvais commerçant, faisant preuve de tyrannie et même souvent de mauvaise foi.

Les monopoles sont un argument de plus contre le collectivisme.

En temps de guerre, les monopoles auraient des inconvénients plus graves encore. En 1871, l'Allemagne a payé plus de 300 millions les lignes de l'Est situées dans les pays annexés. Si ces chemins de fer avaient appartenu à l'Etat, l'Allemagne les aurait pris purement et simplement, sans indemnité, ainsi qu'elle l'a fait des propriétés de l'Etat français, préfectures, sous-préfectures,

casernes, etc. De même les Allemands restituèrent à la Banque de France environ 30 millions pris par eux à la succursale de Strasbourg ; une décision arbitrale les contraignit à cette restitution. Si la Banque de France avait été banque d'Etat, les 30 millions étaient perdus.

Les monopoles de l'Etat, on le voit, n'ont que des inconvénients et aucun avantage.

Les monopoles sont simplement pour leurs défenseurs un excellent débouché destiné à caser tous les besogneux et les arrivistes de la politique. Ils constituent des services publics déplorablement coûteux, tracassiers, arrêtent le développement du commerce, de l'industrie, privant les travailleurs de salaires qui vont à l'étranger.

Plus que tout autre Etat, grâce à la politique qui envahit tout dans notre pays, l'Etat français est un déplorable administrateur. Les Français soucieux de l'avenir économique de notre pays et de sa prospérité doivent être des adversaires acharnés des monopoles, et s'efforcer de combattre ceux que les politiciens désirent encore nous imposer.

Un de ces monopoles nouveaux serait celui des chemins de fer. Ce serait, en effet, une bonne aubaine pour le monde des politiciens. Chacun sait en effet que le socialisme conduit aux honneurs et aux douces sinécures : il faut donc créer

des places et des situations pour tous ses adhérents.

Quel débouché pour les politiciens que les nombreuses places de tous les chemins de fer français!

Les chefs du parti seraient administrateurs, chefs de bureaux, contrôleurs; leurs amis et leurs parents, leurs agents électoraux, tout le monde aurait sa part dans les 300.000 emplois des chemins de fer. Quel rêve!

Le règne des politiciens serait à jamais établi en France si les 300.000 employés de chemins de fer venaient grossir l'armée des 600.000 fonctionnaires.

Les chemins de fer de l'Etat feraient le bonheur des politiciens, mais ils ne feraient pas celui des Français.

Les politiciens, en s'abattant sur les chemins de fer rachetés, auraient vite fait d'augmenter inutilement, mais dans des proportions inouïes, les frais d'exploitation.

Chefs de gare et employés deviendraient fonctionnaires de l'Etat, pour le grand malheur des simples citoyens; allez donc réclamer à un fonctionnaire lorsque vos bagages seront perdus ou vos marchandises abîmées: vous serez bien reçus! Pour vous en rendre compte, vous n'avez qu'à adresser une réclamation juste et motivée à l'administration des postes, aux manufactures de

tabacs ou d'allumettes; vous serez fixés. Au bout de longues semaines ou même de plusieurs mois, vous recevrez une note vous envoyant tranquillement promener. L'administration aura toujours raison. On invoquera le bien de l'Etat, le cas de force majeure, l'irresponsabilité, et le réclamant en sera pour ses peines et pour ses frais!

On m'objectera que l'on pourra toujours s'adresser aux tribunaux : la bonne plaisanterie ! Une fois que les chemins de fer appartiendront à l'Etat, les tribunaux ne verront plus en eux que l'Etat dont ils doivent sauvegarder les intérêts. D'ailleurs, l'Etat inventera sans doute des tribunaux administratifs, ainsi qu'il en existe actuellement pour certains conflits entre particuliers ou communes et l'Etat. Le plaignant contre l'Etat aura toujours tort.

L'Etat est infallible, ne l'oublions pas, efforçons-nous de l'empêcher d'étendre cette infallibilité sur trop de choses, car ce sera toujours à notre détriment.

Si l'Etat rachetait les chemins de fer, le personnel serait-il plus heureux ?

Non, les employés des chemins de fer de l'Etat sont moins payés que ceux des grandes compagnies.

Et ces pauvres petits employés et ouvriers des chemins de fer n'auraient plus aucune liberté, le jour où ils seront tenus en laisse par les politiciens et devenus de simples fonctionnaires. Voyez plutôt les petits fonctionnaires, les facteurs des campagnes et des petites villes, les gardes forestiers, terrorisés par les politiciens : demandez-leur s'ils sont libres et heureux ?

Je doute fort que leur réponse soit affirmative.

Cette question du rachat des chemins de fer et de leur monopolisation est si grave qu'il nous paraît nécessaire de l'étudier ici de façon rapide.

Nos grandes compagnies ont des recettes annuelles d'environ 1 milliard 300 millions, alors que les chemins de fer anglais ont plus de 3 milliards de recettes : cela montre la différence qui existe entre l'activité commerciale de l'Angleterre et celle de la France.

Voici le développement de chacun de nos grands réseaux :

	Développement	Recettes annuelles (1904)
Etat.....	2.916	51.080.000
Paris-Lyon..	9.422	455.280.000
Nord.....	3.765	232.746.000
Ouest.....	5.863	186.334.000
Orléans.....	7.100	230.345.000
Est.....	4.922	189.146.000
Midi.....	3.830	116.298.000

Prenons comme type le réseau de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Cette Compagnie avait en France, au 1^{er} janvier 1905, 9.422 kilomètres, ayant coûté 4 milliards 762 millions : elle transporte 74 millions 348 mille voyageurs par an et 27 millions de tonnes de marchandises.

La Compagnie P.-L.-M. paie 113 millions 981 mille francs de salaires directement à son personnel, sur un total de dépenses d'exploitation de 217 millions 927 mille francs. En outre, la Compagnie emploie chaque année 15 millions 276 mille francs en subventions à ses œuvres sociales, caisses de retraites, etc., au profit de son personnel, soit 11 0/0 du montant des salaires.

Pour constituer ce capital énorme de 4 milliards 762 millions, la Compagnie a émis 800.000 actions représentant un capital versé de 340 millions 968 mille francs, rapportant net d'impôts 42 millions 240 mille francs, soit 12 1/2 0/0 sur le taux d'émission et moins de 4 0/0 au taux actuel des actions.

A la fin de la concession, que vaudront les actions de jouissance? Nul ne le sait, cela dépendra d'une foule de circonstances impossibles à prévoir.

Le reste du capital est formé par des obligations et par 823 millions de subventions fournies par l'Etat.

Que retirera l'Etat de ces subventions à la fin de la concession, et qu'en retirera-t-il dès aujourd'hui ?

D'abord 77 millions d'impôts tous les ans et de nombreux services gratuits ou à prix réduits que lui accorde la Compagnie : transport gratuit de la poste, tarifs spéciaux pour les transports des soldats, des marins et de certains fonctionnaires. Toutes ces charges imposées à la Compagnie sont des impôts déguisés qu'elle paie à l'Etat.

Chaque année, son avance de 823 millions rapporte à l'Etat plus de 9 0/0 d'intérêts : donc, d'ici à la fin de la concession de la Compagnie, l'Etat aura touché l'intérêt de son argent à 3 0/0, taux auquel il emprunte aujourd'hui, et les 6 0/0 qu'il touche en plus auront amorti son capital et lui auront en plus encore procuré une somme énorme.

A la fin de la concession, l'Etat entrera en possession d'un réseau d'une valeur considérable, évaluée de nos jours à 3 milliards 266 millions environ.

Les politiciens qui prêchent le rachat des chemins de fer pour y caser leurs parents et amis sont dans l'erreur lorsqu'ils affirment que cette opération serait avantageuse.

Le rachat des chemins de fer ne ferait que donner plus de pouvoir à nos politiciens, à nos tyrans. Cette opération permettrait de faire voya-

ger gratis tous les frères et amis des politiciens, tous les agitateurs socialistes et à accorder des faveurs de tarif aux industriels amis du gouvernement du jour. Cela permettrait en outre de mettre sous la férule des politiciens les milliers de braves gens qui sont employés dans les chemins de fer et de gaspiller un peu plus nos finances en arrêtant définitivement l'essor du pays. Les Compagnies privées sont déjà assez despotiques, tyranniques et désagréables; que serait-ce lorsque les réseaux appartiendraient à l'Etat?

Déjà l'Etat a trouvé le moyen de faire payer par les Compagnies un certain nombre de ses fonctionnaires inutiles. La Compagnie P.-L.-M., que j'ai pris pour exemple, paie chaque année de ce chef 1.107.560 francs aux ingénieurs et contrôleurs de l'Etat.

Par conséquent, dans l'association des actionnaires de la Compagnie P.-L.-M., du personnel de la Compagnie et de l'Etat, les actionnaires ont 12 1/2 0/0 de leur argent primitif et ne savent pas ce qu'ils retireront en plus du capital souscrit à la fin de la concession; l'Etat tire plus de 9 0/0 de son avance et touchera à la fin de la concession plus de 4 fois son avance; le personnel enfin touche en plus de son gain 11 0/0 par les œuvres de prévoyance.

C'est donc l'Etat qui est le plus avantage, ensuite

ce sont les actionnaires, puis les ouvriers. Comme toujours, l'Etat tyran et oppresseur s'est attribué la meilleure part au détriment de l'esprit démocratique.

Supposons que les concessions aient des durées plus longues : la Compagnie pourrait faire davantage pour son personnel, mettre dans sa propre entreprise les fonds de prévoyance de ses employés et ouvriers, par conséquent faire produire plus d'intérêts aux capitaux si intéressants de son personnel, ce qui améliorerait les retraites.

Les employés des grandes Compagnies ont intérêt à ne pas être étatistes, à se fédérer pour lutter contre l'Etat, à défendre eux-mêmes leurs intérêts.

Dans cet ordre d'idées, les agents des Compagnies devraient réclamer la nomination de deux ou trois administrateurs délégués par le personnel : ceux-ci prendraient contact avec la direction et seraient mis au courant des besoins et des désirs de la Compagnie. La confiance s'établirait entre la Direction et le personnel et bien des conflits seraient évités. Les intérêts généraux des employés, des ouvriers et des actionnaires s'en trouveraient bien.

Si la démocratie veut progresser et s'affranchir, il faut qu'elle prenne part à la direction des affaires et qu'elle devienne capable de s'y intéresser. Ce

n'est pas en suivant des agitateurs, des farceurs qui vivent des subventions de leurs camarades et souvent d'autres encore, que les travailleurs amélioreront leur situation.

L'Etat ferait une déplorable opération pour la nation en monopolisant les chemins de fer, mais il a dans les réseaux une réserve magnifique si les politiciens ne la détruisent pas par des folies.

Les concessions prendront fin aux dates suivantes :

Nord.....	1950
Est.....	1954
Ouest.....	1956
Orléans.....	1956
Midi.....	1960
Lyon.....	1959

Ces 6 compagnies paient chaque année, en chiffres ronds :

453 millions à leurs actionnaires ;

503 millions à leurs obligataires ;

Plus un amortissement aux actions et obligations de 453 millions.

A la fin des concessions, toutes les actions et obligations seront amorties, donc ces 809 millions seront libres et reviendront à l'Etat.

Supposons que l'Etat soit obligé de dépenser pour le rachat de certain matériel ou de certaines propriétés des Compagnies ne lui revenant pas

par les conventions ou pour les installations que les Compagnies lui passeront en mauvais état, ou encore pour des créations ou organisations nouvelles, un capital nécessitant à titre d'intérêt les 153 millions d'amortissement annuel, soit 5 milliards environ en capital, il disposera de 656 millions, représentant à 3 0/0 un capital de plus de 20 milliards.

Il est probable que les chemins de fer vaudront cette somme énorme à la fin des concessions. Peut-être des inventions nouvelles forceront-elles l'Etat à faire la dépense des 5 milliards indiqués ci-dessus, peut-être même d'une somme plus forte, mais les recettes auront certainement augmenté d'ici à la fin des concessions si la France suit une marche normale et les 656 millions semblent bien devoir être liquidés à ce moment et à la disposition de l'Etat.

A cette époque, les Français verront donc notre dette nationale si formidable, qui prélève 960 millions au moins chaque année sur les contribuables pour payer ses intérêts, disparaître pour ainsi dire.

Du fait de cet allègement de nos dépenses, l'agriculture, le commerce et l'industrie pourront être soulagés dans des proportions colossales. La lutte économique contre nos concurrents sera alors bien plus facile.

Il faut avoir une notion peu claire des choses pour demander le bouleversement de cette réserve des finances de la France soit par des projets exagérés de réglementation de la main-d'œuvre, projets mal étudiés en général et conçus dans un but de réclame électorale, ou par un rachat qui augmenterait encore la dette formidable de notre pays.

En comparaison de la Compagnie P.-L.-M., examinons le chemin de fer de l'Etat.

Le réseau de l'Etat a coûté à la France 935 millions.

Le réseau devrait être amorti en 80 ans au plus, donc par plus de 10 millions par an ; il devrait en outre payer des intérêts de 4 0/0 au moins.

Du fait de l'intérêt et de l'amortissement, il devrait donc pouvoir payer plus de 40 millions par an au Trésor.

Que paye-t-il en 1904 ? 14 millions et 11 en 1902. Le déficit du réseau de l'Etat est donc chaque année de 26 millions au minimum.

Si un compte spécial était ouvert du chef du déficit du réseau de l'Etat, il monterait rapidement à quelques centaines de millions.

Voilà encore un joli exemple de l'exploitation par l'Etat.

Ce réseau exploite à 74 0/0 de dépense sur 100 fr. de recettes, alors que l'Ouest exploite à 56 0/0.

Le réseau de l'Etat ne donne que 10 0/0 des salaires aux travailleurs de son réseau et à certains 5 0/0 seulement à titre d'œuvres de retraites.

Le réseau de l'Etat est donc le chemin de fer français le plus mal administré, le plus coûteux, mais il est Etat.

Le contribuable français adorant se faire exploiter est là pour boucher les trous du budget que nos politiciens creusent tous les jours.

Le Capital.

Les socialistes ne ménagent pas les expressions les plus dures au capital et cependant la plupart des chefs socialistes sont capitalistes. Certains le sont par leur situation personnelle, tels Jaurès, Sembat, Vaillant, Lafargue et autres qui gardent d'ailleurs avec soin leurs capitaux. D'autres socialistes ont fait fortune dans le socialisme, tels Gérault-Richard, Chauvière et quantité de leurs semblables. Certains enfin se sont fait nommer fonctionnaires et vivent de l'argent des contribuables, comme Fabérot, Roldes, Fournière, etc., Augagneur, Mirman.

Les capitaux de ces ennemis du capital sont donc d'une essence spéciale, ne nuisant pas aux prolétaires, tandis que les autres capitaux sont abominables.

Qu'est donc ce capital si honni des chefs socialistes et cependant tant aimé par eux lorsqu'il leur appartient ?

Karl Marx, dans son livre si nébuleux *le Capital*,

n'en donne pas une définition précise. Les socialistes de l'école communiste disent qu'il n'y a qu'un capital : la terre, et ils ajoutent que ce capital appartenant à tous les hommes le communisme doit régner sur la terre.

La terre seul capital est une erreur grossière, provenant de l'oubli colossal du rôle joué par l'intelligence humaine qui prend des matières premières, y joint le travail manuel et crée des capitaux.

Tout capital, c'est-à-dire toute œuvre humaine, est le produit de trois facteurs : travail intellectuel, créateur, directeur ;

Main-d'œuvre ;

Capital et matières premières.

Ces trois facteurs agissent d'une façon variable bien entendu dans la création des richesses suivant les cas. L'esprit crée, l'intelligence crée, l'activité crée, la direction crée ; les socialistes semblent ne pas le reconnaître.

Au début de l'humanité, l'homme a eu sous ses pieds la base de tout capital, la terre ; mais sans l'intelligence et le travail aucune richesse n'aurait été produite.

L'homme lui-même est un capital de plus ou moins de valeur suivant ses aptitudes et son éducation, mais il est un capital qui se développe, décline, disparaît et redevient matière première.

Toutefois ce capital humain n'a pas disparu complètement à la mort de l'homme : après la disparition des travailleurs et des penseurs décédés, il reste non seulement les œuvres créées par leur intelligence, leur activité, leurs travaux, mais encore leurs descendants. Et ces enfants ont apporté au monde, en naissant, une intelligence portant les traces des travaux de leurs ancêtres. Ce fait indiscutable fait progresser l'homme de génération en génération.

Le capital de l'humanité va donc en prenant sans cesse de la valeur de même que le capital homme.

L'ingénieur qui établit une locomotive, un bateau, fait ce travail non seulement avec son intelligence, mais avec celle de centaines, de milliers peut-être de ses ancêtres.

Si chaque homme depuis sa création avait produit seulement le travail nécessaire à sa nourriture et à son vêtement, l'humanité n'aurait pas progressé et nous serions au vingtième siècle ce qu'étaient nos ancêtres les hommes des cavernes. Appelons *surtravail* la part de travail dépassant l'effort nécessaire à la satisfaction des besoins stricts de l'homme. Ce surtravail crée les richesses, les capitaux. Les progrès de l'humanité ne se sont produits que grâce au surtravail sans lequel aucune richesse ne peut se créer. Ce capital,

si décrié par les socialistes qui se disent cependant hommes de progrès, a été et sera toujours indispensable au développement du bien-être de l'humanité.

Le capital est ce que l'homme produit en sus de ce qui lui est strictement nécessaire pour la satisfaction de ses besoins.

Lorsque le paysan a cultivé plus de blé qu'il ne peut en consommer, il a fait un surtravail, il a créé une richesse et il emploie cette richesse à se procurer soit des produits nécessaires à son existence, soit des produits de luxe. L'homme échangeait autrefois son surtravail contre le surtravail d'un autre homme, voilà le début primitif des échanges, du commerce. L'un et l'autre de ces hommes ont créé du capital qui est de l'intelligence et du travail manuel accumulés.

Afin de faciliter les échanges, la monnaie a été inventée, elle est nécessaire à l'activité humaine et représente une partie du surtravail devenu capital. Le vigneron n'échange plus un fût de vin contre un sac de blé; il transforme son vin en monnaie: il est libre ensuite d'acheter avec sa monnaie la quantité de blé, de bois, de fer qu'il désire.

La monnaie n'est donc pas une chose haïssable, ainsi que le prétendent certains socialistes: elle est une simple facilité donnée à l'homme dans l'existence.

L'homme, qui a créé un capital par son surtravail, a créé une richesse qu'il peut vendre et transformer en or.

Cet or est une valeur à peu près constante permettant à ceux qui économisent de créer de nouvelles richesses, de produire de nouveaux capitaux. Prenons des exemples :

Un paysan a vendu son surtravail représenté par du froment, de l'orge, de l'avoine : en échange, on lui a donné de l'or. Il emploie cet or à payer des ouvriers creusant un canal destiné à arroser ses prés et à accroître ses récoltes. Le paysan n'a donc plus son or, mais il a acquis un nouveau capital, son canal, qui augmentera ses revenus.

Le surtravail de ce paysan a produit une nouvelle richesse et a aidé des êtres à vivre en rétribuant leur travail.

Prenons un autre exemple : Plusieurs centaines de personnes ont économisé leur surtravail et s'unissent dans le but de créer un chemin de fer de vingt millions, je suppose. Ces personnes donnent l'or accumulé de leur surtravail aux ingénieurs, aux ouvriers, aux industriels, qui construisent le chemin de fer, fournissent les rails, les wagons, etc. Ces vingt millions d'or ne sont donc plus dans les mains des promoteurs du chemin de fer, ils ont passé dans les mains d'autres personnes. Mais un nouveau capital de vingt millions existe pour l'hu-

manité, c'est le chemin de fer qui devra produire à son tour des richesses, faire vivre bien des travailleurs et faciliter la vie à de nombreux êtres humains. Voilà donc un nouveau capital de 20 millions créé par du capital, par du travail, par de l'intelligence. Ce nouveau capital, utile aux hommes, n'a pu se créer que grâce aux économies faites par certains hommes accumulant leur surtravail. Le capital est donc du surtravail manuel et intellectuel économisé : il est le volant de l'activité humaine.

Ce capital économisé, en se portant d'un côté ou d'un autre, crée les chemins de fer, les canaux, amène les eaux dans les villes, etc. Sans ce capital, pas de civilisation, pas de progrès ! Si les hommes n'avaient pas, par leur intelligence, leur travail et leur économie, créé le capital, nous serions, je dois le redire, pareils aux hommes des cavernes.

Or, si les hommes, lorsqu'ils étaient peu nombreux sur la terre pouvaient vivre en chassant, en pêchant, cette vie n'est plus possible lorsque, l'humanité se développant, les hommes sont devenus très nombreux : ils mourraient de faim. Les hommes sont forcés de se civiliser par le travail et de créer du capital par le surtravail.

L'existence, la vie même de l'homme ont dû amener la création du capital nécessaire à tout

progrès humain. Ce fait domine toute l'histoire de l'humanité pour qui veut réfléchir.

Les socialistes proclament une bêtise énorme lorsqu'ils réclament la suppression du capital. Ils parlent toujours de science, mais ils répandent des doctrines contraires aux sciences les plus élémentaires.

Je résume : le capital est du travail intellectuel et manuel produit par l'homme en plus de ses besoins et économisé par lui. Tout capital provient des trois facteurs :

Matières premières tirées de la terre;

Travail intellectuel, créateur et directeur ;

Travail manuel.

La réunion de ces trois facteurs, assemblage indispensable à la création de toute richesse, prouve qu'il est nécessaire que ces trois facteurs vivent en harmonie.

De nos jours un nouveau capital, une nouvelle richesse ne peut se créer qu'avec du capital économisé, de l'intelligence créatrice et directrice, et du travail manuel.

Il est ridicule de chercher l'avenir de l'humanité dans la lutte de ces trois facteurs qui ne peuvent rien faire l'un sans les autres. Le vrai progrès doit résider dans l'entente intime et légitime des trois facteurs nécessaires à toute entreprise humaine : travail créateur et directeur, travail manuel et

capital. Les capitaux économisés, le surtravail mis de côté et employé loyalement à créer de nouveaux capitaux sont indispensables au développement de l'humanité. Pour améliorer le sort des prolétaires, il n'y a qu'un moyen : créer le plus de capitaux possible et les répartir équitablement entre les travailleurs suivant leurs mérites.

Il est juste de faire observer que, dans bien des entreprises, le capital, seul, subit des désastres alors que le travail directeur et le travail manuel ont toujours été rémunérés. En effet, combien d'exploitations minières, industrielles, combien de chemins de fer font faillite, faisant disparaître dans leur chute les économies, le surtravail placés par quantité d'êtres humains dans ces entreprises. Et pendant que le capital, le surtravail d'une foule de gens disparaissent, les ingénieurs, les directeurs et les ouvriers de ces diverses sociétés ont touché constamment leurs salaires. Dans ces cas, un seul des trois facteurs indispensables à toute entreprise humaine souffre, c'est le capital.

Il est certain que, dans d'autres entreprises, le capital retire au contraire un bénéfice énorme, alors que les deux autres facteurs, direction et travail manuel, n'ont qu'une part restreinte.

Ce n'est pas dans la destruction du capital ou dans l'arrêt de son développement demandés et désirés par les socialistes que réside le perfectionnement

des questions sociales, c'est dans l'accession au capital du capital intellectuel ou directeur et du travail manuel.

Il est nécessaire de faire ressortir la baisse des intérêts de l'argent qui ne travaille pas. Les rentes de l'Etat français rapportent 3 0/0, alors qu'en 1871 elles rapportaient 6 0/0. De plus en plus les fonds d'Etat, les valeurs de tout repos verront le taux de leur intérêt baisser. Ce phénomène est sans contredit l'un des meilleurs arguments contre les affirmations socialistes : l'argent qui ne travaille pas ne peut plus faire vivre son propriétaire. A notre époque, le capital et le travail se complètent, se confondent et deviennent inséparables.

Le capital néfaste, celui qui est réellement l'ennemi de l'humanité, c'est celui qui spéculé. Or, c'est de ce capital nuisible dont les socialistes subventionnés par les spéculateurs ne parlent jamais.

Le capital qui spéculé ne produit pas de nouveaux capitaux, il ne fait que dépouiller les hommes des fruits de leurs peines, de leur surtravail qu'ils doivent légitimement conserver.

Spéculation.

Les richesses accumulées dans les mains des spéculateurs proviennent du surtravail des hommes et non du surtravail des spéculateurs. Ce surtravail des travailleurs passe de leurs mains dans celles des spéculateurs grâce aux manœuvres déloyales de la spéculation. Destinés à l'agiotage, ces capitaux ne produisent plus rien, deviennent nuisibles en absorbant l'épargne des travailleurs.

Je m'explique : Un banquier, par d'alléchants articles de journaux ou par des prospectus mensongers, fait acheter au public qui a économisé des titres quelconques, à 500 francs le titre, je suppose. Ce titre ne vaut en réalité que 200 francs, quelquefois moins, si le spéculateur est de mauvaise foi. Dans ce cas, au bout de peu de temps le titre baisse considérablement ou même perd toute valeur. Le banquier responsable de cette opération s'est enrichi, c'est évident, sans créer aucune richesse : il n'a fait que prendre aux créateurs du surtravail leurs économies.

Ce spéculateur peut se comparer au malandrin qui dépouille un paysan rentrant de la foire le gousset bien garni de l'or provenant de la vente de ses produits. La seule différence existant dans notre société actuelle entre le malandrin et le spéculateur, c'est que le malandrin, s'il est pris, est envoyé aux travaux forcés, tandis que le spéculateur assez adroit pour éviter la correctionnelle est parfois décoré. Si le spéculateur a été maladroit et s'est fait arrêter, il encourt une très faible condamnation... pour la forme. Rendu prudent par cette leçon, le spéculateur dépouille désormais ses victimes avec un doigté plus subtil et parvient vite à la fortune et même... à la considération.

De nos jours, on considère l'homme riche trop souvent sans s'inquiéter des sources de sa fortune: l'argent n'a pas d'odeur.

Même quand le spéculateur offre au public des titres de bon aloi, il ne crée pas de capitaux. Si le spéculateur offre au public un titre à 500 francs, il l'a payé 450: il empoche la différence. Il ne fait, comme le premier spéculateur, qu'absorber les économies des travailleurs, il ne crée pas de richesse, il confisque à son profit une part du surtravail, du capital créé par les autres hommes.

Le spéculateur opère encore d'une autre manière. Après avoir concentré entre ses mains le surtravail des autres par les méthodes que nous venons

de décrire, le spéculateur est devenu une puissance énorme, il a accès partout. Placé, grâce à son argent, dans les conseils d'administration de sociétés diverses, en rapports constants avec les directeurs du monde qui travaille, il apprend que telle mine a un bon filon, que telle société a un brevet de valeur, etc.

Vite il achète à la Bourse des titres valant 1000 francs, je suppose, mais que ses renseignements précis lui montrent comme destinés à valoir 1200, 1500 ou même 2000 francs lorsque le gros public apprendra ce qu'il sait lui-même.

Quand la hausse prévue s'est produite, le spéculateur revend à la masse de la nation pour 1200, 1500 ou 2000 francs les titres qu'il a achetés 1000 francs.

Dans ce cas, le spéculateur est comparable à l'homme assis au sommet d'une montagne : il voit le lever du soleil avant les autres hommes, mais il n'a pas fait lever le soleil. Une fois de plus, le spéculateur a acquis des richesses sans avoir créé de capital : il n'a fait que jouer son rôle ordinaire, il a enlevé aux travailleurs leur surtravail économisé.

D'autres fois, le spéculateur, par la presse qu'il paie, par des bruits qu'il fait courir, par des achats en Bourse, fait monter un titre de 300 francs à 500 ou 1000 francs. Le bon public voyant ce titre

monter l'achète, surtout s'il a lu les articles élogieux que le spéculateur a fait publier à son sujet. Et le spéculateur profite de cet emballement pour vendre à 500 francs ou 1000 francs les titres qu'il a achetés 300. Cette opération terminée, la vérité reparait toute nue : le titre retombe à 300 francs, souvent au-dessous ; les travailleurs ont perdu une partie de leur surtravail au profit du spéculateur.

D'autres fois, le spéculateur agit d'une façon opposée : il fait répandre des bruits alarmants destinés à faire baisser une ou plusieurs valeurs. Il a vendu ces titres à des prix élevés avant de commencer sa campagne. Quand ils ont suffisamment baissé, il les rachète à bas prix aux malheureux que la baisse effraye.

Dans ce cas le spéculateur a par ses manœuvres déloyales détruit temporairement des capitaux qui se sont reconstitués le jour où la vérité a été connue. Le spéculateur a profité seul de cette reconstitution des capitaux et pourtant il n'a encore rien créé. Il a encore soustrait à ses concitoyens une partie de leurs économies.

Le manieur d'argent étend souvent ses opérations aux matières premières : cuivre, étain, coton, café, sucre, aux affaires industrielles ou commerciales, aux sociétés de transports, aux fonds d'Etats et aux terrains.

Il est bien évident qu'en critiquant la spéculation je n'entends en aucune façon viser l'industriel qui prévoit certaines éventualités de hausse des métaux ou des matières premières et qui se couvre, ni le commerçant qui, agissant de même, achète à l'avance des marchandises susceptibles de renchérir.

Ces négociants font œuvre commerciale simplement, toutefois ils deviendraient des spéculateurs s'ils achetaient au delà de leurs besoins.

De même le citoyen qui a économisé son surtravail agit équitablement en cherchant à placer son argent dans des entreprises d'avenir susceptibles de faire fructifier son capital. Ces opérations sont très légitimes et n'ont aucun rapport avec celles des agioteurs dont le métier est d'accaparer, de faire monter ou baisser les valeurs et d'écumer l'épargne des travailleurs, bâtissant des fortunes scandaleuses au détriment des autres citoyens sans avoir produit eux-mêmes aucun capital.

Les fonds d'Etat sont aussi une mine d'or pour les financiers.

Les Etats donnent des commissions énormes aux banquiers dans le but d'écouler leurs papiers dans le public. Le spéculateur et le financier reçoivent de 0 fr. 50 à 20 francs, et quelquefois plus, par titre vendu au public. Ces parasites

absorbent ainsi à leur profit une partie des richesses produites par les travailleurs.

Il résulte clairement de cet exposé que le spéculateur est un être nuisible qui exploite les travailleurs et ne crée personnellement aucune richesse : il accapare par des manœuvres déloyales le surtravail économisé par le peuple qui produit.

Si le spéculateur fait monter un titre ayant réellement plus de valeur que celle cotée au moment où il commence son opération, il ne fait que créer à son profit un mouvement qui se serait produit normalement plus tard. Dans ce cas, il profite en grande partie et injustement d'un état de choses qui aurait dû profiter à de nombreux citoyens.

Dans le cas où le spéculateur fait monter un titre sans valeur, il vole purement et simplement ses concitoyens.

Dans le cas des émissions le spéculateur prélève sur le surtravail économisé une part dolosive à laquelle il n'a pas droit. Jamais le spéculateur, le financier cosmopolite, ne créent de capitaux : ils absorbent les économies, le surtravail de ceux qui créent des richesses nouvelles.

Le spéculateur parasite du travailleur, ennemi du producteur, est le microbe destructeur qui anémie et ruine le monde du travail.

Les microbes invisibles sont, hélas ! les plus difficiles à combattre : jusqu'à présent le spéculateur en a été un ; il faut le montrer à l'ouvrier, au cultivateur, à l'artisan ; c'est contre lui qu'ils doivent unir leurs forces ; c'est contre lui que la démocratie doit se lever si le peuple veut s'émanciper et s'affranchir.

Le spéculateur et le financier sont fatalement des adorateurs de la puissance de l'Etat, et voici pourquoi :

Plus un Etat est centralisé, plus il s'occupe de ce qui ne le regarde pas, plus il a de choses à administrer, plus il lui faut d'argent. Cet argent indispensable, un Etat centralisé et monopoliseur se le procure par l'impôt et par l'emprunt.

L'Etat, administrant mal et dépensant beaucoup plus que l'industrie privée dans ses établissements de construction ou de production, prend au peuple une forte part de son surtravail.

Le peuple n'ayant plus ce capital ne peut organiser son affranchissement et secouer le joug de la Haute Banque.

Les spéculateurs et les financiers ont donc tout intérêt à ce que l'Etat soit tout-puissant.

En outre, l'Etat centralisé entrave fatalement les initiatives privées qui pourraient nuire à la haute finance : il a besoin d'emprunts officiels ou officieux à chaque instant.

Dans les emprunts officiels, la Haute Banque absorbe, au moyen de commissions, de fortes sommes sans rien produire.

Dans les emprunts officieux, Bons du Trésor, etc., la haute finance devient la maîtresse de l'Etat : elle conduit alors ministres et hauts fonctionnaires, elle est la souveraine. C'est ce qui se passe en France de nos jours.

La Haute Banque est encore maîtresse du pays par la Bourse.

Elle peut faire baisser ou monter quand elle veut le cours de la rente française : le ministre des Finances est donc son esclave.

Enfin la Haute Banque ne tient pas du tout à voir les affaires prospérer en France : si dans le pays il y a une certaine agitation, les bons bourgeois ont peur et cherchent à placer leur argent à l'étranger. De même si, au lieu d'avoir confiance dans l'avenir de la France, d'acheter des terres, d'améliorer son exploitation, ce qui ne donnerait rien à la haute finance, le cultivateur est effrayé par les désordres, il place également son argent à l'étranger et la Banque en profite. Immédiatement d'innombrables agents offrent en échange de ces capitaux effrayés des fonds américains, espagnols, turcs, russes, etc., dont la vente rapporte de bons courtages à la Haute Banque.

Et tous ces titres achetés ou tenus en réserve

par les spéculateurs montent lorsque les Français prennent peur et les achètent pour mettre leur argent à l'abri, au grand profit des financiers.

Le cultivateur français n'est pas le seul à sortir son argent de France : l'industriel, le commerçant, le propriétaire, le rentier font de même. L'industriel n'augmente plus son industrie, le commerçant renonce à développer ses affaires, le propriétaire, le rentier ne bâtissent plus : on craint les révolutionnaires, les grèves, les agitations, et les capitaux s'en vont à l'étranger. Ce petit manège explique l'appui donné par les financiers aux journaux rouges socialistes collectivistes. Cela fait les affaires de l'humanité financière, mais pas celles de l'humanité française qui travaille, plus nombreuse pourtant et plus intéressante.

De bons articles dans les journaux socialistes sur le partage des biens, sur l'exploitation des travailleurs, affolent une quantité de Français qui donnent dans le piège de la haute finance cosmopolite.

Au jeu, les financiers douteux et leurs compères les socialistes encaissent le surtravail des socialistes et privent de travail les ouvriers français.

Il est malheureusement impossible de nier les résultats de l'agitation qui trouble la France depuis six ans : les capitaux quittent notre pays. Le fisc français lui-même en donne la preuve.

En 1899, les valeurs mobilières étrangères déclarées dans les successions ouvertes en France représentaient 20 0/0 environ du nombre des valeurs mobilières de ces successions.

En 1904, les valeurs mobilières étrangères déclarées dans les mêmes conditions représentent 29,20 0/0 du nombre des valeurs mobilières déclarées.

Il est donc incontestable que l'agitation chasse de France des capitaux qui vont développer chez nos voisins l'industrie, le commerce, l'agriculture, la marine, au lieu de développer ces branches de l'activité française.

Les travailleurs français suivent étourdiment les agitateurs socialistes et font le jeu des étrangers, des financiers cosmopolites, détruisant la prospérité nationale qui pourrait seule pourtant améliorer leur sort.

Les Jaurès, les Sembat, les Briand, les de Pressensé sont les amis et les associés des étrangers de la haute finance cosmopolite et les plus dangereux ennemis du travail français et des ouvriers.

La presse rouge donne encore deux avantages aux hauts barons de la finance cosmopolite. D'abord, beaucoup d'industriels et de commerçants, effrayés de l'avenir réservé au pays, transforment leurs entreprises en sociétés par actions pour retirer de leurs affaires une partie de l'argent qu'ils

y avaient engagé et qu'ils placent alors en réserve à l'étranger afin de n'être pas complètement ruinés lorsqu'arrivera le *grand soir* prédit par Jaurès et Cie. Ces transformations d'affaires privées en sociétés par actions amènent à la Bourse un peu plus de papier sur lequel les spéculateurs peuvent agioter. Les spéculateurs voient ainsi le champ de leurs opérations s'agrandir et leurs fortunes, constituées par ce qu'ils arrachent aux travailleurs économes de leur surtravail, s'accroissent également.

Les socialistes sont également enchantés de ces transformations, car il est toujours plus facile de provoquer une grève dans une société par actions que dans une entreprise privée. En effet, dans une entreprise privée, les rapports entre ouvriers et patrons sont plus intimes : le patron propriétaire peut discuter avec ses ouvriers. Dans une société anonyme, au contraire, le directeur et les ingénieurs doivent consulter un conseil d'administration et leurs rapports avec les ouvriers sont moins continus et moins faciles.

Bref, financiers et socialistes font à ce point de vue de bonnes affaires ensemble, grâce aux journaux rouges.

Le second avantage que les financiers retirent encore de leur alliance rouge est une espèce d'assurance contre les risques de Révolution.

Dirigeant la presse rouge, les financiers la font

naviguer habilement. La presse rouge a lancé les ouvriers contre les patrons provoquant l'agitation dont profitent les financiers. Ensuite, elle a lancé l'anticléricalisme qu'elle espère faire durer des années. L'anticléricalisme est en effet une comédie à plusieurs actes.

Ce fut d'abord l'acte Waldeck-Rousseau, l'ouverture sous forme d'une loi votée à la Chambre et au Sénat pour être appliquée ou ne pas l'être, selon les cas.

Ce fut ensuite Combes qui joua plus brutalement le second acte. Esprit mesquin et étroit, Combes agit en défroqué qui se venge. Sa haine de renégat l'a fait agir un peu trop vite au gré de bien des politiciens.

Le troisième acte, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est l'acte sur lequel les politiciens cosmopolites et les socialistes comptent le plus pour agiter le pays pendant longtemps et faire en commun des bénéfices en exploitant les Français.

L'assurance socialiste contractée par la haute finance cosmopolite en payant les journaux rouges et les agitateurs a encore un autre but : celui de modifier l'esprit des masses. Grâce à la presse rouge commanditée par la finance et répandue à profusion dans le pays, ils pétrissent l'opinion : la finance cosmopolite espère ainsi canaliser les mouvements révolutionnaires.

La presse rouge excite les Français contre l'armée, la religion, la patrie, l'industrie, mais jamais contre les détenteurs des capitaux pris aux travailleurs, jamais contre la haute finance agiotieuse.

Fait bizarre, inexplicable et inexpliqué, jamais dans aucun mouvement populaire les richesses de la haute finance ne sont mises en péril. En 1871, pendant la Commune, les meneurs révolutionnaires brûlèrent la Cour des Comptes, le ministère des finances et quantité d'immeubles, mais aucun d'eux ne conduisit sa bande de pillards et d'incendiaires chez les princes de la finance cosmopolite.

Les époques révolutionnaires sont favorables aux spéculateurs : le gros public s'affole et vend ses titres : le tripoteur allié des révolutionnaires sait ce qui se passe et achète à vil prix la rente et les autres valeurs. Voici des exemples :

Pendant la révolution de 1830, la rente française est tombée à 32 fr. 50 ;

Pendant la Révolution de 1848, la rente française est tombée à 32 fr. 25 ; en 1849, elle se relevait à 45 francs.

Pendant la Commune, la rente 3 0/0 est tombée à 50 fr. 85.

Dans toutes les périodes de décadence, la finance règne en maîtresse sur le pays qui décline. A Rome la puissance et la richesse des financiers augmentait pendant que la décadence se produisait : c'est

alors qu'ils élevèrent un temple somptueux à Osiris, temple destiné à attirer la protection de ce dieu sur les empereurs de la décadence.

A Byzance, les financiers furent tout-puissants jusqu'au jour où le Turc vint renverser l'Empire grec.

A Constantinople, de nos jours, le sultan qui règne sur la Turquie en décadence est aussi la proie de la haute finance, qui est la vraie souveraine de la Sublime Porte.

A Florence, les Médicis, financiers avisés et hardis, se firent les flatteurs du peuple, ruinèrent leurs concurrents grâce à leur union avec la populace, et, devenus puissamment riches, tyrannisèrent Florence.

En France, sous Louis XV, en pleine période de décadence, les financiers avec Law furent les maîtres du pays.

Sous Louis XVI, ils continuèrent à jouer un grand rôle et, quand vint la grande période de démoralisation du Directoire, les agioteurs et les financiers sont souverains et exploitent la France.

Napoléon I^{er} et l'esprit démocratique remirent les financiers à leurs places légitimes, mais Waterloo fut non seulement la fin de Napoléon, mais aussi le point de départ de la nouvelle puissance des gros financiers, qui pourraient, à juste

titre, inscrire dans leurs armoiries le nom de Waterloo.

C'est de 1815 que date l'ère de la toute-puissance de la haute finance en France : depuis, elle n'a fait que s'accroître en démoralisant le pays. Si cette puissance néfaste n'est pas arrêtée par la démocratie, elle aura bientôt fait de décomposer définitivement la France.

Le petit jeu de la spéculation, qui consiste à vendre à son voisin ce qui demain ne vaudra plus rien et à acheter à bas prix ce qui demain vaudra très cher s'appelle une opération de Bourse. Le mot opération doit, dans ce cas, s'entendre dans le sens d'opération chirurgicale : elle coupe en effet le porte-monnaie de celui qui la subit.

La finance cosmopolite trouve cet exercice très loyal, les bons gogos pincés trouvent eux-mêmes que l'opération est très correcte et cela constitue certainement un des grands progrès sociaux du siècle !

Moyens d'atténuer l'exploitation de la France par les spéculateurs.

Ce n'est pas chose facile que d'empêcher les bons naïfs de prendre pour argent comptant toutes les réclames des financiers et d'aller leur porter leur surtravail. Tout favorise les opérations de la spéculation en France.

J'ai une propriété, je veux la vendre, je dois appeler un notaire, payer des droits énormes se montant à 7 0/0, plus les honoraires du notaire.

Au lieu de cela, je mets ma propriété en actions, en papier, je peux dès lors vendre mes actions en ne payant qu'un droit insignifiant.

La loi facilite donc l'agiotage et elle organise si bien les choses qu'elle permet aux financiers, grâce à la Bourse, d'enlever facilement aux prolétaires leur surtravail économisé.

Pourquoi ne pas exiger que toutes les valeurs de Bourse soient nominatives, ainsi que l'est la propriété foncière : cette modification entraverait un peu le déplacement constant des titres.

Je sais fort bien que cela n'arrêterait que partiellement le jeu à la Bourse, mais cela retiendrait bien des titres dans les petits portefeuilles. Or, c'est aux petites bourses, aux petits portefeuilles que je m'intéresse, et je cherche les moyens d'éviter à la petite épargne de se laisser exploiter et absorber par la haute finance.

La spéculation ne crée pas de richesses, c'est évident : elle ne fait qu'enlever aux travailleurs créateurs de richesses leur surtravail. La spéculation doit donc être restreinte le plus possible et par tous les moyens légitimes.

Les valeurs exclusivement nominatives arrêteraient un peu la spéculation effrénée qui ruine tant de petits bourgeois et de travailleurs.

Mais le vrai remède, la vraie lutte contre l'agiotage, consisteront à créer des banques populaires de crédit retenant les capitaux dans chaque région, les dirigeant, les arrachant aux spéculateurs. Ces banques populaires pourraient faire à bon marché des émissions et renseigner loyalement les travailleurs désirant faire des placements.

L'union, toujours l'union !

A l'union des financiers organisés pour exploiter les travailleurs, opposons l'union des travailleurs faisant valoir leurs capitaux, les faisant travailler et en tirant un revenu légitime.

Il est bien évident que, dans ces attaques, hélas !

justifiées, contre la finance cosmopolite, spéculative et exploiteuse, je n'englobe pas nombre de banquiers utiles et honnêtes dont je vais d'ailleurs dire quelques mots.

Petits Banquiers.

Autrefois, dans toutes nos régions de France, il y avait de petites banques prêtant aux petits commerçants, aux petits industriels, aux cultivateurs.

Ces banquiers faisaient souvent le prêt moral, tenant compte de la moralité de leurs clients : ils aidaient ainsi beaucoup de travailleurs.

Tous ces banquiers n'étaient pas parfaits et je ne prétends pas que certains d'entre eux n'exploitaient pas leurs emprunteurs, non : certains faisaient un peu l'usure, mais beaucoup rendaient d'énormes services.

Malheureusement ces banquiers disparaissent : le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir d'escompte, leur enlèvent les affaires importantes et absorbent les économies du peuple, qui ne sont plus portées chez le petit banquier.

Mais ces immenses établissements de crédit ne font pas le prêt moral : les directeurs arrivent dans une ville avec l'idée d'avancer ; ils n'ont pas le temps d'étudier le pays, ils ne prêtent que con-

tre de sérieuses garanties. Le prêt moral leur est totalement impossible.

En France, le petit crédit ouvert aux travailleurs modestes disparaît malgré les phrases ronflantes des politiciens. Ce crédit populaire indispensable à la démocratie doit être restauré : il ne peut plus l'être par les petits banquiers qui disparaissent, il doit l'être par des caisses populaires que pourraient soutenir les grands établissements de crédit s'ils voulaient devenir démocratiques et lutter contre la finance agioteuse et cosmopolite.

Les caisses d'épargne, si elles étaient libres en France comme elles le sont en Allemagne, en Italie, en Danemark, pourraient aider les travailleurs.

Dans la seule Prusse, les caisses d'épargne libres possèdent 9 milliards qui travaillent, aidant l'agriculteur, l'industriel, le commerçant, dans la région.

En France, l'argent des caisses d'épargne va grossir l'encaisse de la Caisse des dépôts et consignations, œuvre impériale et non républicaine.

L'argent des caisses d'épargne est employé en France à acheter des rentes, à fausser le taux de la rente française et par suite à influencer les cours de toutes les valeurs françaises, poussant ainsi les capitaux hors de France à la recherche de revenus plus raisonnables.

Tandis que la rente française est aux environs du pair, la rente allemande 3 0/0 est à peine à 89 francs, quoique l'Allemagne soit devenue riche très rapidement.

Pourquoi cette différence de taux de capitalisation ?

Parce que l'argent des caisses d'épargne travaille en Allemagne et gagne ses intérêts, tandis qu'en France il sert à acheter des rentes françaises 3 0/0, dont l'intérêt est payé par l'impôt.

Les 4 milliards des caisses d'épargne françaises employés dans le pays, ainsi que cela se fait en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Danemarck, donneraient un grand essor à notre agriculture, à notre commerce et à nos industries.

Les fonds des caisses d'épargne peuvent être employés sans risques en prêts hypothécaires, en prêts moyennant caution, en avances sur commandes aux industriels.

Prenons des exemples :

Un village fait de l'élevage et a de bons pâturages ; il faut au printemps de l'argent aux éleveurs pour acheter des bêtes à engraisser ; souvent les cultivateurs sont riches en terres, mais trouvent difficilement de l'argent.

La caisse d'épargne peut faire des avances à une caisse rurale dont les membres solvables

garantissent les sommes prêtées, ainsi que cela se fait en Allemagne.

La caisse d'épargne peut, sur la présentation de commandes dûment constatées, garantir aux fournisseurs d'un industriel le paiement de leurs livraisons. Diverses industries allemandes sont devenues florissantes grâce à ce système d'avances.

L'argent des caisses d'épargne ainsi employé ne court aucun risque, il travaille, gagne ses intérêts et amène la vie et la prospérité dans le pays. Au contraire, le système impérial français actuel tue l'initiative, favorise le gaspillage de l'Etat et enlève aux travailleurs d'une région un argent qui serait utile et même nécessaire.

Les caisses d'épargne libres doivent avoir un conseil composé de personnes honorables, riches et au courant des affaires. Les inspecteurs des Finances de l'Etat contrôleraient les opérations des caisses d'épargne libres.

L'Etat doit être un contrôleur, un vérificateur, et non un administrateur. L'idée trop répandue actuellement en France de développer la puissance de l'Etat, d'en faire le rouage unique du pays, est contraire à toute idée de progrès moral et matériel des travailleurs.

Dans un pays qui veut être libre, l'Etat doit être réduit au minimum de pouvoir. En France, cer-

taines personnes voudraient au contraire conférer à l'Etat le maximum de puissance.

L'Etat, tel que le rêvent les amoureux de l'étatisme, est un tyran nuisible quel que soit le nom qu'il porte : empire, république ou royauté !

L'Etat est malfaisant s'il sort de ses vraies attributions de contrôleur, de vérificateur ; s'il veut devenir l'administrateur de la fortune publique, il est tyrannique et arrête l'initiative. Il est fatalement dépensier de l'argent des citoyens et nuit à la patrie. C'est pourquoi il doit être ramené à ses vraies fonctions.

Tout esprit libéral, vraiment épris de liberté, d'initiative et désireux d'améliorer le sort des travailleurs, doit combattre l'étatisme et soutenir les théories saines et vivantes de l'esprit d'association et d'initiative. Un peuple républicain doit imposer ses volontés à l'Etat et refuser de subir celles de l'Etat, forcément tyranniques et contraires aux aspirations républicaines.

Une république peut être plus tyrannique qu'un empire ou une royauté, l'histoire nous en donne de nombreux exemples.

Sans remonter aux Grecs et aux Romains, nous citerons la tyrannie célèbre de la république vénitienne et celles de diverses républiques de l'Amérique latine au milieu du siècle passé.

En France, hélas ! nous nous payons de mots et

le peuple se figure que la République est forcément le régime de la liberté.

Voilà une grave erreur : le peuple est libre en république s'il est vraiment républicain et s'il sait imposer à l'Etat sa volonté au lieu de subir celle des gouvernants. Dans le cas contraire, la république peut être moins libérale que bien des empires ou des royautés.

Les Classes.

La lutte des classes est l'un des grands refrains de la chanson socialiste. Bien qu'ils prétendent aimer la paix, les socialistes désirent voir les citoyens d'un même pays s'entredévorer. Etrange pacifisme !

M. Jaurès, M. Sembat, M. Vaillant, M. Viviani et autres apôtres de la sociale jouissent de fort jolis revenus qui les mettent dans la classe des gens riches. M. Augagneur, qui était payé par les contribuables comme maire, comme député, comme professeur, environ 45.000 francs par an, a trouvé mieux encore en devenant gouverneur de Madagascar. De nombreux préfets qui nous coûtent de 18.000 à 35.000 francs par an sont également socialistes et partisans de la lutte des classes.

Je ne comprends pas très bien comment ces messieurs accordent leurs appointements et leurs revenus avec leurs théories, mais j'admire les jobards qui acceptent leurs boniments.

Pourquoi les travailleurs qui écoutent bouche

bée les phrases creuses des Jaurès et autres prétendus apôtres, ne leur disent-ils pas — « Pardon, citoyens, vous trouvez que nous autres, prolétaires, nous devons démolir les riches, mais vous l'êtes vous-mêmes, commencez donc par devenir prolétaires. S'il existe une classe capitaliste, vous en êtes : il serait abominable, après ce que vous en dites, que vous y restiez une heure de plus. Lorsque l'on s'aperçoit que l'on est au milieu de gens atroces, nuisibles, bons à pendre, doit-on rester parmi eux, doit-on vivre de leur vie et profiter de leurs avantages ? »

Voilà, Messieurs de la Sociale, le langage que vos dupes devraient vous tenir.

Mais d'abord il serait bon de définir ce qu'est une classe.

A mon avis il y a deux classes dans la société actuelle : celle des gens qui travaillent, qui produisent et honorent le pays, et celle des exploités ne produisant rien ; dans cette dernière classe sont les financiers cosmopolites, beaucoup de hauts fonctionnaires, les politiciens et toute la bande socialiste des faux intellectuels et des agitateurs.

Les socialistes tirent de grands effets oratoires de ces mots *la lutte des classes* : je leur demande combien il y a de classes ? où commence la seconde, où finit-elle ? Et ainsi de suite.

Tous les beaux parleurs de la Sociale seront bien embarrassés pour me répondre.

Nous voyons un inventeur, un ouvrier devenir millionnaire, tel Marinoni du *Petit Journal*, par contre il y a des millionnaires qui meurent à l'hôpital. Le dernier descendant français des princes de Ferette est mort sous l'Empire à l'hôpital. La famille des Ferette a été très puissante : elle a donné au monde, par sa branche cadette, le pape Mastä Feretti (Pie IX) et aux Turcs le grand vizir Kuprugli, enlevé enfant par des pirates et devenu général des armées ottomanes qui assiégèrent Vienne. Toute cette gloire n'a pas empêché les descendants de cette puissante famille de mourir dans un lit d'hôpital.

Je cite ces deux exemples parce qu'ils sont frappants.

Presque tous les industriels ayant fait fortune depuis un siècle sont des descendants de familles pauvres et obscures : combien de petits négociants, de petits agriculteurs, de propriétaires peu aisés descendent de familles très nobles et jadis très riches !

Ils sont légion les bourgeois, les rentiers, les professeurs, les cultivateurs, les négociants ayant des ressources inférieures à celles de bien des ouvriers.

Parmi les ouvriers, certains gagnent 15 francs

par jour, d'autres ne gagnent que 2 francs : il y aurait donc des classes chez les ouvriers?

Pronons des chiffres : les revenus de la France, revenus de la fortune acquise et des produits du travail, sont de 25 milliards environ. Nous avons en France environ 22 millions d'hommes et de femmes adultes au-dessus de 18 ans en état de travailler; répartissons ces 25 milliards entre ces 22 millions de travailleurs de façon égale : nous aurons ainsi pour chaque travailleur homme ou femme 1.140 francs par an.

Si les socialistes étaient logiques, ils devraient dire : il y a deux classes, celle des gens gagnant moins de 1.140 et celle des gens gagnant plus de 1.140 francs.

Or je crois bien ne pas me tromper en classant tous les pontifes du socialisme, y compris les agitateurs payés, les Bousquet, les Yvetot, avec Jaurès, Briand et Cie dans la classe privilégiée.

En admettant même cette classification théorique en deux classes, les gens de chacune de ces deux classes ne changeraient-ils pas constamment, les uns passant de la classe inférieure à la classe privilégiée, et réciproquement?

La rubrique, lutte des classes, est encore une erreur socialiste destinée à compléter les affiches, et à enrichir les bateleurs de la sociale. Cela aide à vendre *l'Humanité*, *la Petite République*, *la Lan-*

terne et autres journaux débitant le socialisme à 5 centimes, comme le mastroquet vend chaque matin le petit verre d'alcool qui tue.

Il est impossible de définir de nos jours ce qu'est une classe, de préciser combien il y en a en France et de quels citoyens chaque classe se compose.

Il n'y a, je le répète, que deux classes : celle des travailleurs, composée des vrais savants et non des faux intellectuels genre Jaurès et Hervé, des inventeurs, des artistes et de tous ceux qui travaillent à créer du capital par l'intelligence directrice et organisatrice ou par le travail manuel ; l'autre classe comprend — j'insiste sur ce point, — tout le clan de la sociale, justement, tous les meneurs, les agitateurs socialistes, les politiciens, les agioteurs, les spéculateurs de tout ordre, beaucoup de fonctionnaires et quelques oisifs. Tous les citoyens de cette deuxième classe ne créent pas de capitaux, ils en consomment, au contraire, et par conséquent sont des parasites.

Il est étrange et même ridicule de voir les inutiles, les destructeurs du capital, les agités de la sociale, de la politique, les faux intellectuels, les préfets improductifs, avoir la prétention de diriger, de corriger, de conduire les vrais travailleurs qui produisent des capitaux. Vraiment, en réfléchissant à cette situation, on voit qu'il est temps de mettre à la raison tous ces politiciens, tous ces

socialistes à la manqué, comme disent en terme populaire les ouvriers sérieux, les préfets et autres exploiters du peuple. Il serait bon d'envoyer dans quelque asile discret pas mal de ces agités néfastes de la sociale. Ne devrait-on pas, par exemple, renvoyer de Pressensé à Préfargier, village voisin de Neufchâtel, goûter une seconde fois un traitement réparateur de son cerveau au lieu d'en faire un député ? La société se trouverait bien de ces cures nécessaires.

Au lieu de parler de luttes de classes alors qu'il est même impossible de donner la définition d'une classe, de dire où elle commence, où elle finit, il faudrait dire aux travailleurs que leur devoir est de chercher à s'élever et que le devoir de la société est de leur faciliter cette tâche par tous les moyens possibles.

Il faudrait montrer tous les jours aux travailleurs que les socialistes les trompent, les dupent, et se font d'eux un tremplin pour édifier leur fortune. Les chefs socialistes s'élèvent et abaissent le peuple.

Dans ce monde, il existe deux lois immuables : le travail et l'ordre. Nul ne peut s'élever, s'enrichir honnêtement, si ce n'est par le travail. Le peuple ne peut pas s'enrichir si l'ordre ne règne pas dans le pays et si de nouveaux capitaux ne se créent pas tous les jours.

Le chefs socialistes empêchent le peuple de s'enrichir en prêchant le désordre, mais cette agitation, nuisible aux travailleurs, profite aux socialistes et aux financiers cosmopolites ne s'enrichissant pas honnêtement par le travail, mais par la spéculation.

La spéculation est favorisée par le désordre qui règne dans un pays : voilà pourquoi les socialistes et les financiers cosmopolites, toujours alliés, prêchent la lutte des classes : ils leur faut le désordre pour édifier leurs fortunes.

La lutte des classes est une folie, un des boniments des faux prophètes socialistes. Il y aura toujours dans ce monde des différences sociales, l'inégalité est une loi de nature : l'un est faible, l'autre est fort ; celui-ci est intelligent, celui-là borné ; certains sont sobres et travailleurs, d'autres sont ivrognes et paresseux : voilà des différences indiscutables qui entraînent les inégalités sociales.

Les socialistes augmentent les différences sociales en empêchant la masse des prolétaires de voir leurs propres défauts, en leur cachant surtout leur ennemi réel, qui n'est pas le patron intelligent qui crée des capitaux, mais le spéculateur et son allié l'agitateur, consommateurs et destructeurs du surtravail économisé par les autres citoyens.

Les classes, si l'on veut donner ce nom à des

catégories de citoyens, ne peuvent pas être limitées à deux, l'une prolétarienne, l'autre capitaliste.

Afin de prouver combien la légende des grosses fortunes est fausse, et, au contraire, combien la fortune, en France, est partagée en une quantité de capitalistes, je prends les chiffres officiels des successions ouvertes en France, en 1904.

Dans l'année 1904, il y a : 381.601 successions déclarées :

119.529	représentent un actif de moins de	500 fr.
102.785	—	2.000 —
103.167	—	10.000 —
42.042	—	50.000 —
6.876	—	100.000 —
4.449	—	250.000 —
1.548	—	500.000 —
724	—	1.000.000 —
311	—	2.000.000 —
123	—	5.000.000 —
33	—	10.000.000 —
11	—	50.000.000 —
3	—	de plus de 50.000.000 —

Et remarquons que les très gros héritages sont tous ceux de financiers, souvent amis et patrons des socialistes, ce qui montre combien les travailleurs sont trompés par leurs prétendus amis.

Les millionnaires décédés en 1902 sont au nombre de 408, dont 381 ont moins de 5 millions et 27 de 10 à 50 millions ; en 1903, ils sont au nom-

bre de 396, dont 17 ont plus de 5 millions, 7 plus de 10 millions et 1 plus de 50 millions. Il est évident que les décès de millionnaires étant de 400 environ par an, il y a environ 20.000 millionnaires en France. Parmi ces 20.000 millionnaires, environ 1.800 ont plus de 10.000.000 chacun, c'est-à-dire composent la classe des très grosses fortunes; le total de ces très grosses fortunes, en majeure partie, appartenant à des financiers, se monte à 25 milliards environ.

Ces chiffres attestent que la fortune des millionnaires français se monte à environ 60 milliards sur un total de 260 milliards composant la fortune de la France. Que reviendrait à chaque Français, si on partageait entre tous ces 60 milliards? Pas 1.545 fr. par tête!

En effet, il y a à peu près 29 millions de Français possédant moins de 100.000 fr., mais dont beaucoup ont des fortunes de 2.000 à 100.000 fr., le partage donnerait à chaque habitant de France 1.545 fr. environ, c'est-à-dire environ 60 fr. de rente par an.

Et si tous les capitaux étaient morcelés, ils ne produiraient, dans bien des cas, que des intérêts très faibles et même nuls, car il faut la gestion capable, énergique, pour que des capitaux produisent des intérêts.

Le nombre total des décès, en France, est de

785.000 en moyenne par an, dont 240.000 environ de personnes âgées de moins de 24 ans, se décomposant de la façon suivante :

de 1 jour à 1 an.....	122.000
— 1 an à 4 ans.....	47.000
— 5 — à 9 ans.....	16.000
— 10 — à 14 ans.....	11.000
— 15 — à 19 ans.....	17.000
— 19 — à 24 ans.....	28.000
	<hr/>
	241.000

Il y a près de 14.000.000 d'habitants, filles et garçons, de moins de 24 ans en France.

Ces 241.000 décès n'amènent presque pas d'ouverture de succession, ces personnes n'ayant pas encore de situation personnelle, il reste donc 544.000 décès pouvant amener l'ouverture de successions. Nous avons vu, plus haut, qu'il y avait environ 382.000 successions ouvertes chaque année; il reste donc 162.000 décès de personnes ne possédant rien, ce qui représente une population d'environ 6 millions 1/2, hommes et femmes. La vie moyenne de ces déshérités est, en effet, moins longue que celle des personnes ayant une certaine aisance, et il faut multiplier par 42 le nombre des décès pour avoir la population vivante.

Il résulte de ces chiffres que, sur une population de 25 millions d'habitants de plus de 24 ans,

6 millions $1/2$, hommes et femmes, ne possèdent rien ou fort peu de chose et 18 millions possèdent. Donc 74 0/0 des Français sont capitalistes et 26 0/0 environ ne le sont pas.

Il ne faut pas détruire le capital des 74 0/0 citoyens possédant, mais s'efforcer de faire parvenir au capital les 26 0/0 ne possédant rien.

Il est certain que, parmi ces 6 millions $1/2$ de personnes sans capital, un certain nombre touchent des retraites de l'Etat, des départements, ont des pensions de retraites diverses, faites par des caisses des usines : il y a les inscrits maritimes qui ont des pensions, les personnes ayant mis tout leur avoir en rente viagère ; d'autres ont donné, avant leur mort, leurs biens à leurs enfants. Ces Français sont certes nombreux et diminuent sensiblement le nombre de 6 millions $1/2$ de non possédants.

Si l'on veut diminuer le nombre des déshérités, ce résultat ne peut être obtenu que par la bonne marche des affaires, le développement, la prospérité de l'agriculture, du commerce, de l'industrie.

Les chefs socialistes, les politiciens, qui agitent le pays, entravent la bonne marche des affaires à leur seul profit personnel, arrêtent donc l'amélioration du sort des 6 millions $1/2$ de prolétaires.

Tous les socialistes, les politiciens militants,

font en général fortune, arrivent, au détriment du peuple, à ce capital qu'ils présentent aux travailleurs comme un ennemi.

Les agitations stériles reculent nombre de solutions des questions sociales, car il n'y a pas de solutions à ces questions si compliquées et si diverses, mais leur amélioration méthodique et progressive.

Le vrai moyen d'améliorer le sort du peuple n'est pas d'effaroucher ces 20.000 millionnaires, les poussant à employer les sommes qu'ils possèdent hors de France, mais à favoriser le développement du travail en France, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Ce mot de classes ne veut rien dire de nos jours, il est un souvenir de la société d'autrefois qui possédait réellement des classes très nettement séparées. Avant la Révolution, la classe des nobles jouissait de droits et de privilèges définis qui n'étaient pas accordés aux bourgeois ; le clergé constituait une classe particulière dotée de certaines prérogatives.

Dans la bourgeoisie même il y avait différentes classes : certains marchands, certains bourgeois privilégiés, avaient des avantages déterminés dont ne jouissaient pas leurs voisins.

Actuellement, les seuls citoyens ayant des privilèges spéciaux rappelant les anciennes classes

sont précisément ceux dont les socialistes voudraient voir augmenter le nombre et la puissance. Les fonctionnaires ont des privilèges spéciaux dans la nation. Ces citoyens, qui ne créent aucun surtravail, consomment celui des autres citoyens grâce à l'impôt : ils touchent leurs traitements quoi qu'il arrive et jouissent de prérogatives inconnues des autres citoyens ; ils ont notamment une retraite. Ces improductifs ont la prétention de guider la nation.

Les avocats, les médecins, eux aussi, ont des privilèges, ce qui souvent ne les empêche pas de se dire socialistes. Nul ne peut être avocat sans avoir passé des examens, sans avoir fait ce qu'on appelait *le chef-d'œuvre* chez les anciennes corporations. Chez les médecins c'est la même chose, leur thèse est leur chef-d'œuvre. Voici donc des citoyens qui ont gardé de l'ancienne monarchie les privilèges de leurs corporations alors que ceux des corporations ouvrières étaient détruits. L'avocat se fait payer avant de plaider, tandis que le tailleur, par exemple, n'est payé qu'après avoir fourni les vêtements qu'on lui a commandés. Le médecin est également favorisé : en cas de décès de ses clients, ses honoraires sont une dette privilégiée.

Que l'État exige une instruction spéciale d'un homme destiné à soigner ses contemporains, à

leur couper un bras ou une jambe, c'est compréhensible, mais pourquoi est-il indispensable que ce docteur sorte d'une faculté de l'Etat ? Quant aux avocats, je ne vois pas du tout pourquoi l'Etat crée un privilège à des gens destinés à parler devant les tribunaux. C'est un abus, et le privilège des avocats n'a pas plus de raison d'être que celui des maîtres d'armes ou des maîtres à danser. C'est le travail, la compétence, le talent, l'honnêteté, qui devraient créer une clientèle aux avocats.

Un autre exemple des privilèges accordés aux carrières libérales au détriment des carrières industrielles, c'est le *droit d'auteur* existant pendant une durée de 50 années, alors que le droit du brevet d'invention n'a qu'une durée de 15 ans.

Les seuls privilégiés de la loi en France sont les citoyens des carrières libérales et les fonctionnaires. Ils ont été épargnés par la Révolution française.

Cette Révolution, dont les socialistes parlent tant, a été très dure pour les ouvriers, pour les prolétaires, mais très favorable aux spéculateurs et aux fonctionnaires, c'est-à-dire aux improductifs, aux négatifs.

En parlant de classes, les socialistes montrent encore une fois le peu de sérieux de leurs études et l'esprit rétrograde qui domine toutes leurs con-

ceptions. Ils soutiennent tous les abus et tous les citoyens qui ne produisent aucun capital, c'est-à-dire tous les vrais exploiters du peuple.

Dans la masse de la Nation, à part les fonctionnaires et les membres des carrières libérales, il est impossible de séparer les citoyens en classes ; la seule distinction logique établirait des corps de métiers, des corporations.

Dans le peuple qui travaille, les classes n'existent plus, il est impossible de les délimiter : donc parler de lutte de classes, c'est énoncer une des nombreuses bêtises dont le socialisme est bourré. En France les classes n'existent plus, ce qui n'empêche pas des politiciens de marque, comme Vigné d'Octon et d'Estournelles de Constant, qui sont de simples roturiers, de s'anoblir. Ces faux démocrates tiennent à ne pas être mêlés à la foule des électeurs. Ils sont d'étranges républicains, ces chercheurs de titres de contrebande. Plaçons à côté d'eux les industriels et les commerçants qui ont versé à tous les Comités Mascraud cherchant à transformer leur argent en titres de chevalier, officier, commandeur du Poireau ou de la Légion d'honneur.

Pauvre Légion d'honneur ! Tous les fabricants de savon ou de drogues à détacher reçus dans ton sein ne parviendront jamais à effacer les souillures dont tu es à jamais maculée.

Fonctionnarisme.

L'économiste distingué Adam Smith, vrai voyant, a prédit les crises que nous traversons actuellement bien des années avant qu'elles ne se produisent. Il disait comme nous et avant nous que les fonctionnaires sont des improductifs, des négatifs.

Un autre économiste distingué, Garnier, constatait avec raison que les fonctionnaires imposent des privations aux producteurs : ils sont le passif de la société et les producteurs en sont l'actif.

Ces désignations sont indiscutables et montrent bien le rôle des fonctionnaires qui consomment ce que les autres citoyens produisent. Certains fonctionnaires sont nécessaires, malheureusement d'autres sont inutiles. Les définitions données par les deux économistes que je viens de citer prouvent qu'il est nécessaire de réduire le nombre des fonctionnaires au strict nécessaire, afin d'éviter des pertes à la société.

Il est insensé, il est fou de laisser dans une

société la puissance et la direction entre les mains de l'improductif.

L'augmentation continuelle du nombre des fonctionnaires est contraire à l'évolution d'une société saine et organisée pour le bien des travailleurs.

Actuellement, le nombre des fonctionnaires va en s'accroissant non pour le bien de la Nation, mais afin de maintenir une coterie au pouvoir, et de satisfaire des promesses électorales.

Pourquoi les gens qui ont envahi le pouvoir ont-ils été forcés d'agir contrairement aux intérêts du pays, de violer les lois des sociétés en développant le nombre des improductifs, des négatifs et en augmentant leur pouvoir?

C'est que trop souvent ceux qui ont occupé le pouvoir n'ont songé qu'à une chose, leur intérêt personnel. La conservation du pouvoir et l'établissement de leur fortune personnelle, ainsi que celle de leurs amis, ont fait considérer à nos gouvernants l'intérêt général du pays comme une chose secondaire.

Libre et conscient de son intérêt, le peuple ne supporterait pas cette façon déplorable de le priver des fruits de son travail.

Nos gouvernants tiennent la France en laisse, ils l'exploitent comme les Anglais exploitent les Indes ou la Birmanie sous la protection de leur armée d'occupation.

L'armée d'occupation gouvernementale en France est formée par les fonctionnaires. Se sentant exploité chaque jour davantage, le pays pourrait regimber, le gouvernement doit donc augmenter constamment son armée de fonctionnaires s'il veut continuer à dominer la France.

Quand l'Inde se trouve par trop dépouillée par les Anglais, elle s'agite. Aussitôt les Anglais augmentent l'armée oppressive : en France, le gouvernement agit de même. Le fonctionnaire français, citoyen improductif et négatif, commande : il fait les élections alors qu'il ne devrait être que le serviteur de la nation dont il est le salarié.

Ce seul fait, contraire au bon sens, aux lois rationnelles de la civilisation et à celles d'une société bien établie, montre l'absurdité et les dangers de l'omnipotence de l'Etat.

Le gouvernement augmente le nombre des fonctionnaires pour avoir plus d'électeurs dociles et soumis qui lui permettent d'opprimer le pays. Du trésorier payeur général touchant 50.000 francs par an, en passant par le préfet à 35.000 fr. et le percepteur à 12.000 ou 15.000, jusqu'au cantonnier touchant 75 francs par mois, nous voyons l'Etat français asservir tous ses employés et les forcer à voter suivant les ordres du ministère.

Non seulement cette foule d'obéissants fonctionnaires, riches ou pauvres, forment une armée de

600.000 prétoriens votant obligatoirement pour le candidat officiel, mais leurs pères, leurs fils et leurs parents sont dans les mêmes conditions et deviennent les clients forcés du ministère.

Un préfet établissant des pronostics sur une élection commence par dire : il y a 1.000 ou 1.200 fonctionnaires dans l'arrondissement, voilà donc déjà 1.000 ou 1.200 voix acquises au candidat officiel.

A ces fonctionnaires, il faut ajouter quelques centaines de malheureux aspirants fonctionnaires et autant de parents de fonctionnaires esclaves comme eux de l'Etat.

Toute cette vilaine pression électorale se fait au nom de la liberté et les Français se figurent qu'ils sont en République ! Décidément, nous avons une étrange notion de notre situation.

Les candidatures officielles amènent fatalement l'augmentation constante du nombre des fonctionnaires qui, en 35 ans, ont passé de 250.000 à près de 800.000. Nous payons plus de 800 millions pour entretenir les fonctionnaires, alors qu'il y a 35 ans ils ne coûtaient pas 300 millions. Ce formidable budget augmentera encore, car chaque année on crée de nouveaux fonctionnaires et de plus les retraites augmentent constamment et fatalement. En 1904, le chapitre des retraites civiles comportait pour lui seul une augmentation de plus de 4 millions.

Les ministres paient les votes qui les maintiennent au pouvoir non seulement avec les fonds secrets, mais par des places, payées par le budget et distribuées aux grands électeurs. Et comme le contribuable français paye toujours sans réclamer, les ministres s'inquiètent fort peu de tous ces abus et de toutes ces infamies. C'est ainsi que nous voyons les fils, les gendres, les frères et les parents des politiciens devenir fonctionnaires et grever le budget tous les jours plus lourdement.

Cette façon de gouverner par l'achat des consciences a augmenté le budget des services civils de cinq cents millions, qui doivent sortir tous les ans de la poche des travailleurs.

Nos budgets s'établissent comme suit :

1869	:	1	milliard	864	millions.	
1875	:	2	—	705	—	
1885	:	3	—	057	—	
1895	:	3	—	416	—	
1905	:	3	—	622	—	} plus 75 millions du Budget de l'Algérie, qui autrefois étaient fondus dans le Budget général.
1906	:	3	—	700	—	

Le vrai budget de 1906 est donc de 3 milliards 775 millions... plus les déficits !

En outre, les diverses conversions ont soulagé le budget de plus de 130 millions, qui auraient dû

être employés à diminuer les impôts tandis qu'ils ont disparu dans le gouffre.

Les déficits de 1900 à 1905 se montent au joli chiffre de 795 millions. A ces chiffres effrayants il faut ajouter les budgets des départements et des communes, qui se montent à près de douze cents millions. Les dépenses annuelles des diverses communes sont de 830 millions et les dettes communales s'élèvent à 3 milliards 831 millions.

La France dépense pour s'administrer plus de 5 milliards par an. Les revenus de la France étant de 25 milliards environ, nous donnons à nos gouvernants près de 20 0/0 de nos revenus. Nos aïeux de 1789 réclamaient et se révoltaient parce qu'ils payaient plus de 10 0/0 de leurs revenus. Nous sommes moins difficiles qu'eux. Il est entendu que nos 25 milliards de revenus comprennent les revenus de la richesse acquise et les divers gains et salaires répartis chaque année entre les citoyens.

Depuis dix ans, la France ne s'est pas enrichie, elle a subi des pertes énormes depuis 20 ans, causées par le phylloxéra, Panama et divers autres krachs. Les prélèvements généraux faits par l'Etat sur la fortune publique ont augmenté dans des proportions formidables à une époque où il est nécessaire, si un peuple veut développer son agriculture, son commerce, son industrie, qu'il ne soit pas écrasé d'impôts arrêtant son essor. Depuis

15 ans l'augmentation annuelle des impôts nouveaux a coûté 394 millions aux contribuables sans compter les augmentations d'impôts provenant du fait des centimes départementaux et communaux.

Le nombre des fonctionnaires est trop élevé et le traitement de beaucoup d'entre eux devrait être réduit.

Le partage de la France en départements date de Napoléon I^{er}, époque à laquelle il n'y avait ni chemins de fer, ni télégraphe, ni téléphone : le progrès doit permettre de diminuer le nombre de ces départements et, par suite, le nombre des fonctionnaires.

Les fonctionnaires les plus payés sont les préfets, les sous-préfets, les trésoriers payeurs, les receveurs des finances et les percepteurs. Or, tous ces postes sont donnés à la faveur et non au mérite : le premier politicien venu peut devenir préfet et gagner 35.000 fr. par an, un agent électoral quelconque peut être nommé trésorier payeur ou percepteur à 10.000, 15.000 ou même 50.000 fr. par an. Au contraire, un ingénieur des Ponts et Chaussées, qui a fait des études coûteuses, pénibles, le mettant en relief, avance lentement et débute à 3.000 francs.

Il en est de même des professeurs et des officiers dont les traitements de début sont 1.800 fr. et qui

parviennent lentement et difficilement à gagner 4.000 ou 5.000 fr. par an.

De notre temps les gros traitements sont donnés à la faveur et non au mérite, ils sont réservés aux politiciens, tandis que les gens capables n'ont que de petits traitements. Cela est contraire au principe républicain, qui proclame que nul dans l'Etat ne doit avancer et prendre de l'autorité que par son mérite.

Voici des exemples :

Places données sans concours à la faveur.

Conseiller d'Etat, 18.000 francs.

Trésorier payeur, de 12.000 à 50.000.

Percepteur, de 5.000 à 15.000 fr.

Sous-préfet, 4.500 à 8.000 fr.

Préfet, 18.000 à 35.000 fr.

Secrétaire d'Etat, 25.000 fr.

Ministre, 60.000 fr.

Places données après examen.

Instituteur, de 1.200 à 1.800 fr.

Professeur, de 1.800 à 4.500 fr.

Magistrat, de 3.800 à 5.000 fr.

Lieutenant, 2.500 fr.

Enregistrement, 1.800 fr.

Les premières places, bien payées, sont données par la politique. Les secondes, peu payées, nécessitent des études, des examens.

Notre fonctionnarisme actuel est contraire

encore une fois à l'équité, au bon sens et à la justice. Il est malheureusement douteux que d'ici longtemps nous voyions des réformes sérieuses se produire. Les politiciens ont intérêt à conserver l'état de choses actuel.

Dans les ministères, on a augmenté le nombre des bureaux et des directeurs. Le ministère des Colonies a plus de 120 fonctionnaires pour administrer un empire colonial de 40 millions d'habitants. A Londres, le Colonial office ne compte que 75 fonctionnaires pour administrer un empire colonial de plus de 400 millions d'habitants. Il serait facile d'économiser des millions en diminuant le nombre des préfets, des receveurs, des percepteurs et en diminuant leur traitement. Aucun fonctionnaire ne devrait être payé plus de 12.000 ou 15.000 francs par an.

Dans le commerce, dans l'industrie privée, dans les compagnies de chemins de fer, des caissiers ayant des manèges de fonds de plus d'un million touchent 3.000 francs par an, et un percepteur qui manie de 5 à 600.000 francs par an touche de 8 à 10.000 francs. C'est simplement scandaleux.

En outre, dans bien des petites localités, l'instituteur ou le buraliste pourrait faire le service central de la poste. On pourrait ainsi améliorer la situation de ces braves gens et diminuer les impôts des contribuables, ce qui ne serait pas un mal.

Chaque ministre case les frères et amis, chaque député, chaque sénateur place ses parents et ses agents électoraux, ce qui force les Français à payer chaque année un peu plus. Nos budgets annuels se montent à 5 milliards et la dette de la nation arrive à près de 45 milliards (Etat, départements et communes). Et les Français acceptent toujours de payer! La France épuisée recule dans le monde au point de vue industriel et commercial et continuera à tomber si le peuple ne se réveille pas.

De 1901 à 1904 notre commerce d'exportations a augmenté de 571 millions; celui des Anglais, de 1.327 millions; celui des Allemands, de 2.141 millions; celui des Belges de 717 millions.

Ces chiffres se passent de commentaires.

Remèdes à apporter.

Le premier des remèdes à apporter à cette situation consiste à diminuer le pouvoir des ministères. En République, nos ministres sont plus puissants qu'ils ne l'ont jamais été sous aucun régime royaliste ou impérialiste.

Sous la Monarchie et sous l'Empire, les actes des ministres étaient soumis à l'approbation du roi ou de l'empereur qui pouvaient l'un et l'autre refuser de signer certaines nominations scandaleuses.

De nos jours, un ministre est tout-puissant ; il fait avancer, déplace ou révoque qui bon lui semble. Le Président de la République signe tout. Jamais ministres n'ont eu en France le pouvoir qu'ils ont maintenant : ils en usent et en abusent. La République devrait être un régime honnête dans lequel le travail et l'intelligence doivent prendre une place légitime dans la direction du pays ; c'est trop souvent le contraire qui se produit chez nous.

Qui devient ministre actuellement? Ce n'est jamais un homme compétent, c'est un chef de groupe politique qui arrive non par son mérite personnel, mais par la faveur dont il jouit dans son parti : n'est-il pas grotesque, par exemple, de voir placer au ministère du Commerce un avocat que rien n'a préparé à ce rôle? Parfois même il passe du Commerce à la Marine, à la Guerre ou aux Colonies, suivant le hasard des combinaisons politiques, et réforme tout sans consulter les marins, les généraux et les hommes compétents. Les Français montrent qu'ils sont de bonne composition en acceptant toutes ces bizarreries sans se fâcher. De nos jours, au dire même des socialistes, les intérêts économiques deviennent tous les jours plus importants pour la nation. Au moment où, de l'avis de tous, les intérêts économiques du pays ont besoin d'être suivis de près et avec soin par des hommes compétents, les électeurs envoient à la Chambre des avocats sans causes, des médecins sans malades et mettent de côté les représentants des intérêts matériels du pays.

Pour être commis des postes ou employé des contributions indirectes, il faut passer un examen, mais pour être député il suffit au bon peuple que le candidat soit suffisamment hâbleur pour capter sa confiance. C'est vraiment stupéfiant!

Dans la Chambre des députés actuelle (1902-1906), les intérêts matériels du pays, c'est-à-dire ceux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'armée et de la marine, ne sont représentés que par 125 députés sur 591. Il y a donc au Palais-Bourbon 466 députés qui appartiennent aux carrières libérales : avocats, avoués, médecins, notaires, huissiers, professeurs, etc. Les intérêts matériels du pays ne sont pas défendus, car la majorité des députés les ignorent et préfèrent perdre leur temps à chicaner et à fabriquer des lois souvent inutiles, parfois nuisibles et toujours mal étudiées.

Enfin, à une époque où les connaissances sont si étendues qu'il est difficile à un homme très intelligent de devenir quelqu'un dans une spécialité, n'est-ce pas un véritable défi au bon sens que la promenade de nos politiciens d'un ministère à l'autre avec des changements complets d'attributions ?

En République, les citoyens doivent prendre l'habitude de défendre sans cesse leurs intérêts au lieu de les confier sans contrôle aux députés, aux sénateurs et aux ministres.

Pour arriver à ce but il faudrait former ce que j'appellerai des *Chambres de capacité*. — Ces chambres régionales seraient organisées de la façon suivante : chaque citoyen âgé de 25 ans serait obligé de se faire inscrire, s'il voulait con-

tribuer à la nomination de ces chambres, à un groupement corporatif patronal, ouvrier ou indépendant. Ces groupements comprendraient, agriculture, commerce, industrie, professions libérales, fonctionnaires. Chaque profession élirait un nombre de représentants proportionnel à son importance dans la région. L'expérience venant avec l'âge, tout citoyen de 25 à 30 ans aurait une voix, de 30 à 40, deux voix, trois voix au-dessus de 40 ans. Notre Constitution reconnaît ce principe puisqu'il faut 40 ans pour être sénateur.

Le pays étant divisé en 20 régions, chaque région comprendrait environ 500.000 électeurs au-dessus de 25 ans. Les chambres de capacité renfermeraient des citoyens au courant de tous les besoins économiques du pays, au nombre de 50 environ. Les ouvriers qui s'y trouveraient défendraient non seulement les intérêts de leurs camarades de l'atelier ou des champs, mais se mettraient au courant des affaires du pays, s'instruiraient, s'éduqueraient, ce qui doit se faire dans une démocratie et ce que ne fait pas notre régime impérialiste actuel.

Après chaque session de ces chambres consultatives, les ouvriers rentrant dans leurs ateliers instruiraient leurs camarades, et petit à petit les utopies qui arrêtent l'émancipation des prolétaires s'évanouiraient. Toutes les lois fiscales, tous les

traités de commerce, les tarifs de douanes et les lois concernant le travail, les projets de grands travaux d'intérêt public seraient soumis à ces chambres avant d'être discutés à la Chambre des députés.

Chaque chambre de capacité enverrait à la Chambre son rapport et nous ne verrions plus les graves intérêts du pays négligés, mis de côté, ou tranchés par des incompetents. Ces intérêts seraient défendus par des gens compétents, ce serait une nouveauté en France !

Si les demandes de la majorité des chambres de capacité étaient modifiées par les députés, les lois votées contrairement à ces avis devraient être soumises aux chambres de capacité et si elles rejetaient ces lois en majorité, messieurs les députés recommenceraient à les discuter. Si le conflit se prolongeait, la décision suprême ne pourrait être prise que par une nouvelle Chambre des députés.

Ce que je propose serait un referendum des capacités et des intelligences contrôlant le pouvoir dictatorial de nos députés. Il est nécessaire au progrès de la France que le pouvoir de nos politiciens soit diminué. Ils en seraient peut-être mécontents, mais cette diminution de pouvoir donnerait aux travailleurs le droit de contrôler la marche du pays, mesure nécessaire et démocratique.

Notre constitution impériale baptisée républi-

caine a fait son temps : elle a même fait plus que son temps, car elle a démoralisé et décomposé le pays. Le rôle néfaste des politiciens, des rhéteurs genre Jaurès, Clemenceau et Cie, doit passer au deuxième plan et ces hommes doivent céder la place à ceux qui font vivre la France, c'est-à-dire aux travailleurs, au peuple.

Ces chambres de capacité se réuniraient quatre fois par an, examineraient les projets que l'Etat aurait à leur soumettre et auraient le droit d'envoyer à la Chambre des députés, des rapports, des vœux sur toutes les questions fiscales, sur les lois concernant le travail et les grands travaux. Toute manifestation politique, toute discussion religieuse seraient interdites à ces assemblées du travail et des intérêts matériels du pays. Aucun traitement ne serait donné aux membres des chambres de capacité; toutefois, les délégués ouvriers recevraient une indemnité de 10 francs par jour payés par une contribution prélevée sur les patrons et ouvriers des corporations.

Un industriel ou commerçant pourra recevoir sur sa demande la même indemnité s'il paye moins de 300 francs d'impôts directs par an.

Les membres des chambres de capacité voyageraient gratuitement pour leur service de chez eux au siège de la chambre de la région.

Les membres ouvriers seraient élus par les

patrons sur une liste établie par les ouvriers et contenant 10 fois plus de noms qu'il y aurait de délégués ouvriers à élire. De même les membres patrons seraient élus par les ouvriers sur une liste établie par les patrons et contenant 10 fois plus de noms qu'il y aurait de délégués patrons à élire.

Les fonctionnaires seraient divisés en deux classes : d'une part ceux dont le traitement est supérieur à 2.000 francs et d'autre part ceux dont le traitement est inférieur à cette somme. Ils nommeraient leurs délégués d'après un système semblable à celui employé pour les patrons et ouvriers.

Les professions libérales pourraient avoir des délégués par professions : médecins, avocats, etc.

Ce projet de chambres de capacité n'est sans doute pas parfait, mais il est basé sur une idée saine et juste que je résume ainsi :

Diminuer le pouvoir tyrannique de nos députés, de nos ministres et de leurs bureaux ; établir au-dessus de tout ce monde toujours incompetent en fait d'intérêts matériels du pays le contrôle et l'initiative des gens compétents, des intéressés, des travailleurs qui font vivre la France. Ces chambres éduqueraient en plus les ouvriers, les initieraient aux besoins de la vie agricole, industrielle et commerciale, ainsi qu'aux difficultés des temps présents. Le système des chambres de capacité est un referendum permanent établi par les tra-

vailleurs dans le but de défendre leurs intérêts contre les empiétements et la mauvaise administration de l'Etat.

La création des chambres de capacité est essentiellement pratique, démocratique, utilitaire ; c'est, je le répète, le referendum de tous les travailleurs, leur contrôle sur leurs mandataires législatifs la plupart du temps incapables de défendre les véritables intérêts de la France. Cette organisation préparerait petit à petit la décentralisation tant promise et escamotée par nos gouvernements successifs cherchant au contraire la centralisation dans le but de continuer à leur profit la tradition impériale.

Décentralisation.

Un autre moyen de diminuer le pouvoir insensé des ministres consisterait à modifier l'organisation des grands corps de l'Etat.

Prenons par exemple la magistrature. Comment est-elle recrutée actuellement? Comment avance-t-elle?

Par l'intrigue, par le favoritisme, par les influences de nos tyranneaux de la Chambre et du Sénat.

C'est franchement une étrange République que celle dans laquelle la magistrature n'est pas indépendante. La fortune, la liberté, l'honneur des citoyens sont souvent entre les mains de magistrats qui avouent le *fait du prince!* Et les Français s'inclinent devant cette magistrature asservie au lieu de lui donner un immense coup de balai!

Un peuple libre doit avoir une magistrature indépendante.

L'énergie n'existant plus guère en France et nos magistrats ayant rarement le courage de ré-

sister aux injonctions du pouvoir comme le faisaient les membres du Parlement de l'ancien régime il faut leur donner une indépendance absolue.

Est-ce possible ? Oui, du moins en partie. Pour y parvenir, diminuons le nombre des juges, mettons-en deux au lieu de trois, supprimons les tribunaux inutiles et augmentons le traitement des juges. La voix du président sera prépondérante quand les deux juges ne seront pas d'accord.

On sera mieux jugé par deux juges indépendants, même par un juge, que par trois juges domestiqués par les députés, les sénateurs et M. le Préfet.

Le recrutement devrait être fait par concours et non par faveur. Pour être admis dans l'administration des Postes et Télégraphes, il faut subir un examen, prendre part à un concours, mais pour juger ses semblables, les recommandations et les protections suffisent avec le titre d'avocat. Etrange organisation que la nôtre !

L'avancement devrait se faire de la façon suivante : les juges désirant avancer prendraient part à un concours par écrit ; leurs œuvres seraient classées par des professeurs de droit et chacun des candidats recevrait un numéro d'ordre sur un tableau que le ministre serait forcé de suivre. Ce système n'est pas parfait, je le sais, rien n'est parfait en ce monde, mais il est préférable au favoritisme et aux notes fournies par les politiciens

qui font avancer au détriment des plus méritants ceux des magistrats qui sont à leur dévotion.

Dans bien des Cours d'appel il y a trop de conseillers, on pourrait en diminuer le nombre pour augmenter le traitement de certains magistrats.

Quant aux décorations, qu'on en donne à tous les magistrats si cela leur fait plaisir : palmes au bout de tant d'années de service, Légion d'honneur ensuite, cela n'a pas d'importance. Les décorations sont si peu républicaines que je ne puis m'empêcher de prendre en pitié tous les prétendus républicains qui font mille bassesses pour obtenir un bout de ruban. Je n'insiste pas sur ce point. La maladie du ruban corrompt, hélas ! trop de gens, mais on peut espérer que le ridicule qui commence à l'atteindre le tuera à son tour.

La Constitution.

Républicaine, notre Constitution ? Allons donc, quelle bonne plaisanterie ! Nous avons un empire sans empereur responsable !

Tous les rouages impériaux existent chez nous, sauf l'empereur, qui est remplacé par quelques centaines de petits potentats irresponsables et tout-puissants.

Le ministère est dans la main des députés, dont les votes peuvent le renverser à tout instant. De cette situation résulte un marchandage continu entre ministres et députés. Les ministres achètent certains députés au moyen des fonds secrets ; ils achètent les autres par des faveurs accordées à leurs grands électeurs ou à leurs parents et amis. Bureaux de tabac, places de percepteurs, décorations, voilà la monnaie courante destinée à payer la fidélité des voix ministérielles.

Nous assistons à un avilissement moral effrayant de nos gouvernants. Seuls les intérêts privés et

électoraux préoccupent ministres et députés, ceux du pays, ceux de la masse de la nation ne sont même pas étudiés.

Nous voyons notre commerce extérieur se traîner aux environs de 8 milliards, celui de l'Allemagne arrive à 15 milliards, celui des Etats-Unis à 17 milliards et celui de l'Angleterre à près de 25 milliards. La petite Belgique arrive à avoir un commerce extérieur de 7 milliards et les Pays-Bas ont un commerce extérieur égal au nôtre.

Toutes les peuples progressent et se développent pendant que nous marquons le pas.

L'incertitude du lendemain arrête les initiatives, la nation ne s'enrichit plus par ses gains, mais seulement par ses économies, ce qui n'est pas suffisant pour amener à la possession d'un capital les déshérités qui ne possèdent rien.

Ces dépenses de l'Etat augmentent plus rapidement que le rendement des impôts. Depuis quelques années, le budget de l'Etat, sans ceux des communes et des départements, augmente de plus de 75 millions par an, les rentrées des impôts ne s'accroissent que de 30 millions par an au plus. De nouveaux impôts seront donc nécessaires si l'Etat continue à gaspiller notre argent.

Si une réforme considérable de notre constitution ne se fait pas, rien n'arrêtera la marche actuelle de nos dépenses. La vie sera renchérie en

France, notre agriculture et notre industrie auront de plus en plus de peine à exporter.

Les libre-échangistes doctrinaires, M. Yves Guyot en tête, ne veulent jamais faire entrer la question des impôts en ligne de compte. Ces gens-là, qui ne sont en général ni commerçants, ni industriels, ne veulent pas songer à la répercussion formidable des impôts sur les prix de revient de l'industrie et sur les prix de la vie en France. Diminuez les impôts qui écrasent la terre, et vous pourrez abaisser les droits de douane sur le blé et sur le bétail sans ruiner les paysans. La prospérité des paysans est nécessaire à l'industrie : si le paysan n'a pas d'argent, il ne peut acheter les produits manufacturés.

La population ouvrière de la France se répartit comme suit :

Travailleurs agricoles.

2.200.000	travaillant	sur leurs terres.
1.200.000	—	sur leurs terres et sur celles de leurs voisins
586.000	cultivateurs	sont fermiers.
222.000	—	— métayers.
622.000	—	— journaliers.
1.870.000	—	— valets de ferme.
<hr/>		
6.700.000	travailleurs	de la terre au total.

Travailleurs de l'industrie.

830.000	ouvriers dans de petits ateliers de 1 à 4	ouvriers
345.000	— — —	de 5 à 10 —
1.780.000	— dans des ateliers de plus de 10	—
<hr/>		
2.955.000	ouvriers de l'industrie au total.	

Employés de commerce.

336.000	sont occupés dans des établissements ayant de 1 à 5	employés
112.000	— — —	5 à 10 —
211.000	— — —	plus de 10 —
<hr/>		
659.000	employés de commerce au total.	

Voici donc un ensemble de 10.314.000 travailleurs.

Il y a en outre 8.000.000 de citoyens travaillant pour leur compte personnel, petits artisans, patrons, etc. Ces 8.000.000 de citoyens ne sont pas des salariés : si l'on ajoute à ce nombre les 5.400.000 patrons agricoles, on arrive à un total de plus de 11 millions de patrons contre environ 10.320.000 salariés.

Il y a donc en France plus de patrons que d'ouvriers et tous ces travailleurs sont menés par les citoyens des professions libérales.

Il est nécessaire de modifier cette situation anormale par la création de chambres de capacité dans lesquelles les intérêts matériels de la France

seront représentés en raison de leur importance dans le pays.

Notre système actuel a tous les inconvénients d'un Empire sans en avoir les avantages : le pouvoir du peuple est une duperie. Un exemple frappant a été donné par la séparation des Eglises et de l'Etat : 129 députés seulement l'avaient mise dans le programme sur lequel ils ont été élus, et la loi a été votée par 341 députés.

Lorsque certains députés ont demandé à la Chambre de consulter les électeurs avant de prendre une détermination aussi grave, il leur a été répondu négativement sous prétexte qu'on voulait mettre la nation en face du fait accompli.

Voilà un exemple frappant qui montre que nos élus respectent bien peu la volonté du peuple.

Est-il admissible que des citoyens nommés sans avoir mentionné dans leur programme des réformes aussi graves aient le droit de bouleverser les lois du pays sans consulter leurs électeurs? — Certes non, si l'on veut vivre en vraie République.

La loi de deux ans a été votée sans que le Conseil supérieur de la guerre ait été consulté et sans que des précautions suffisantes pour assurer la solidité des cadres aient été prises.

La nation est dont exposée, — grâce aux caprices d'une Chambre, — à voir ses mœurs, ses lois, ses usages et ses intérêts modifiés sans même

qu'elle puisse protester. La sécurité, la vie même de la nation peuvent être mises en péril par ces mandataires et le peuple ne peut pas arrêter l'œuvre de ses représentants même quand elle compromet leur sécurité.

Une Constitution qui a d'aussi graves défauts doit-elle être appelée républicaine ?

La majorité même de la Chambre ne repose sur rien de réel : un député peut être l'élu de 22.000 électeurs et un autre être celui de 2.000 seulement. Tel député représente une circonscription de 99.000 électeurs et tel autre un arrondissement de 25.000 habitants. De plus, dans les circonscriptions, les étrangers, Belges, Suisses, Italiens, etc., comptent comme habitants. Les Français seuls devraient entrer en ligne de compte et les arrondissements devraient avoir tous environ le même nombre d'habitants.

Voici des exemples qui montrent combien le système actuel est vicieux :

En ce moment, je vois le département des Basses-Alpes avoir 5 députés pour 37.635 électeurs inscrits, celui du Doubs en avoir 5 de même pour 141.192 électeurs inscrits.

Ces inégalités flagrantes entre les divers départements sont déplorables et créent une situation ridicule et dangereuse pour le pays. En effet, il se produit le fait suivant, c'est que souvent, à la Chambre, ce ne sont pas les députés représentant la majorité du peu-

ple français qui font les lois, mais ceux qui représentent la minorité. En effet, supposez que les 5 députés des Basses-Alpes, qui représentent 37.635 *électeurs*, votent dans un sens, ils auront la majorité sur les quatre députés de l'Indre-et-Loire qui, pourtant, représentent 102.891 *électeurs*. Et ne croyez pas que ce cas ne se présente pas : il se présente au contraire très souvent. En effet, si on considère le chiffre de 22.000 *électeurs* inscrits comme devant être le nombre à peu près normal d'*électeurs* ayant droit à un député, les départements ci-dessous ont un député en trop :

Ain, Aisne, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gers, Indre, Landes, Loir-et-Cher, Lozère, Manche, Marne, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Savoie, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne, Vosges, Yonne et les 3 départements de l'Algérie.

Les suivants en ont deux de trop :

Aube, Calvados, Finistère, Maine-et-Loire, Basses-Pyrénées.

Le département des Basses-Alpes *en a trois de trop* ! Soit cinquante-deux députés qui ne devraient pas siéger à la Chambre et qui y créent une inégalité scandaleuse dans la représentation des diverses fractions de la population française !

Ce chiffre énorme de cinquante-deux députés qui ne devraient pas exister fausse complètement la représentation nationale et c'est là le premier vice de la Constitution auquel il faudrait porter remède.

En outre, les colonies ne devraient pas avoir de députés ; il est scandaleux de voir les nègres de la

Martinique, de la Guadeloupe, du Sénégal, nous envoyer quatre députés ; les fonctionnaires de la Guyane, de la Cochinchine, nous envoyer deux députés et les Indous de Chandernagor nous envoyer un député. Il n'y a vraiment qu'en France que pareilles mascarades soient supportées. Des électeurs ne payant pas nos impôts, ne faisant pas de service militaire, envoient au Parlement des députés qui ont les mêmes droits que les députés nommés par les citoyens français. Ce fait est une bêtise qui n'a plus de nom. Il est vrai que les huit députés des colonies sont nommés d'après les ordres du ministre et sont toujours ministériels, ce qui plaît à notre gouvernement césarien, qui n'a de républicain que le nom.

Le peuple français a devant ses yeux les mots *République française* ; il n'a pas la République, mais l'étiquette lui suffit ; il est content et ne veut faire aucun effort pour réagir contre le courant jacobin impérial qui l'entraîne en le dépouillant de ses droits, de sa liberté, de son argent.

Songez donc, lecteurs, si on supprimait cinquante-deux députés, il faudrait supprimer cinquante-deux arrondissements. Quelle économie, que de fonctionnaires inutiles en moins à payer, mais que de places en moins pour caser les fils, les gendres, les amis des radicaux-socialistes !

Soyez tranquilles, rien ne sera changé ; on augmentera toujours le nombre des fonctionnaires, on agitera le pays par de prétendues réformes qui ne feront que du mal, mais les vraies réformes utiles au pays, donnant des économies, les jacobins ne les feront pas ; ils ne peuvent s'ôter le pain de la bouche.

La Chambre n'a jamais représenté la majorité du Pays.

	Voix obtenues par les députés élus.	Electeurs non représentés.
1881.....	4.776.000	5.600.000
1885.....	3.042.000	6.000.000
1889.....	4.526.000	5.800.000
1898.....	4.906.000	5.633.000
1902.....	5.051.000	5.870.000

Ces chiffres montrent que la représentation proportionnelle devrait être établie avec le scrutin de liste afin de faire représenter le plus possible d'électeurs à la Chambre et assainir le suffrage actuel.

Il résulte de cet état de choses que la majorité au Parlement ne représente parfois en aucune façon la majorité du Pays. Une loi peut être votée à la Chambre par une majorité représentant la minorité de la nation.

Le ministère Waldeck-Rousseau était soutenu en toutes circonstances par environ 300 députés représentant 2.230.000 électeurs, alors qu'il y a en France 11.700.000 électeurs inscrits.

Par suite de la différence de population des circonscriptions, 300 députés peuvent voter une loi et ne représenter que 2.230.000 électeurs, alors que les 291 députés de l'opposition représentent 3 millions d'électeurs.

Ces faits se sont produits souvent et c'est à une Chambre placée dans de semblables conditions que nous donnons un pouvoir absolu !

Le contrôle du Sénat n'est plus qu'un mythe et le veto du président de la République un instrument archéologique.

Les élections au Sénat sont aussi mal organisées et ce scrutin particulier a introduit la politique dans des conseils municipaux au sein desquels elle ne devrait jamais pénétrer. Les assemblées municipales devraient administrer les deniers de la commune et se tenir à l'écart de la politique. La pression électorale exercée par les préfets et sous-préfets sur les conseils municipaux est scandaleuse : les fonctionnaires menacent les maires et les municipalités, ils promettent monts et merveilles au moment des élections sénatoriales si bien que quantité de délégués sénatoriaux votent contrairement à leur conscience dans le but de faire obtenir à leur commune les faveurs du gouvernement et de l'administration. Il est en outre insensé qu'un corps nommé pour 4 ans puisse, quelques mois avant l'expiration de son mandat, élire un sénateur pour une durée de 9 années.

Ou bien le Sénat doit être supprimé, ou bien il doit être élu à deux degrés par des électeurs nommés par le suffrage universel spécialement pour chaque élection sénatoriale.

Au-dessus de la Chambre des Députés, nous devrions avoir, ainsi qu'aux Etats-Unis, une Cour suprême composée de 30 membres dont 10 élus par les députés sur la proposition des chambres de capacité, 10 par les chambres de capacité sur la proposition de la Chambre des députés, 8 par le suffrage universel sur la proposition de la Cour suprême, 2 enfin représentant l'un l'armée et l'autre la marine.

Les membres de cette Cour suprême devraient remplir certaines conditions : avoir été, par exemple, présidents de Cour d'appel, ingénieurs de l'Etat à un grade élevé, professeurs de faculté, membres des chambres de capacité, membres des chambres de commerce ou de la Chambre des députés, etc...

Le délégué de l'armée serait désigné par le Conseil supérieur de la Guerre, celui de la Marine serait nommé par le Conseil des Amiraux.

Les membres de la Cour suprême devraient être âgés de 40 ans au moins : ils prendraient leur retraite à 65 ans.

La Cour suprême examinerait toutes les lois après leur discussion à la Chambre, elle étudierait si elles cadrent avec l'ensemble de nos lois, si elles ne sont pas contraires à la Constitution et si elles ne sont pas contraires à la profession de foi des députés qui les ont votées. La Cour suprême

aurait le droit de renvoyer les lois à la Chambre avec ses observations : elle serait présidée par le Président de la République, dont le rôle serait plus actif que celui qui de nos jours fait de lui un soliveau bien payé offrant à nos frais de luxueux dîners aux princes et aux rois qui viennent visiter Paris.

Le Sénat deviendrait inutile et serait supprimé : il ne sert d'ailleurs à rien puisque dans les circonstances importantes il enregistre simples votes de la Chambre.

Il est nécessaire que, dans un grand pays, un pouvoir indépendant puisse examiner les lois, avertir la Chambre des députés et le pays des défauts et des erreurs commises. En cas de conflit entre la Chambre des députés et la Cour suprême, la loi ayant provoqué ce conflit ne pourrait devenir définitive qu'après avoir été votée par une nouvelle Chambre. La nouvelle Chambre élue par le peuple auquel le conflit aurait été soumis lors de l'élection serait juge du conflit, le peuple ayant donné par le choix de ses représentants son avis définitif sur la question. Les électeurs auraient en effet le temps de réfléchir à la loi qui provoquerait le conflit et pourraient ainsi voter en toute connaissance de cause.

Le Président de la République ne doit pas être nommé par les Chambres, ce n'est pas républicain.

Le peuple seul a le droit de choisir le Président de la République et la constitution actuelle a violé la liberté du peuple en lui enlevant le droit d'élire son président.

L'esprit de la Constitution éclate ici dans toute sa clarté : ôter au peuple ses droits, sa liberté, et donner le pouvoir à un syndicat tout-puissant destiné à administrer et à exploiter le pays en opprimant le peuple. Cette exploitation est si évidente que, lorsque les socialistes et les radicaux socialistes étaient loin du pouvoir, ils réclamaient la suppression du Sénat et la révision de la Constitution. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, tous les prétendus *purs* de la Sociale trouvent le Sénat parfait et s'y précipitent. La Constitution qu'ils attaquaient jadis leur semble bonne maintenant que ses abus s'exercent à leur profit. Ils ne songent plus à défendre la liberté depuis que c'est leur tour d'opprimer les autres, ils la diminuent au contraire en retirant chaque jour quelque droit à la Nation.

La Chambre qui va mourir ces jours-ci vient d'élire un président pour 7 ans ; c'est simplement immoral.

Le peuple a le droit de nommer lui-même son Président : qu'il le nomme à 2 degrés comme aux Etats-Unis, si l'on veut, mais qu'il le nomme ! Les électeurs du deuxième degré ne doivent pas

être des sénateurs nommés pour 9 ans, des députés élus depuis 4 ans, mais des délégués nommés spécialement pour cela quelques jours avant l'élection présidentielle. Le peuple doit reprendre ce droit sans s'inquiéter des cris effarouchés des politiciens qui craignent de se voir arracher une de leurs prérogatives.

La nomination du Président par le peuple à 2 ou même 3 degrés fera cesser les honteux tripotages qui se font actuellement dans les Chambres au moment de l'élection présidentielle.

Nommé par le peuple et président de la Cour suprême, le Président aura une autorité morale très considérable et très utile au bien du pays; mais alors il faut le nommer pour 4 ans, et non pour 7.

Il faut à toute société démocratique un président représentant un programme, s'efforçant de le faire aboutir et aidant les Chambres à l'appliquer normalement. Un Président nommé dans ces conditions est utile et nécessaire : il a une responsabilité et il faut des gens responsables à la tête d'un pays. Au lieu de cela, notre système hypocrite met à la présidence un homme sans pouvoir, mais qui en sous main et indirectement intrigue pour faire marcher le pays suivant ses idées personnelles. Cette organisation est ridicule, mauvaise et fausse.

Dans le système appliqué aux Etats-Unis, le Président use au grand jour de son influence, il est élu pour 4 ans, il symbolise un programme et a le droit de s'efforcer de le faire appliquer.

Il rend ainsi de grands services, tandis qu'une assemblée irresponsable ne sent pas la nécessité de mener une œuvre à bien.

L'autorité du Président américain est complète tant qu'il l'emploie à la mise en pratique de son programme qu'il a exposé au pays avant son élection, mais la Chambre est là pour l'arrêter s'il veut en sortir.

Notre Président, nommé au hasard des combinaisons, sans l'avis du pays, sans même avoir exposé de programme, ne peut être d'aucune utilité.

Le Président mandataire du peuple est indispensable pour stimuler l'assemblée des députés et la pousser à l'exécution des réformes utiles. Au-dessus de ces pouvoirs, un pouvoir pondérateur, une Cour suprême composée d'hommes de science, d'expérience et de bon sens, représentant l'élite de la nation, complète une vraie Constitution républicaine.

Pour éviter tout inconvénient, le Président ne peut être nommé que pour 4 ans : de plus, il ne pourrait être élu que deux fois.

Le vice-président de la Cour suprême serait

vice-Président de la République et en cas de démission ou de décès il remplirait les fonctions de Président de la République jusqu'à la nomination du nouveau titulaire.

Nos politiciens actuels, députés et sénateurs, se figurent que l'élection du Président leur appartient, que le pays et le peuple sont leur propriété : ils traitent de nationalistes et de césariens ceux qui demandent l'élection du Président par le peuple. Les élus de la nation ne sont et ne doivent être que des mandataires du peuple, les serviteurs de ses intérêts généraux, les exécuteurs de ses volontés, et non ses maîtres.

La suppression du Sénat, la diminution du nombre des députés, la diminution du traitement du Président de la République paieraient les frais occasionnés par l'organisation des Chambres de capacité et de la Cour suprême. Cette réforme ne comporterait aucune dépense et peut-être même réaliserait une économie.

Les juges de la Cour suprême devraient avoir un traitement de 40.000 francs environ, leur donnant une absolue liberté.

La modification des circonscriptions électorales amènerait la suppression de quelques préfets et sous-préfets : on réaliserait des économies et on amorcerait la décentralisation. La création des Chambres de capacité serait, en effet, un achemi-

nement vers la décentralisation. Quelques villes seront désolées de se voir privées de préfet ou de sous-préfet, cependant elles ne retirent aucun profit de ces rouages coûteux, et la vie commerciale, agricole et industrielle deviendrait plus active grâce à une meilleure administration du pays : cela dédommagerait et au delà les quelques villes privées de préfecture ou de sous préfecture.

S'occupe-t-on des préfets ou des gouverneurs en Amérique ou en Suisse? Leur présence n'amène aucune vie dans la ville ; l'activité, la prospérité d'une ville ou d'une région doit venir de leur commerce, de leur industrie, et non de la présence de quelques budgétivores.

Cette vieille coutume de voir dans la présence d'une préfecture ou d'une sous-préfecture dans une ville un élément de prospérité est bien peu à notre honneur : elle prouve à quel point notre vie nationale est peu active. Les citoyens des pays qui travaillent, qui prospèrent, — Allemagne, Belgique, Angleterre, Etats-Unis, — sont stupéfaits quand ils entendent des Français réclamer un préfet ou un sous-préfet pour leur ville sous prétexte que ce fonctionnaire y apportera la prospérité.

Ils disent : — Vraiment, vos villes sont en pleine décadence si elles attendent leur richesse de la présence d'un préfet ou d'un sous-préfet !

Ces idées montrent que les Français veulent peu qu'il faut qu'une population travaille, produise et paie le moins d'impôts possible.

A notre époque, il est essentiel qu'un peuple paie peu d'impôts s'il veut voir son agriculture, son industrie et son commerce prospérer. Malheureusement une quantité de Français ne pensent qu'à vivre aux crochets du budget ; les autres paient sans réclamer les impôts écrasants s'ils se figurent qu'une miette de ces impôts peut leur revenir.

Trop de Français se désintéressent des élections : Aux élections législatives de 1902, il y eut 2.640.000 abstentions.

En retirant de ce nombre les soldats sous les drapeaux, le chiffre des électeurs qui n'ont pas voté est supérieur de près d'un million au nombre des électeurs qui avaient donné leurs voix aux députés de la majorité qui soutenait Waldeck-Rousseau et Combes.

Le vote devrait être obligatoire, ainsi qu'il l'est en Belgique.

La représentation des minorités s'impose aussi, car il est inadmissible que des millions d'électeurs d'une opinion n'aient aucun représentant si une voix de majorité fait entrer à la Chambre les représentants du parti opposé.

Notre système politique repose sur des bases

vicieuses, mal étudiées et demande à être perfectionné promptement.

Notre grand défaut en France est notre manque d'énergie et d'esprit de vraie liberté ; nous sommes des césariens, et non des républicains.

Nous avons peur de l'effort individuel, nous voulons l'effort collectif. Nous désirons être le rouage d'une grande machine redoutant la lutte personnelle. Voilà pourquoi malgré nos idées de personnalité, d'égoïsme, nous acceptons ce que font nos chefs les politiciens, en grognant, mais sans nous défendre sérieusement.

Vivre sous la férule de l'Etat encadré par des fonctionnaires qui doivent nous éviter des ennuis ou des efforts, voilà ce qui nous plaît, et nous subissons le joug. Peu nous importe qui nous l'impose, si on flatte nos manies de prétendue égalité et de fausse solidarité.

Certainement la France serait autre si beaucoup de citoyens dans les affaires s'occupaient de la chose publique, si nous perfectionnions notre système politique et si nous arrachions la direction du pays aux politiciens de profession. Mais, pour arriver à cette modification et à ces perfectionnements, il faut un effort suivi.

Sommes-nous encore capables de ce courage civique ?

Des mœurs et non des lois.

Je lis dans Dalloz, le jurisconsulte qui a fait le Répertoire de la législation, cette phrase sentencieuse :

« Quand l'ignorance est au sein des sociétés et le désordre dans les esprits, les lois deviennent nombreuses. Les hommes attendent tout de la législation et chaque loi nouvelle étant un nouveau mécompte, ils sont portés à lui demander sans cesse ce qui ne peut venir que d'eux-mêmes, de leur éducation, de l'état de leurs mœurs. »

Cette pensée si juste s'applique, hélas ! à notre époque d'une façon surprenante.

La Chambre nommée en 1902 a, de son début aux vacances parlementaires de 1905, voté 583 lois nouvelles d'intérêt général et 1.200 lois d'intérêt local. Ces chiffres sont simplement renversants et montrent bien l'incohérence qui règne dans les esprits et le manque d'individualité des Français.

Pour chaque fait qui se produit, épidémie ou simple accident, vite les agités de la Chambre

réclament des lois nouvelles. Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que ces faits se passent : je me souviens que, vers 1876 je crois, il y eut des tremblements de terre dans certaines régions de la France; aussitôt une commission fut nommée pour étudier les causes de ces cataclysmes et sans doute pour trouver le moyen d'éviter leur retour.

Cette manie de demander tout aux lois indique nettement un déplorable manque d'initiative, d'esprit de liberté, de responsabilité personnelle et d'énergie.

Nous nous figurons, hélas ! que des lois vont faire marcher les affaires, mûrir les récoltes, engraisser le bétail, empêcher les maladies et les fléaux divers, c'est enfantin ! Nous n'avons plus le courage, la force de nous guider nous-mêmes, de vouloir et d'agir, il faut à nos pas chancelants un guide, le gouvernement et tout un arsenal de lois. Ces lois et ce gouvernement ne pouvant nous donner satisfaction, nous en demandons d'autres et nous voulons rendre le gouvernement plus fort.

Un bel exemple de cet état d'esprit est donné par le viticulteur méridional qui a demandé au gouvernement d'interdire le vinage, c'est-à-dire l'adjonction de vin au vin. Le gouvernement a fait une loi nouvelle qui donnait satisfaction à la requête des méridionaux et qui autorisait le sucrage

des mouûts. il est donc défendu maintenant de mettre de l'alcool de vin dans le vin, mais on peut y mettre de l'alcool de betterave.

Ce joli spécimen d'incohérence et d'absurdité des lois françaises n'est-il pas admirable?

Les viticulteurs, cela va de soi, réclament de nouvelles lois.

De jour en jour nous perdons notre initiative et notre énergie : les lois ne peuvent forcer un peuple qui s'abandonne à vouloir agir. Nous déclinons ; la France descend une pente rapide ; les jeunes générations ne songent plus qu'à jouir, à ne pas faire d'effort, à arriver par l'intrigue et la protection. Nous devenons un peuple de solliciteurs, de mendiants, toute notre énergie disparaît, nous fabriquons des lois, mais nous ne créons plus d'hommes.

Ce malheureux état d'esprit amène le triomphe des pacifistes, des internationalistes dont la doctrine n'est faite, en réalité, que de paresse et de lâcheté.

Le pacifisme a pour origine la haine de l'armée conçue par certains intellectuels, soit à la suite de leurs déboires de caserne, soit par jalousie à l'égard des officiers.

Quand tous ces prétendus intellectuels étaient jeunes, souvent, ils assommaient leurs camarades de leur pédantisme de jeunes vieux à cerveaux et

à cœurs de vieillards de 70 ans. Tous ces pédants écumaient de rage en voyant dans les salons, dans les réunions et jusque dans les sociétés légères, des Saint-Cyriens, des Polytechniciens, des officiers de l'armée de terre ou de mer leur être préférés.

Tous ces faux intellectuels orgueilleux et ennuyeux se figuraient, parce qu'ils avaient lu du grec, du latin, ou déchiffré du sanscrit, qu'ils devaient morigéner tous ceux qui les entouraient. Tous ces arrivistes étaient navrés de voir le vide se faire autour d'eux et leur pédantisme assommer la presque unanimité des Français.

La bile de tous ces gens commença alors à s'accumuler dans leur organisme, préparant les jolies générations d'intellectuels que nous possédons et qu'il est nécessaire de cantonner dans leur métier, si la France veut vivre en paix et prospérer. Les faux intellectuels ont eu horreur de l'armée, parce que ces vaniteux ont été traités au régiment sur le même pied que leurs camarades ouvriers et paysans et que, la plupart du temps, alors qu'ouvriers et paysans se débrouillaient vite, eux, malgré leur prétendue science, tournaient à droite quand il fallait tourner à gauche, et faisaient de déplorables soldats.

Oh! la bile déjà produite chez l'intellectuel avant son service militaire est devenue amère lorsqu'il a été traité de cornichon ou de gourde

par un sous-officier, et l'armée est devenue pour lui l'ennemi qu'il fallait détruire à tout prix.

L'horreur de l'armée a germé chez tous les faux intellectuels, parce que leur vanité de pédants a été froissée au régiment ; tous ces orgueilleux étant humiliés de coudoyer un paysan, un ouvrier, et d'obéir à un sous-officier qui ignore Platon ou Aristophane !

Quelques jours de salle de police, de peloton de chasse bien mérités par leur maladresse ou leur vanité ont achevé d'exaspérer les faux intellectuels contre l'armée. Alors, le faux intellectuel n'a plus rien vu, ni Patrie, ni honneur, il n'a pensé qu'à sa vanité grotesque froissée et il est parti en guerre, semant en France la haine et la destruction de notre sauvegarde nationale, l'armée !

Peu importe la France à l'intellectuel ! Son amour-propre a été blessé au régiment, il est rentré dans son bureau, jaloux de ceux qui ont du cœur et qui se dévouent à la nation alors que lui ne pense qu'à sa petite personne, à sa vanité, à son pédantisme. Le faux intellectuel, en outre, est exaspéré des progrès de l'industrie et de la science productive, lui qui, en rat de bibliothèque, ne produit pas souvent. Le faux intellectuel a vu exalter les inventeurs, les travailleurs qui offraient au monde les merveilles du travail, et sa bile est devenue plus amère encore.

Le faux intellectuel, lors des expositions, était mis de côté ; la foule allait voir les splendeurs des galeries des machines, admirait les progrès de l'électricité, le téléphone, le phonographe, etc. Et nul ne parlait des livres épais et indigestes, des Jaurès, sur *la réalité du monde sensible* ou autres élucubrations prétendues philosophiques. A la tête de ces intellectuels démolisseurs se trouve Anatole France, qui, dans son orgueil immense de négatif, malgré son superbe talent, écrit : *Monsieur Bergerat et le Lys rouge* ou *le Mannequin d'osier*, œuvres de dissolution sociale. A la queue de ces armées de lettres, vous trouvez Hervé, qui salit tout ce qui fait la grandeur et la force d'un peuple. Entre ces deux intellectuels, se débattent tous les intrigants, tous les ratés de la plume, du journalisme, et au-dessous d'Hervé, nous voyons alors les grotesques des villages, se disant intellectuels et répétant aux gogos les phrases trouvées par leurs maîtres.

Tous ces faux intellectuels essaient de jouer le rôle qu'ont joué les Voltaire, les Helvétius, les Diderot et autres écrivains au XVIII^e siècle.

Comme ces intellectuels du XVIII^e siècle, ils ne quittent pas les salons, sont de tous les dîners et de toutes les fêtes, font courir des petits frissons dans le dos des dames auxquelles ils exposent leurs vues sur le grand soir, mais ignorent le peuple et s'en moquent!

Tous ces intellectuels font ce que faisait Jaurès à Armentières et que me racontait le conducteur d'omnibus Boscas.

Jaurès bien nourri criait aux grévistes d'Armentières : « Tenez bon, luttiez, et si vous avez un sou achetez la *Petite République!* »

Il dirait maintenant : « Achetez *l'Humanité.* »

Cette phrase dépeint le faux intellectuel ne doutant de rien, venant parler aux tisseurs d'Armentières, aux verriers d'Alby ou aux mineurs de Montceau sans connaître un mot des besoins des travailleurs et des conditions de l'industrie.

Le faux intellectuel pense à sa personne, à la situation politique et financière que la grève peut lui donner et il dit aux grévistes : « *Serrez-vous le ventre, mes amis, enrichissez-moi en achetant la Petite République ou l'Humanité et envoyez-moi siéger à la Chambre où je ferai du bruit et rien de plus.* »

Mais, député ou sénateur, le faux intellectuel sait qu'il aura les profits de notre fausse République et casera ses fils, ses gendres, ses parents, et les travailleurs paieront!

Le faux intellectuel a horreur du commerçant, de l'industriel, de l'agriculteur qui a fait fortune par son travail. Que de professeurs, de gratte-papiers des lycées, des collèges, des Universités, sont furieux de voir des gens qu'ils regardaient

avec dédain passer en voiture alors qu'ils vont à pied, être quelqu'un alors qu'ils sont inconnus. Ce sentiment de jalousie contre le monde du travail a lancé toute la meute des faux intellectuels contre les travailleurs.

Ouvriers et patrons sont détestés par le faux intellectuel. L'ouvrier est l'ennemi du faux intellectuel, parce que le travailleur a coudoyé le pédant au régiment sans s'extasier sur ses mérites.

Puis le brave travailleur ne goûte pas la littérature de tous les éphèbes pondeurs de volumes et d'articles assommants.

Le patron est jaloué, abhorré par le faux intellectuel parce qu'il est souvent plus riche, plus travailleur que le faux intellectuel et qu'il tient dans la société une place plus en vue que le prétendu intellectuel. Voyant un moyen de satisfaire ses haines contre l'ouvrier, contre le patron, pensant devenir un personnage riche et puissant, le faux intellectuel s'est fait socialiste, révolutionnaire, anticlérical et antimilariste.

Ce pédant, qui ne connaît rien de la vie de l'ouvrier et des difficultés de l'industrie, s'est lancé comme le taon le fait au milieu des foules, piquant le patron, excitant l'ouvrier, s'agitant comme la mouche du coche, énervant tout le monde par ses discours et ses esprits bilieux.

Puis ce faux intellectuel a été accueilli, je le

répète, dans certains salons où il n'entrait pas avant sa sortie de ses bureaux et sottement une masse de gens a été en extase devant les phrases creuses d'un Jaurès, d'un Pressensé ou d'un autre farceur prétendu intellectuel.

Ces messieurs se disent internationalistes ; la France est trop petite pour leur génie et leur gloire, il leur faut le monde, ils sont citoyens de l'univers !

Beaucoup de ces pacifistes à outrance ont une telle opinion d'eux-mêmes et de leur valeur qu'ils ne peuvent admettre de risquer leur précieuse vie sur les champs de bataille. Ce dernier motif est une des grandes causes du pacifisme : on tient à sa peau de nos jours, l'esprit public est tombé si bas que certains Français accepteraient la domination allemande ou anglaise plutôt que de risquer leur vie pour rester Français.

Je m'empresse de rendre hommage aux vrais intellectuels qui sont eux des producteurs de gloire pour notre patrie, et qu'il ne faut pas confondre avec les faiseurs de la Sociale !

L'idée de suppression de la patrie est peu conforme aux aspirations de nos voisins. Jamais le sentiment des nationalités n'a été plus puissant, et nous voyons tous les peuples affirmer leur race et leur nationalité. Les Tchèques, les Polonais, les Finlandais, les Irlandais réclament leur patrie

indépendante, les Chinois eux-mêmes deviennent patriotes. La patrie, en effet, c'est le second moi du citoyen, elle résume non seulement tout le passé d'une race formé de joies, de douleurs, de gloires et de tristesses, mais encore les espérances de l'avenir, les aspirations communes de nos esprits et de nos cœurs.

La race a donné à chacun de ses membres un cœur, une mentalité, une façon de voir, de comprendre et des besoins qui font que nous, Français, nous différons d'un Allemand, d'un Anglais, d'un Russe. L'idée de patrie, c'est l'idée d'immortalité d'une race; si cette race renonce à cette idée, c'est qu'elle est usée, finie, incapable de durer encore.

L'internationalisme pour la France est un danger immense au milieu de peuples décidés à maintenir, à développer même leur patrie.

L'internationalisme est une duperie pour l'ouvrier français qui a la vie plus libre et plus facile que la plupart des ouvriers des autres peuples.

La preuve évidente de la facilité de la vie des Français est faite par le nombre énorme d'Italiens, de Belges, d'Espagnols, qui viennent en France faire les travaux pénibles que les Français ne veulent plus faire.

Certaines personnes veulent se faire des illusions sur les ravages que l'internationalisme produit dans le cœur et le cerveau d'une foule d'ouvriers fran-

çais. Ces idées néfastes décomposent le pays et il est nécessaire de lutter contre cette plaie qui ronge notre patrie et risque de la tuer.

L'idée de patrie ne signifie pas provocation à la guerre : on peut être un excellent patriote et être un homme très pacifique, mais on doit être prêt, s'il est nécessaire, à défendre son pays. En étant patriote, en voulant notre patrie forte, puissante, non agressive, mais prête à repousser toute attaque, nous ne faisons que vouloir rester nous-mêmes, garder notre manière de vivre et de penser, maintenir la race française et ses traditions. C'est notre devoir.

Les internationalistes demandent le contraire : ils veulent la disparition de notre race, la suppression de sa mission dans le monde.

N'oublions pas qu'au point de vue de l'industrie et du commerce il n'est pas insignifiant à un Etat d'être fort : il fait plus facilement des traités de commerce si on le sait puissant. A l'étranger, bien souvent, les ordres et les commandes vont aux pays qui se font respecter, qui affirment leur vitalité : l'Allemagne et l'Angleterre en sont la preuve évidente dans ce sens et la France en sens opposé.

Les intellectuels internationalistes menacent donc la prospérité de l'industrie, du commerce français, et, par suite, les salaires des ouvriers

auxquels ils inculquent des idées fausses et néfastes.

Les ouvriers suivent les internationalistes, sans se rendre compte qu'ils se préparent eux-mêmes des ruines et des désastres au grand bénéfice des étrangers, qui se moquent de leur naïveté.

Ce ne sont pas des lois qu'il nous faut en France pour remettre le pays en santé morale, mais des mœurs.

Les premières mœurs à inculquer aux Français seraient de les rendre capables d'écouter la vérité et de ne plus croire aveuglément les charlatans, les utopistes et les faiseurs de surenchère électorale. Ensuite il faudrait faire cesser le favoritisme, la mendicité des faveurs, des protections, des recommandations.

Le moyen de favoriser l'assainissement du peuple français consisterait à ôter aux ministres, aux députés et aux sénateurs la monnaie courante des bureaux de tabac, des perceptions, etc.

Ces places ne devraient pas être données au favoritisme, mais réparties d'après des règles à d'anciens militaires, ce qui permettrait d'avoir un corps de sous-officiers solides et de rajeunir les cadres.

Dans les écoles, il faudrait former des énergies en montrant aux enfants la vie telle qu'elle est, une lutte, et non amollir, alanguir les jeunes

français par des rêves absurdes de bonheur acquis sans travail et sans effort. Un pays est fort et vivant s'il est habité par des hommes dignes de ce nom, et non par des énervés, des agités, des mendiants ne cherchant pas à devenir indépendants par le travail et par l'effort.

Formons des hommes décidés à lutter et non des neutres, ne songeant qu'à vivre de charités déguisées ou à manger au râtelier de l'Etat. Si on ne réagit pas contre ces déchéances, dans peu de temps le râtelier de l'Etat sera vide. Rien ne se fait que par le travail, rien ne se crée que par l'effort.

Les idées de solidarité dont on nous farcit les oreilles n'ont de valeur que si nous sommes d'abord décidés à travailler, à devenir des citoyens, à faire des efforts.

Soyons capables de gagner notre vie avant de songer à soutenir notre voisin; pour soutenir ses frères dans le malheur, dans la maladie, il faut avoir soi-même quelque chose à leur donner, et, pour posséder quelque chose, il faut avoir le courage de le gagner.

Aux patrons patriotes et républicains il faut dire: Rendez vos ouvriers propriétaires, capitalistes, alors ils seront à vos côtés pour la lutte contre les politiciens, ils défendront énergiquement leur usine comme le paysan défend son champ. Patrons

et ouvriers unis pour la défense de leurs intérêts communs auront vite mis à la raison les frelons néfastes de la politique.

Le travail fait vivre les Français, la politique les désunit et les mine ; que le travail et les travailleurs commandent et que les politiciens obéissent, voilà la vraie loi morale du progrès, de la paix, de la grandeur et de la prospérité de la nation.

Toutes les théories que j'ai développées dans ce livre sont celles de la Fédération des Jaunes de France, du moins en ce qui concerne les syndicats professionnels, les Chambres de capacité, les idées contre le socialisme, contre l'étatisme et en faveur de l'initiative et de l'énergie.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.— A nos camarades jaunes.....	1
Dieu..	5
Démocratie et christianisme.....	22
Voltairiens et païens.....	29
Notre état actuel.....	37
La corruption.....	48
Le vrai progrès.....	66
Syndicats professionnels.....	76
Les facteurs de la production.....	111
Retraites ouvrières.....	122
Socialisme.....	133
Propriété collective.....	152
Socialisme d'Etat.....	167
Le capital.....	188
Spéculation.....	197
Moyens d'atténuer l'exploitation de la France par les spéculateurs.....	212
Petits banquiers.....	215
Les classes.....	221
Fonctionnarisme.....	236
Remèdes à apporter.....	246
Décentralisation.....	254
La Constitution.....	257
Des mœurs, et non des lois.....	276

